



جامعة بجاية
Tasdawit n' Bgayet
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
Département des sciences économiques

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE
En vue de l'obtention du
Diplôme de master en sciences économiques

Spécialité : Economie Industrielle

Thème

**Les limites de la diversification économique: cas
de l'économie algérienne**

Réalisé par :
DAHMANI Hassane
SACI Tounes

Sous la direction de :
M SOUMAN M^d Ouidir

Devant les jurys :
Président :
Examineur :

Promotion 2017-2018

Remerciements

Nous tenons à remercier avant tout dieu tous puissants de nous avoir donné la force et la santé pour réaliser ce modeste travail.

Nous tenons à remercier notre encadreur M SOUMAN Mohand ouyidir, pour son aide, ses orientations, ses critiques, ses conseils, et sa bienveillance tout au long de la réalisation de notre travail.

Nous remercions l'ensemble des enseignants du département sciences économiques, pour leurs efforts fournis durant tous notre parcours universitaire.

Nous tenons à remercier tous les membres de jury qui ont accepté d'évaluer et de juger le présent travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

*Tous d'abord et avant tout, aux êtres les plus chers à mon cœur,
mes
très chers parents, pour leurs soutiens et leurs sacrifices tout au
long
de ma vie.*

À toute ma famille

À tous (es) mes amis (es)

À tous mes enseignants ; depuis le primaire

À tous ceux, sur qui j'ai pu compter un jour.

DAHMANI HASSANE

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

*Tous d'abord et avant tout, aux êtres les plus chers à mon cœur,
mes
très chers parents, pour leurs soutiens et leurs sacrifices tout au
long
de ma vie.*

À toute ma famille

À tous (es) mes amis (es)

À tous mes enseignants ; depuis le primaire

À tous ceux, sur qui j'ai pu compter un jour.

SACI TOUNES

sommaire

Introduction générale	1
Chapitre (I) : Le cadre conceptuel de la diversification économique	5
Section(1) : Définition ; origine et typologie de la diversification économique.....	6
Section (2) : les objectifs et stratégies de la diversification économique.....	13
Section (3) : les indices de mesure de la diversification.....	18
Chapitre(II) : les théories fondatrices et les déterminants de la diversification	23
Section(1) : les théories fondatrices de la diversification économique	25
Section (2) : les importants déterminants de la diversification.....	35
Chapitre (III): l'économie algérienne : l'état des ressources ; évaluation de climat des affaires et ouverture internationale	46
Section (1) : état des ressources naturelle et tissu économique	47
Section (2) : évaluation de climat des affaires en Algérie.....	54
Section (3) : enjeux de l'ouverture internationale de l'algérien.....	56
Chapitre (IV) : Politique de diversification : Etude comparative entre l'Algérie et l'Indonésie	
Section(1) : Etude de la politique agricole et les principaux indicateurs de développement de l'agriculture.....	59
Section(2) : Etude la politique industrielle et les principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier.....	71
Section (3) : L'investissement direct étranger.....	76
Conclusion générale	83

Liste des tableaux et graphes

Liste des tableaux

Tableau n°01 : Répartition des PME publiques par tranche d'effectifs et secteur d'activités	48
Tableau n°02 : Répartition des PME privées par secteur d'activité.....	48
Tableau n°03 : Evolution des PME privées par secteur d'activité (2015/2016).....	49
Tableau n°04 : Indicateurs de la qualité des institutions algériennes.....	51
Tableau n°05 : classement de l'Algérie par paramètre de Doing Business 2017.....	52
Tableau n°06 : Évolution des importations et exportations de l'année 2002 à 2010.....	53
Tableau 7 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole pour l'Indonésie et l'Algérie.	65
Tableau 8: La part des terres agricoles en pourcentage de territoire algérien et indonésien.	66
Tableau 9 : la population rurale (% de la population).....	68
Tableau 10 : Exportation de la nourriture.....	70
Tableau 11 : Evolution des exportations de haute technologie en Indonésie.....	73
Tableau 12 : Les exportations des biens manufacturés (% des marchandises exportées).....	73
Tableau 13 : Fabrication, valeur ajoutée (% de PIB).....	74
Tableau 14 : Fabrication, la valeur ajoutée (% de la croissance).....	76
Tableau 15 : Entrée nette des IDE (million USD).....	77
Tableau 16 : répartition des projets d'investissement déclarés étrangers par secteur.....	79

Liste des graphes

Grphe 01 : Evolution de la part des terres agricoles (% du territoire).....	67
Grphe 02 : La part des de la population rurale (% de total de la population)..	69
Grphe 03 : Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB).....	75
Grphe 04 : entrée nette des IDE (BDP, million USD).....	77
Grphe 05 : Les IDE par secteur en 2017.....	78

Liste des abréviations

Liste des abréviations

ALGEX : Agence Nationale de Promotion de Commerce Extérieur

ANASE : Association des Nation de l'Asie du Sud-est

APEC: Association pour l'Emploi des Cadres

ASEAN: Association des Nations de l'Asie du Sud-est

BADR: Banque Agriculture et de Développement Rural

BDL: Banque de Développement Local

BEA: Banque Extérieur d'Algérie

BKPM: Conseil de Coordination des Investissements

BM: Banque Mondiale

BNA: Banque National d'Algérie

CAA : Compagnie Algérienne d'Assurance

CAAR: Charlottesville Area Association of realtors

CAAT: Compagnie Algérienne des Assurances

CACI: Chambre Algérienne de Commerce et de l'Industrie

CNUCED : Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement

DA : Dinar Algérien

DIPP : Décomposition internationale des processus productifs

DNI : Director of National Intelligence

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FBCF : Formation brute du capital fixe

FCFA : Franc de la communauté financière Africaine

FMI : Fonds monétaire international

FMI : Fonds Monétaire International

FMN : Firmes multinationales

FSPE : Fond Spécial pour la Promotion des Exportations

GEM: Global entrepreneurship monitor

Liste des abréviations

GFP : Gestion des finances publiques

GZALE : Grande Zone de Libre Echange

HH : Hors Hydrocarbures

IDE : Investissement Direct Etranger

IDE : Investissement direct étranger

IDH : Indice de développement humain

IE : Industrialisation par des Exportations

IHHN : Indice de Hirschman-Herfindahl normalisé

III : Industrialisation par les industries industrialisantes

IPC : Indice des prix à la consommation

ISI : Industrialisation par Substitution des Importations

LF : Loi de Finance

NPIA : Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OMC : Organisation Mondial du Commerce

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONU : Organisation des Nations Unies

OPEP: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

PEFA : Public expenditure and financial accountability

PIB : Produit intérieur brut

PIB : Produits Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PROMEX : Gamme de Sèche-cheveux et de Fer à Lissez Professionnelles

TAP : Théâtre et Auditorium de Poitiers

TCER : Taux de change effectif Réel

TCN : Taux de change nominal

Liste des abréviations

TCPPA : Taux de change à parité du pouvoir d'Achat

TVA: Taxes sur la Valeur Ajoutée

UA : Unité africaine

UE: Unions Européenne

UMA: Union du Maghreb Arabe

USD : Dollar

VF: Versement Forfaitaire

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

L'économie Algérienne est une économie de rente, basée sur la production et l'exportation des ressources naturelles en l'état brut. Les faiblesses dans la gouvernance économique en général, et en particulier dans les transformations structurelles requises pour élargir et diversifier la base productive et sociale de l'économie du pays, ont contribué à renforcer sa pétro-dépendance.

Cette dépendance vis-à-vis du pétrole a négativement joué sur les performances d'ensemble de l'économie Algérienne pendant les périodes de conjoncture pétrolière morose, telles que les chutes du cours, ou les perturbations survenues dans la production. De manière plus structurelle, elle joue sur les performances des autres secteurs d'activité, et renforce la faible intégration des différentes branches. Enfin, elle augmente les inégalités de revenus et affaiblit la capacité de la croissance à imprimer une réduction notable de la pauvreté.

La diversification est la construction d'un tissu économique intégré, sur un espace économique intégré, reposant sur des ressorts internes solides sur les plans aussi bien économique que social. Une stratégie de diversification est donc une entreprise complexe (Bassi A et Lombardi N. 2013. P14). Elle est, dans son bien-fondé, une réponse de politique développementaliste à une situation aussi complexe, celle de la vulnérabilité de l'économie Algérienne. Cette dernière est souvent réduite à la pétro-dépendance du point de vue de la contribution du secteur pétrolier au PIB, aux revenus de l'État et aux recettes d'exportations. Mais l'appréhension correcte de la vulnérabilité de l'économie Algérienne, en vue de fonder l'élaboration d'une stratégie de sa diversification, va au-delà de la pétro-dépendance, quand bien même cette dernière en serait le facteur premier.

Dès lors, nous pouvons constater la prise de conscience grandissante autour des enjeux de la diversification chez les économies fortement dépendantes des hydrocarbures notamment en termes de politique de transition énergétique (ou économique, en général), mais surtout de réduction du risque lié à la dépendance aux hydrocarbures. Les expériences réussies des pays BRICS dans leur intégration (régionale, voire mondiale) avec leurs politiques d'ouverture internationale et de transition économique, constituent des modèles de rattrapage économique qui peuvent inspirer de nombreux pays en difficulté tel que l'Algérie.

Par ailleurs, sur le plan scientifique, certaines analyses tentent à mettre en évidence la relation entre la diversification et le niveau de développement économique d'un pays. Les pays tendraient à se diversifier au fur et à mesure que le revenu augmente. De nombreux

INTRODUCTION GENERALE

travaux théoriques et empiriques consacrés à l'enjeu et aux déterminants de la diversification économique ont mis en évidence la relation positive entre la diversification de l'économie et la croissance et/ou la productivité. La diversification joue un rôle important dans le développement et la croissance d'une économie.

Plus particulièrement, au plan macroéconomique, une forte instabilité de l'environnement économique, marqué, par exemple, par une forte inflation, ne favorise ni la création et le développement de nouveaux secteurs d'activité, ni l'instauration d'un climat d'affaires favorable au processus de diversification. Les pays exportateurs d'hydrocarbures sont souvent très tributaires de leur secteur dominant et peu d'entre-eux ont réussi à s'affranchir de leur ressource dominante.

Après presque vingt ans de passage à l'économie de marché, l'économie algérienne présente encore les mêmes caractéristiques : très peu industrialisée avec un secteur industriel pesant moins de 5 % du PIB et un tissu économique constitué principalement de petits services et de commerces ; une très faible intégration régionale faute d'une politique d'ouverture internationale ; des agrégats macroéconomiques fortement dépendants des facteurs extérieurs...D'où l'urgence et l'importance de la diversification de l'économie nationale.

Cet impératif s'est traduit par un nouveau modèle de croissance économique adopté récemment (2016), lequel modèle s'appuie, d'une part sur une approche rénovée de la politique budgétaire avec une trajectoire 2016-2019, et d'autre part sur une perspective de diversification et de transformation de l'économie à l'horizon 2030. En effet, un effort colossal est sollicité afin de redynamiser le tissu productif existant et l'inscrire dans une perspective de compétitivité et d'attractivité internationales. C'est sur cette perspective que nos voisins, ainsi que d'autres pays comme la Corée du sud, la Malaisie, ou la Turquie, ont fondé leur base productive.

Or, pour le moment, la situation paradoxale de l'économie algérienne caractérisée d'un côté d'abondance en ressources naturelles, dont l'exportation génère des revenus considérables au pays mais dont le mode de gestion est décrié par tout le monde, et de l'autre côté par un ensemble de contraintes empêchant à la mise en œuvre des leviers de la diversification économique.

INTRODUCTION GENERALE

C'est en tout cela que le présent travail va apporter sa contribution. Son objectif premier est en effet, de répondre à la question suivante : **pourquoi l'Algérie n'arrive pas à mettre en œuvre des leviers de diversification économique ?**

Pour répondre à cette question on doit discuter d'un certain nombre de questions importantes à savoir :

L'Algérie est-t-elle touchée par la malédiction des ressources naturelles ?

Est-ce que les relations socioéconomiques dans le tissu économique et la qualité des institutions algériennes sont à l'origine du non diversification de l'offre économique du pays ?

L'ouverture économique est-elle un déterminant à la diversification ?

D'après la revue de la littérature et l'observation des expériences réussies de certaines économies, **nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :**

-l'absence d'une politique efficace d'exploitation des ressources naturelles a un impact négatif pour diversifier l'offre économique en Algérie.

- La mauvaise qualité du climat des affaires en Algérie a un impact négatif sur la diversification de l'offre économique.

- L'absence d'une politique d'ouverture internationale (d'intégration) a un impact négatif sur la compétitivité du pays et la diversification de son offre économique.

Pour pouvoir vérifier ces hypothèses, nous avons procédé, d'une part à une recherche bibliographique et documentaire autour de la thématique de la diversification afin d'identifier ses dimensions micro et macroéconomiques. Cette revue bibliographique nous a permis aussi de se focaliser sur les déterminants essentiels et les théories fondatrices d'une économie diversifiée. Nous verrons que ces déterminants sont essentiellement institutionnels.

D'autre part, nous avons choisi de mesurer ces déterminants institutionnels en utilisant les indicateurs d'évaluation du climat des affaires selon le Doing Business afin de montrer que la faible compétitivité de l'économie algérienne a un impact négatif à la diversité des acteurs économiques. Ensuite, nous avons fait le choix du benchmarking comme approche afin de montrer le retard qu'accuse l'Algérie en termes d'ouverture et d'intégration régionale, lequel retard est l'origine du non diversification de son économie.

INTRODUCTION GENERALE

Cette étude voudrait souligner que la stratégie de diversification, fondée sur une analyse solide de la vulnérabilité de l'économie Algérienne, doit viser à construire, non pas une économie Algérienne diversifiée sur base des filières principalement orientées vers le marché mondial, mais un tissu économique intégré, avec plusieurs ressorts de croissance. Les paramètres de cette stratégie de diversification devraient tenir compte des relations socioéconomiques dans le tissu économique, et dans les relations d'échanges interindustriels et intersectoriels. Cette étude entend apporter sa contribution au débat national sur la diversification.

Nous avons structuré notre mémoire en quatre chapitres :

Le premier chapitre intitulé « cadre conceptuel de la diversification. » présente dans un premier temps définition et topologie de diversification, ensuite les principaux objectifs et stratégies de la diversification et en fin les indices de mesure de cette dernière.

Le deuxième chapitre présente brièvement les « les déterminants essentiels et les principales théories de la diversification ». Ce chapitre est subdivisé en deux sections : la première traite les principales théories fondatrices de la diversification économique et la deuxième est consacrée aux importants déterminants de la diversification économiques.

Le troisième chapitre intitulé « l'économie algérienne face à la diversification économique qui sera axé, dans la première section, sur l'état des ressources naturelles et du tissu économique en Algérie, et dans la seconde section sur évaluation du climat des affaires en Algérie et la troisième section sur les enjeux de l'ouverture internationale et le potentiel des exportations de l'Algérie.

Le dernier chapitre présente la politique de diversification à travers une étude comparative entre l'Algérie et l'Indonésie où la première section étudie le secteur agricole et la deuxième section sur le secteur industriel et la dernière section sur l'investissement direct étranger.

Enfin nous terminerons notre travail par une conclusion générale dont laquelle nous présenterons les principaux résultats de notre recherche.

CHAPITRE I : LE CADRE
CONCEPTUEL DE LA
DIVERSIFICATION

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

Introduction

Selon Schuh et Barghouti (1988), « *La diversification économique est le processus de transformation structurelle d'une économie qui migre d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activités primaires (ressources naturelles, agriculture, etc.) vers les secteurs secondaires (industrie de transformation, manufactures, etc.) et tertiaires (commerce, tourisme, etc.)* »¹.

L'Objectif de ce chapitre est de savoir : comment les économistes abordent le concept de la diversification économique. D'ailleurs, qu'est-ce que la diversification économique? D'où origine ce concept? Quelle trajectoire épistémologique a-t-il suivi dans l'histoire? Quels sont les types de la diversification économiques, ses objectifs et ses stratégies ? Pour répondre nous avons structuré notre chapitre en deux sections : la première parlera sur définitions, origine et typologie de la diversification ; la deuxième présentera les principaux objectifs et stratégies de la diversification, ses avantages et ses inconvénients ; la troisième section sur les indices de mesure de la diversification.

Section 1 : Définition, origine et typologie de notion de la diversification

Dans cette section, nous allons définir la notion de la diversification et son origine. Ensuite, nous présenterons ses différents types formes.

1.1. Définition de la diversification économique

La diversification vient du mot *Diversus* en latin, synonyme du mot varier, est l'action de diversifier, c'est-à-dire de faire prendre à quelque chose des caractères ou des aspects divers, ainsi que le résultat de cette action. La stratégie de diversification repose sur le fait de développer ou d'acquérir de nouvelles activités, ou de les étendre sur de nouvelles zones géographiques. Elle désigne l'élaboration de produits innovants sur des marchés nouveaux.

En économie, est une notion complexe et polysémique, et selon plusieurs auteurs et acceptations (Rosentein-Rodan 1943 ; Penrose, 1959 ; Marris, 1964 ; Leontief, 1986 ; Clemenson, 1992 ; Berezin, 2002, etc. ...) la diversification économique touche les deux dimensions macroéconomique et microéconomique. (est ce que c'est un bas de page ou.....)

¹ 1Schuh, E., &Barghouti, S. (1988), « Agricultural diversification in Asia », Finance and Development, pp. 2541-2544. Cité par PATERNE NDJAMBOU « Diversification Economique Territoriale » Thèse de doctorat, université de Québec, Octobre 2013.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

1.1.1. Sur le plan microéconomique

Est une stratégie de développement mise oeuvre par des entreprises qui souhaitent prendre position sur de nouveaux marchés, pour à la fois développer leur chiffre d'affaires, mais aussi, pour diminuer le risque de volatilité de leurs résultats associés à des activités concentrées. La diversification économique est souvent difficile à réussir, dans la mesure où elle implique de gérer de nouveaux produits, de nouveaux clients des marchés différents. Plusieurs auteurs ont la définit tel que :

- ✓ Igor Ansoff (1957,1965) est la définit comme l'entrée d'entreprises sur de nouveaux marchés avec de nouveaux produits simultanément ;
- ✓ Allen et Hamilton (1982) définissent la diversification économique comme une stratégie consistant à investir dans de nouveaux produits ou services, dans une nouvelle clientèle cible ou un nouveau marché dans une nouvelle zone géographique (internationalisation) ;
- ✓ Pour leurs parts, Ramanujan et Varadarajan ont la définissent comme l'occupation d'une entreprise dans de nouvelles lignes d'activité, grâce à un processus de développement interne d'affaire ou grâce à des fusions et des acquisitions, ce qui entraine des changements dans la structure productive et la gestion de l'entreprise ;
- ✓ Et parmi les définitions les plus récentes Detrie (2005), la diversification du portefeuille produits/services est la mise en œuvre de nouvelles compétences, l'utilisation des nouvelles technologies et l'innovation pour la création des nouveaux produits qui doivent présenter une synergie forte et maximale qui permettra à l'entreprise d'accroître l'expérience globale sur chacun des nouveaux domaines d'activités et aussi d'accroître son potentiel de ventes⁵ ;
- ✓ Kotler et Dubois (2006) définissent la diversification économique comme une stratégie de développement à travers laquelle une entreprise élargit ses possibilités d'offre afin de se protéger contre les variations de conjoncture économique et les goûts des consommateurs.

En somme, du point de vue microéconomique la diversification désigne la stratégie de développement d'une entreprise qui permet d'acquérir de nouveaux marchés, dans le but de développer son chiffre d'affaires, mais aussi de réduire les risques de volatilité des résultats. Il faut noter qu'une diversification économique réussit difficilement, parce qu'elle implique

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

aussi bien la gestion de nouveaux clients et de nouveaux produits, que celle de marchés variés.

1.1.2. Sur le plan macroéconomique

Une économie est dite diversifiée si sa structure productive est dispersée en un grand nombre d'activités différentes les unes des autres par la nature des biens et services produits.. La diversification sur le plan macroéconomique concerne le développement territoriale sous formes de collectivité locale, d'une ville, d'une municipalité, d'une province, d'un pays, d'une communauté /union économique et un continent. Certains auteurs définissent la diversification économique sur le plan macroéconomique ainsi comme :

- ✓ Pour Clemenson (1992), la diversification économique est un accroissement du nombre d'emplois dans une collectivité grâce à l'arrivée d'un nouveau secteur d'activité ou à l'expansion d'un secteur existant qui n'est pas le seul secteur ou le secteur dominant de la localité ;
- ✓ Selon Schuh et Barghouti (1988), Barghouti et coll. (1990), Petit et Barghouti (1992), la diversification économique est le fait de transformer structurellement une économie qui fait partie d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activités primaires (Ressources naturelles, agriculture, etc.) Vers les secteurs secondaires (industrie de transformation, manufactures, etc.) et tertiaires (commerce, tourisme, etc.). Cependant ce processus ne signifie pas la disparition des secteurs primaires, mais il se caractérise seulement par la réduction de l'importance relative de leur contribution dans la création de richesse de l'économie concernée ;
- ✓ Et kamgna (2010), la diversification économique permet à une économie de ne pas être excessivement dépendante des secteurs économiques fondés sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles.

En somme, nous pouvons définir la diversification macro économiquement comme le processus de diversification du tissu économique d'un territoire, d'une ville, d'une municipalité, d'une province, d'un pays, d'une communauté /union économique, et d'un continent grâce à la création de nouvelles branches d'activités ou l'expansion des branches déjà existantes dans une perspective durable.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

1.2. Origine et évolution de notion de la diversification

L'analyse historique de la diversification économique décrit une évolution faisant apparaître différentes phases, ce qui nous conduit d'abord à suivre sa trajectoire au niveau microéconomique avant de la voir au niveau macroéconomique.

1.2.1. Sur le plan microéconomique

L'analyse historique de la diversification des entreprises décrit une évolution faisant apparaître différentes phases de tendance stratégique. De 1910 à 1950 les grandes entreprises choisissaient des stratégies de spécialisation en cherchant à capitaliser leur activité de base puis elles optent pour des stratégies d'intégration verticale, afin de développer leur profitabilité. La seconde phase, de 1950 à 1980, les grandes entreprises ont favorisé des stratégies de diversification pour se développer, la grande taille devient un idéal Managérial (*Big is beautiful*).

Durant les trente glorieuses les opportunités liées au développement rapide des marchés constituaient une véritable chance pour les entreprises. La crise économique a remis en question ce type de stratégie. La troisième phase : les années 1980 à 1990 sont marquées par des stratégies de réseaux, associant une orientation sur le métier et les compétences de base, une externalisation des activités non créatives de valeur et des pratiques de coopération. Dans ce contexte, les modèles de gestion redécouvrent les qualités et valeurs de la petite entreprise (*Small is beautiful*). La fin des années 90 se traduit par des stratégies de globalisation symbolisées par de nombreuses alliances, fusions et acquisitions. Quant à la petite entreprise, on réintroduit les stratégies d'entrepreneuriat.

1.2.2. Sur le plan macroéconomique

La genèse de la diversification remonte aux États-Unis et à l'Amérique latine lors de la crise des années 1930 avec la chute spectaculaire du cours des matières premières. Plusieurs travaux ont été réalisés à ce sujet, et les premiers ont été effectués par McLaughlin (1930) sur les villes américaines. Par la suite, les travaux de Rosenstein-Rodan et Leontief ont mis l'accent sur les notions d'effets d'entraînement et de densification des matrices intersectorielles (Leontief, 1986; Rosenstein-Rodan, 1943).

D'autres travaux sur la diversification ont également montré qu'elle joue un rôle essentiel dans la maîtrise des fluctuations du cours des matières premières pour les pays en

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

développement (Massel, 1970). De leur côté, Kuznets et Rostow affirment que afin que les économies puissent arriver à la croissance et le développement des transformations structurelles des économies et de leur diversification doit être mises en place. Tous ces travaux ont été réalisés dans le but d'alimenter par la suite les réflexions et les discussions sur les politiques régionales, commerciales et industrielles de nombreux pays.

La diversification, en macroéconomie, est passée par plusieurs phases, le modèle de la diversification était un thème de réflexion sur la croissance et le développement de 1940. Durant cette phase, elle a été mise en œuvre comme stratégie de développement par la plupart des pays en développement. Mais cette stratégie était un échec dans certains pays et la crise de 1980 a orienté les stratégies de développement vers la spécialisation internationale et la stabilité économique. Ce qui s'est traduit par l'application des programmes d'ajustement structurels dans les années 1980 et 1990, le choc de la crise asiatique a relancé le débat sur la diversification à la fin des années 1990. De nos jours la diversification est devenue indispensable pour le développement des pays dépendants des exportations des ressources naturelles brutes.

1.3. Typologie de la diversification

À partir des typologies de la diversification d'Ansoff (1957), de Salter et Weinhold (1979), de Porter (1998) et de bien d'autres auteurs, la littérature économique distingue six formes de diversification qui peuvent être utilisées par les dirigeants d'entreprises comme par les pouvoirs publics, dans le but d'assurer leur repositionnement, leur redéploiement, leur expansion ou leur survie.

1.3.1. Diversification Verticale

C'est une forme par laquelle l'entreprise fabrique des pièces ou des biens qui rentrent dans la constitution des produits existants, ou bien elle fabrique de nouveaux produits dont les anciens sont des composants ou des matières premières. Cette forme de diversification permet à l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences, et de renforcer son potentiel concurrentiel dans son champ d'activité principale, et s'offre de nouvelles compétences fonctionnelles à celles déjà existantes⁵, elle peut se faire en amont ou en aval de la chaîne de production. Dans le cas où l'entreprise étend ses activités à de nouvelles étapes du processus de production antérieur à celles qu'elle réalisait déjà.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

1.3.2. Diversification horizontale

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise fabrique des produits/services nouveaux, qui sont conformes ou complémentaires à son expertise actuelle, en matière d'expérience et de technique de production. Cette forme peut être synonyme de la diversification verticale, dans le cas où l'entreprise décide d'étendre son activité vers des produits ou des marchés qui demandent des compétences fonctionnelles identiques à celles déjà obtenues.

1.3.3. Diversification latérale

Autrement appelée diversification *congloméra* ou hétérogène, où l'entreprise fabrique de nouveaux produits sans aucune relation ou rapport avec ses produits ou services actuels, ni avec ses marchés acquis, c'est-à-dire que l'entreprise entre dans un nouveaux domaine d'activité, destiné à de nouveaux marchés. Tous les avis sont réunis pour affirmer que c'est la forme de diversification la plus risquée, car elle induit un changement important dans la chaîne de production.

1.3.4. Diversification concentrique

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise cherche dans un premier temps à augmenter la gamme des produits, destinée à ses clients actuels et atteindre par la suite d'autres clients différents pour ses produits traditionnels⁸.

1.3.5. Diversification géographique

Les entreprises doivent maîtriser dans le cadre de cette stratégie de nouveaux facteurs clés de succès, pour s'implanter dans une nouvelle zone géographique, en offrant les mêmes produits. Dans ce cas l'entreprise doit s'adapter au nouvel environnement dans lequel elle fait son entrée.

1.3.6. Diversification financière

La diversification financière est une stratégie d'investissement, qui consiste à répartir les capitaux entre différentes classes d'actifs monétaires et financiers, qui peuvent même provenir de différentes économies du monde (niveau international). Elle fait référence à la diversité des actifs, qui font partie d'un portefeuille d'actifs (actions, obligations). La diversification financière vise donc à protéger les capitaux investis, contre les risques associés à la détention

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

d'un nombre trop limité d'actifs. L'objectif de la diversification financière, étant de trouver le meilleur compromis au profit de l'investisseur du couple rendement /risque.

Cela a comme avantage la diminution du risque, relatif aux récessions économiques, qui peuvent subvenir à n'importe quel moment et dans n'importe quelle région du monde. Derrière le mot diversification, on trouve donc une stratégie d'entreprise qui peut prendre de très nombreuses formes. S'il existe un si grand nombre de formes différentes de diversification, c'est pour pouvoir s'adapter facilement à la situation de chaque entreprise.

Section 2 : Les objectifs et les stratégies de la diversification

Dans cette section, nous allons définir les objectifs et les stratégies de la diversification. Ensuite, nous présenterons ses avantages et ses inconvénients.

2.1. Les objectifs de la diversification

En se diversifiant, une entreprise s'ouvre à de nouveaux marchés, et engrange donc de nouveaux profits ; cela peut aussi avoir comme effet d'améliorer son image de marque, et ainsi attirer de nouveaux clients connaisseurs de la qualité des produits d'ores et déjà fournis par cette entreprise. Vendre sur de différents marchés, c'est aussi un moyen de réduire les risques de faillite de l'entreprise si un des marchés de l'entreprise s'écroule.

Il est louable ici de dire que, l'objectif est tout résultat qu'une organisation vise à réaliser afin de maximiser son profit tout en satisfaisant ses clients par ses offres. Toutefois, l'objectif sera déterminé sur plusieurs plans :

2.1.1. Objectifs stratégique et concurrentiel

a. Sur le plan stratégique

L'analyse stratégique se fonde sur un ensemble de mesures préventives et défensives qui modifie la structure des influences, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. Nous reconnaissons avec Martinet (1987) que « *la seule raison d'être de la pensée stratégique réside dans une compréhension suffisante de la réalité pour forger des instruments de maîtrise de développement de l'entreprise* »², la diversification se perçoit ici comme l'élargissement du champ d'activité de l'entreprise lui permettant de se développer sur le long terme, Seule garante de sa pérennité. La diversification permettra ici à l'entreprise de

² JEAN Louis, 100 fiches pour comprendre la stratégie d'entreprise, Bréal, France, 2002.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

maintenir une distance avec ses principaux concurrents. La diversification de l'entreprise dépend ainsi de sa capacité à créer de la valeur pour sa clientèle actuelle et potentielle. Elle s'inscrit dans la recherche de la compétitivité par l'identification des sources de valeurs.

b. Sur le plan concurrentiel

Porter (2000) a su réinsérer l'entreprise dans son milieu concurrentiel, pour lui « *la recherche de la performance ne dépend plus de la seule action de la firme, mais de ses capacités à s'accommoder, voir à s'approprier les règles du jeu concurrentiel dans un secteur* »³. Les entreprises doivent donc, au préalable, analyser en profondeur leur position concurrentielle afin de mettre en place une stratégie de diversification apte et adaptée à leur situation et pouvant ainsi conduire à l'exploitation d'un potentiel existant et le développement de nouvelles formes d'avantages organisationnels et économiques.

2.1.2. Les objectifs organisationnels et économiques :

c. Sur le plan organisationnel

Orsini (1987) admet ici que « *la réussite d'une entreprise, sa prospérité passent nécessairement par une bonne organisation qui améliore sa productivité* »⁴. La diversification qui intègre de nouvelles compétences dans la gestion de nouveaux domaines d'activité, favorise les synergies entre anciennes et nouvelles activités permettant une bonne circulation de l'information au sein de la structure. La flexibilité de la structure dans la gestion de ses activités permet à celle-ci de s'adapter à l'évolution de l'environnement, et reflète souvent mieux la perspective de la croissance économique.

d. Sur le plan économique

L'un des éléments qui guident l'appréciation de l'entreprise est la mesure de l'indicateur économique. Cette mesure passe par l'analyse de la rentabilité ou du rendement. La rentabilité étant considérée comme un bénéfice net réalisé sur une opération ou une transaction commerciale.

Ainsi, la diversification qui est une stratégie de minimisation du risque en garantissant un rendement meilleur, est une issue par laquelle les entreprises peuvent accroître leur rendement en mettant en place de nouvelles offres aussi attrayantes et compétitives. Cette

³ PORTER, *Avantage concurrentiel*, economica, Paris, 2000.

⁴FELIX Orsini, *Co responsable de l'organisation mondiale corporate*, Lavoiserie, Paris, 2005.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

compréhension de l'objectif de la notion de diversification nous amène à nous intéresser aux composantes de ce concept.

2.2. Les stratégies de la diversification

2.2.1. Les stratégies fondées sur l'agriculture

Autrement appelée la révolution verte qui est une politique de transformation des agricultures de pays donnés soit développés ou en voie de développement, car il s'agit bien d'une activité porteuse et source d'avenir radieux pour ceux qui en vivent et pour l'économie du pays en question, pour qu'elle soit accompagnée par les pouvoirs publics dans ses divers projets. La « révolution verte » désigne le boom technologique réalisé en agriculture au cours de la période 1960-1990 au niveau mondial à la suite d'une volonté politique et industrielle, appuyé sur les progrès scientifiques et techniques réalisés dans le domaine de la chimie et des engins agricoles durant la première guerre mondiale et poursuivis durant l'entre deux guerres, ce qui a contribué à la révolution verte aussi et l'utilisation des engrais minéraux et des produits phytosanitaire, de la mécanisation et de l'irrigation.

2.2.2. Les stratégies fondées sur l'industrialisation

Dans cette deuxième catégorie de stratégies, on peut souligner trois démarches fondées sur la diversification par l'industrialisation :

a. L'industrialisation par substitution aux importations (ISI)

Après la deuxième guerre mondiale, de nombreux pays en développement ont essayé de sauver l'essor de leur tissu industriel par la réduction des importations des biens manufacturés pour acquérir à l'industrie nationale un avantage comparatif. L'argument théorique de la protection des industries naissantes a joué un rôle important dans cette stratégie de diversification. Cet argument repose l'idée de la défaillance du marché selon lequel, les industries naissantes ne peuvent pas faire face aux pouvoirs du marché des grandes entreprises opérationnelles sur le marché.

En ce qui concerne les pays en développement, les premières expériences historiques de cette stratégie ont été réalisées en Amérique latine dans les années trente et quarante à la suite de la Grande dépression. Elle a connu un succès relatif dans les pays comme l'Argentine, le Mexique, le Brésil (Baer, 1972), pour ce dernier, l'auteur affirme que tous les pays qui se sont

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

industrialisés après le Royaume-Uni sont passés par une étape d'industrialisation par substitution des importations où la grande partie de l'investissement dans l'industrie a été dirigée pour remplacer des importations.

b. L'industrialisation par les industries industrialisantes (III)

La paternité de cette stratégie est attribuée à l'économiste français DESTANNE DE BERNIS. S'inspirant de la notion de pôles de croissance de François Perroux, dont il est le disciple, DESTANNE DE BERNIS (1966) a défini l'industrie industrialisantes comme : « *la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans son environnement localisé et daté un noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice interindustrielle et des transformations de fonctions de production* »⁵. Cette politique d'industrialisation pour la diversification est d'une logique verticale de diversification, alimentée par l'effet d'entraînement et d'une connexion intersectorielle sous le principe de Leontief, dont les outputs d'un secteur seront des inputs d'autres secteurs.

c. L'industrialisation par les exportations (IE)

A partir du milieu des années 1960, la réussite de certains pays qui ont adoptés une diversification par l'industrialisation sous la promotion des exportations a mis fin au dogme de ISI et de III. Il s'agit de la transformation structurelle pour la diversification des exportations. L'industrialisation par substitution des exportations est l'une des stratégies dont l'application intègre plusieurs typologies de la diversification. Premièrement, la diversification verticale est mise en valeur par la migration des exportations des produits de base vers des produits manufacturés. Deuxièmement, la transformation des produits de base non élaborés en produits élaborés est en conformité avec les principes de la diversification horizontale. Troisièmement, l'exportation des produits manufacturés vers d'autres pays et continents répond à la diversification géographique. Enfin, quatrièmement, la réduction des risques du pays aux effets néfastes des chocs commerciaux externes par l'exportation de plusieurs types de produits s'inscrit dans la logique de la diversification financière.

⁵DESTANNE DE BERNIS, G. (1966), « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », *Économie Appliquée*, Tome XIX, N° 3-4, P. 419.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

2.3. Les avantages et inconvénients de la stratégie de diversification

La diversification présente des avantages et inconvénients

2.3.1. Les avantages de la diversification

La diversification présente de nombreux avantages qui permettent de renforcer la position concurrentielle de l'entreprise:

- i. L'accroissement du pouvoir du marché : les groupes diversifiés s'appuient sur leur taille et la variété de leurs métiers pour accentuer la pression sur les entreprises qui sont spécialisées dans une seule activité. Un groupe diversifié peut aussi espérer bénéficier de relations avantageuses avec des entreprises partenaires (clients ou fournisseurs) qu'il a intégrées ;
- ii. L'internalisation de transactions à moindre coût : un groupe diversifié peut profiter de transactions internes plus avantageuses qu'elles ne le sont sur le marché. Il bénéficie d'une information plus complète que celle dont il disposerait sur le marché des capitaux ou du travail. Il agit comme un mini-marché interne qui répartit ses ressources entre les différentes activités ;
- iii. Les économies d'éventail ou de champ : une même ressource peut être utilisée pour fabriquer des produits ou des services différents. Le coût de cette ressource est alors étalé sur plusieurs catégories de produits et sur des volumes plus importants. L'entreprise diversifiée profite ainsi d'un avantage sur l'entreprise spécialisée ;
- iv. La diversification du risque : en se diversifiant, l'entreprise répartit le risque. L'échec d'une activité (retournement de conjoncture, arrivée de nouveaux entrants...) peut alors être compensé par les autres métiers du groupe.

2.3.2. Les problèmes soulevés par la diversification

Cette stratégie présente aussi des inconvénients pour l'entreprise qui entraîne 4 sortes de risques tels que:

- i. Le premier risque est celui d'une réaction des concurrents déjà installés sur le marché. Ceux-ci peuvent engager des actions de riposte (baisse brutale des prix) ou élever des barrières à l'entrée (bloquer le réseau de distribution, imposer de gros investissements) ;

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

- ii. Le second risque est que le nouvel arrivant entraîne un excès d'offre sur le marché, provoquant une mévente, la guerre des prix et des luttes commerciales ;
- iii. Le troisième risque est lié aux coûts d'entrée sur le marché : les capitaux nécessaires en immobilisations, en stocks, en dépenses commerciales... Ces coûts d'entrée risquent d'être trop élevés par rapport aux capacités financières de l'entreprise ;
- iv. Le dernier risque tient aux pertes de démarrage. Elles proviennent du fait que le produit est en phase de lancement et que les volumes sont faibles, d'où des surcoûts en raison de l'absence d'économies d'échelle et d'apprentissage. Ainsi l'absence de maîtrise par une firme de la totalité des compétences nécessaires à l'exercice d'un nouveau métier peut lui infliger des handicaps concurrentiels insurmontables. Pour minimiser ces risques, l'entreprise doit découvrir les métiers où le marché est peu concurrentiel, et pour lesquels elle dispose d'une partie des compétences nécessaires. L'entreprise s'orientera de préférence vers des secteurs nouveaux, à excès de demande et à croissance rapide, avec une offre très dispersée.

Section 3 : Mesures et indices de la diversification

Plusieurs méthodes permettent de mesurer l'importance de la diversification : le nombre d'industries dans lesquelles l'entreprise est présente, le ratio de spécialisation, l'indice de Berry-Herfindahl, la mesure de l'entropie, l'indice d'Utton et la classification de Rumelt. La mesure de la diversification doit tenir compte du nombre d'industries dans lesquelles l'entreprise est présente, du poids relatif d'une industrie parmi l'ensemble des industries dans lesquelles l'entreprise s'engage, et de la relation entre ces industries. Parmi ces méthodes, l'indice de Berry-Herfindahl, la mesure de l'entropie et la classification de Rumelt sont souvent utilisés.

La mesure de la diversification a pour objectif de mettre en évidence la relation entre la performance et la stratégie de diversification. L'indice Berry-Herfindahl et la classification de Rumelt comportent des avantages et des inconvénients. L'indice de Berry-Herfindahl est simple à calculer et objectif, mais il ne distingue pas entre la diversification reliée et non reliée. Il ne permet pas d'établir un rapport exact entre la diversification et la performance. En

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

revanche, la classification de Rumelt capture la subtilité de la stratégie de diversification, mais elle est subjective et complexe à mesurer.

L'indice d'entropie, proposé par Jacquemin et Berry, cumule les mérites de ces deux méthodes. La mesure de l'entropie est constituée par les trois éléments suivants : (1) le nombre d'industries auxquelles la firme participe ; (2) la répartition du chiffre d'affaires total de la firme entre ces industries ; (3) l'intensité de la relation entre ces industries (Palepu, 1985).

Elle enrichit l'indice de Berry-Herfindahl en mesurant le rapport entre les activités dans lesquelles la firme s'engage et elle simplifie aussi la méthode de Rumelt qui distingue trop en détail les stratégies de diversification. La propriété principale de cet indice est de permettre la décomposition de la diversification totale en deux composantes inter et intra-classe, lorsque nous pouvons disposer de données à deux niveaux de nomenclatures (l'industrie et le secteur). La diversification non reliée quantifie la répartition des activités de la firme entre plusieurs secteurs non liés, et la diversification reliée mesure la répartition des activités d'une firme entre les industries d'un même secteur (voir annexe).

Cette mesure considère le nombre d'industries dans lesquelles l'entreprise s'engage, l'importance relative des industries et la relation entre ces industries, ce qui permet d'évaluer la direction de la diversification et ce qui permet de montrer la relation exacte entre la diversification et la performance (Jacquemin, 1975).

Nous optons, dans ce travail, pour l'indice d'Herfindahl-Hirschman pour analyser les déterminants de la diversification. Le choix de retenir cet indice tient au fait qu'il est à la fois le plus simple à programmer et le plus fréquemment utilisé dans la littérature sur la diversification des exportations.

3.1. L'indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman (HHI) est une mesure communément admise de la concentration du marché. Il est calculé en quadraçant la part de marché de chaque entreprise concurrente sur le marché, puis en additionnant les chiffres qui en résultent, et peut aller de près de zéro à 10 000. Le ministère de la Justice des États-Unis utilise l'HHI pour évaluer les questions de fusion potentielles. C'est la somme de carré de la part de marché cumulée des firmes d'une industrie ou d'un marché.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

3.1.1. Rupture de l'Indice Herfindahl-Hirschman - HHI'

Plus un marché est proche d'un monopole, plus la concentration du marché est forte (et plus sa concurrence est faible). Si, par exemple, il n'y avait qu'une seule entreprise dans une industrie, cette entreprise aurait une part de marché de 100%, et l'IHH serait de 10 000, ce qui indiquerait un monopole. Si des milliers d'entreprises étaient en concurrence, chacune aurait une part de marché de près de 0%, et l'indice HHI serait proche de zéro, indiquant une concurrence presque parfaite.

Le ministère de la Justice des États-Unis considère un marché avec un IHH de moins de 1 500 pour un marché concurrentiel, un IHH de 1 500 à 2 500 pour être un marché modérément concentré et un IHH de 2 500 ou plus pour être un marché hautement concentré. En règle générale, les fusions qui augmentent l'IHH de plus de 200 points dans des marchés hautement concentrés soulèvent des préoccupations en matière d'antitrust, puisqu'elles sont censées renforcer le pouvoir de marché en vertu de la section 5.3 du Horizontal Merger Guidelines émises conjointement par le ministère et la Federal Trade Commission (FTC) .⁶

3.1.2. Exemples de calcul d'indice de Herfindahl-Hirschman

L'IHH est calculé en prenant la part de marché de chaque entreprise de l'industrie, en la quadrature, et en additionnant le résultat:

$$HHI = \sum_{i=1}^n S_i^2 \text{ pour } i = 1 \dots n$$

S_i est le pourcentage de part de marché de la $i^{\text{ème}}$ firmes

Sa valeur est proche de '0' quand il y a un grand nombre de firmes de meme taille

Sa valeur est '1' en cas de monopole

$HHI = s_1^2 + s_2^2 + s_3^2 + \dots + s_n^2$ (où s est la part de marché de chaque firme exprimée sous la forme d'un nombre entier, et non d'une décimale)

Considérons l'industrie hypothétique suivante avec quatre entreprises au total:

➤ Une part de marché ferme = 40%

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

- Deux parts de marché fermes = 30%
- Trois parts de marché fermes = 15%
- Part de marché de quatre entreprises = 15%

3.1.3. L'IHH est calculé comme suit

$$IHH = 40^2 + 30^2 + 15^2 + 15^2 = 1600 + 900 + 225 + 225 = 2950$$

Ceci est considéré comme une industrie très concentrée, comme prévu puisqu'il n'y a que quatre entreprises. Mais le nombre d'entreprises dans une industrie n'indique pas nécessairement la concentration du marché, c'est pourquoi le calcul de l'IHH est important. Par exemple, supposons qu'une industrie compte 20 entreprises. La première a une part de marché de 48,59% et chacune des 19 entreprises restantes détient une part de marché de 2,71% chacune. L'IHH aurait exactement 2500, indiquant un marché très concentré. Si l'entreprise numéro un détenait une part de marché de 35,82% et que chacune des entreprises restantes détenait 3,38% de part de marché, l'IHH serait exactement de 1500, ce qui indiquerait un marché concurrentiel.

3.2. L'indice d'entropie

Les parts de marché sont pondérées par le logarithme de la part de marché, permet de décomposer en sous-groupes le niveau de concentration observé.

$$E = \sum_{i=1}^n S_i \cdot \log(1/S_i)$$

Si sa valeur est '0', cela indique qu'il n'y a qu'une firme sur le marché. La valeur maximum qui peut être prise par l'indice est, pour les firmes aux parts de marché égales, le log du nombre de firmes sur marché.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons mis en évidence le caractère multidimensionnel du concept de diversification, et ce, par rapport aux deux niveaux d'analyse micro et macroéconomiques.

Ce chapitre met aussi en évidence le caractère processuel de la diversification, au sens où elle est considérée comme un processus de transformation structurelle et dynamique d'une économie.

CHAPITRE I : Le cadre conceptuel de la diversification

Enfin, ces caractéristiques multidimensionnelles et processuelles de la diversification expliquent la diversité des approches théoriques de la diversification et c'est l'objet du chapitre suivant.

**CHAPITRE II : LES
PRINCIPALES THEORIES ET LES
DETERMINANTS DE LA
DIVERSIFICATION**

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

Introduction

Ce chapitre a pour objet d'exposer les principales théories et les importants déterminants de la diversification économique. Nous essayons d'expliquer les apports de ces théories dans la compréhension du phénomène de diversification, notamment au niveau macroéconomique, tout en soulignant aussi les limites de chaque théorie. La première section est consacrée à la présentation des principales théories de la diversification économique à savoir la théorie moderne de portefeuille ; la théorie du commerce intra-branche ; La théorie de la croissance endogène et la théorie de la malédiction des ressources naturelles et les différents concepts liés à cette dernière ainsi que les auteurs qui sont intéressés à ce paradigme. Dans une seconde section, Nous essayons d'expliquer les importants déterminants de la diversification. A travers ce chapitre nous comprendrons que la dotation en ressources naturelles peut nuire à la croissance économique d'un pays faute d'une bonne gouvernance. De même, de mauvaises institutions peuvent être à l'origine d'une économie non diversifiée.

« Toute théorie, y compris scientifique, ne peut épuiser le réel, et enfermer son objet dans ses paradigmes¹. » [Edgar Morin] : Extrait de *Le paradigme perdu : Nature humaine*.

« Les faits scientifiques démontrés restent immuables mais leur explication varie avec les progrès de la connaissance. Les théories de Darwin et de Pasteur sont déjà dépassées. L'atome, jadis miracle de simplicité, est devenu miracle de complexité². » [Gustave Le Bon] : Extrait de *Les incertitudes de l'heure présente*.

Section 1 : Théories fondatrices de la diversification économique

Jusqu'ici, nous avons pu voir que la diversification est un concept qui s'enracine dans les sciences économiques et les sciences de la gestion. Afin de mieux justifier cette orientation, nous allons maintenant présenter principales théories fondatrices de la diversification, en l'occurrence la théorie moderne du portefeuille, la théorie du commerce intra-branche et la théorie de la croissance endogène et en fin la théorie de la malédiction des ressources naturelles

¹ Edgar Morin, *Le paradigme perdu : Nature humaine*, Paris : Éditions du Seuil, 1973, 246 pages.

² Gustave Le Bon, *Les incertitudes de l'heure présente*, Paris : Éditions d'Ernest Flammarion, 1923, 230 pages.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

1.1. La théorie moderne de portefeuille :

C'est une approche avancée grâce à des travaux réalisés dans les années cinquante par le père fondateur, qui est nul autre que le professeur Harry Markowitz, de l'Université de Chicago. Ses travaux lui ont d'ailleurs permis d'obtenir en 1990 le prix Nobel d'économie en compagnie de Merton Miller et William Sharpe pour les fondements de base sur lesquels les investisseurs institutionnels contemporains construisent leurs portefeuilles. Pourquoi cette théorie est-elle qualifiée de moderne et quels sont les postulats et principes qui la sous-tendent? Quels enseignements peut-on tirer de ces postulats et principes pour la diversification économique?

Si les historiens sont partagés sur l'origine des temps modernes entre l'invention de l'imprimerie typographique par Gutenberg vers 1440 et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, les financiers sont tous unanimes pour dire que la finance moderne trouve son origine après la Seconde Guerre mondiale dans les années cinquante avec les travaux de Markowitz (1952, 1959)³ et de Modigliani et Miller (1958)⁴.

Selon Goffin (2004), la finance moderne « *veut expliquer les phénomènes financiers et indiquer les meilleures décisions financières à prendre pour gérer les entreprises ou les portefeuilles*⁷³ ». La finance moderne est donc l'un des outils utilisés par les investisseurs (gouvernements, dirigeants d'entreprises, actionnaires, banquiers, courtiers en bourse) pour prendre des décisions dans un contexte de mondialisation financière et numérique caractérisée par une prédominance de l'économie financière et spéculative sur l'économie réelle.

La théorie moderne du portefeuille repose sur le concept de la diversification, qui postule qu'un groupe d'actifs financiers (actions, obligations, bons du Trésor, etc.) correctement choisi peut atteindre une meilleure performance avec un risque moindre qu'un actif financier isolé. Autrement dit, lorsqu'un investisseur compose un portefeuille de titres non corrélés, c'est-à-dire des titres dont les cours ou les prix évoluent indifféremment les uns des autres, cela lui permet d'amoinrir son risque et d'obtenir un rendement supérieur.

³ Markowitz, Harry (1952), « Portfolio selection », *Journal of Finance*, 7(1), pp. 77-91.

Markowitz, Harry (1959), *Portfolio selection: efficient diversification of investments*. New York: Wiley.

⁴ Modigliani, Franco et Miller, Merton H. (1958), « The Cost of Capital, Corporation Finance and the Theory of Investment », *The American Economic Review*, 48(3), pp. 261-297.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

Pour élaborer cette théorie moderne du portefeuille, Markowitz (1952, 1959) base son raisonnement sur le principe de l'aversion du risque. Ce principe est fondé sur deux postulats.

Le premier postule qu'entre deux investissements possédant le même rendement espéré, l'investisseur préférera celui qui est le moins risqué;

Le second postule qu'entre deux investissements de même risque, l'investisseur préférera celui dont le rendement espéré est le plus grand. Dans un langage accessible à tous, nous pouvons affirmer que la théorie moderne du portefeuille trouve écho dans le dicton populaire qui dit de « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ». La diversification des actifs financiers réduit efficacement le risque dans le sens où la volatilité d'un portefeuille diversifié est moindre que la moyenne des volatilités de ces composantes, donc de ses actifs financiers pris individuellement. Nonobstant les critiques que Markowitz a essuyées à cause du caractère statique de sa théorie, elle demeure riche d'enseignements pour l'étude de la diversification dans plusieurs sphères de la vie d'un agent économique.

La théorie moderne du portefeuille de Markowitz est :

Premièrement, riche d'enseignements si on l'applique à la situation d'un employé qui souhaiterait réduire ses risques en cas de perte d'emploi dans un contexte international où les crises sont de plus en plus cycliques. La diversification du portefeuille de revenus (revenus de travail et revenus d'investissement) aiderait cet employé, en cas de licenciement, à vivre de ses revenus d'investissement jusqu'à ce qu'il trouve un nouvel emploi.

Deuxièmement, le même principe peut s'appliquer à une entreprise ayant un portefeuille de produits latéralement diversifiés. Les pertes encourues par une gamme de produits en difficulté ne mettraient pas en péril l'avenir de l'entreprise si les autres gammes de produits ne sont aucunement corrélées avec celle traversant une période de tribulations dans un contexte économique défavorable.

Enfin, troisièmement, au niveau macroéconomique, une entité territoriale quelconque, dont le tissu économique est composé de secteurs d'activités différents, est moins assujettie aux turbulences internes et externes lorsque les secteurs d'activités ont un faible degré de corrélation. Si, dans un contexte de mondialisation financière, la théorie moderne du portefeuille trouve son application directe dans la diversification financière internationale et

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

indirecte dans la diversification des exportations, cette dernière est aussi enracinée dans la nouvelle théorie du commerce international de l'échange intra-branche.

Nous ne pouvons parler des théories du commerce international sans penser à la spécialisation internationale promue par les théories classiques des avantages absolus d'Adam Smith (1776), des avantages comparatifs de David Ricardo (1817) et de la loi des proportions des facteurs des théories néoclassiques d'Heckscher (1919), d'Ohlin (1933) et de Samuelson (1941, 1948 et 1949). Mais devant l'incapacité de ces théories d'expliquer le phénomène contemporain caractérisé par les échanges internationaux entre des pays industrialisés ayant des dotations factorielles peu différentes, et devant l'intensification du commerce intra-branche et la libération graduelle des échanges après la Seconde Guerre mondiale avec le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) et plus tard l'OMC (Organisation mondiale du commerce), des nouvelles théories du commerce international se sont développées. Quels sont les fondements de la théorie de l'échange intra-branche et dans quelle mesure intègre-t-elle le concept de la diversification pour expliquer l'échange international des biens intermédiaires et des produits similaires? En quoi la théorie de l'échange intra-branche forme-t-elle un corpus différent des approches classiques?

1.2. La théorie du commerce intra-branches :

L'expression « échanges intra-branches » renvoie à deux connotations. La première connotation de l'échange intra-branche désigne les importations et exportations des produits similaires entre pays. À titre d'exemple, les Français importent des voitures allemandes et des Allemands importent des voitures françaises. La seconde connotation représente les importations et exportations des produits intermédiaires qui sont « réintroduits » dans le processus de production pour fabriquer des produits finis. Il s'agit donc de composants et de pièces détachées incorporés dans la production. La fabrication d'un micro-ordinateur en est un exemple type dans le sens où elle est organisée en stades productifs successifs (conception, fabrication des composants, assemblage) dissociés dans l'espace. La théorie de l'échange intra-branche intègre ces deux dimensions.

Ce sont les travaux de Linder (1961)⁵ avec l'« *approche de la demande représentative* » : **l'approche de la demande représentative** : qui a constitué les fondements de la théorie de

⁵ Linder S. B. (1961), *An Essay on Trade and Transformation*, New York : John Wiley and Sons.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

l'échange intra-branche. Selon cet auteur, la proximité des pays en matière de niveau de développement permet un échange croisé des produits similaires dans le sens où la demande intérieure stimule la production locale qui permet la réalisation des économies d'échelle et un perfectionnement du savoir-faire (*learning by doing*). La réalisation des économies d'échelle incite les producteurs locaux à rechercher des débouchés sur des marchés extérieurs où la demande pour ce type de produit existe déjà. Dans ce cas de figure, ce ne sont plus les facteurs de production (travail, capital, etc.) qui déterminent le commerce international, mais la demande du produit parce que le marché extérieur n'est que le prolongement du marché intérieur.

L'approche de Linder (1961) a été bonifiée par Lassudrie-Duchêne (1971)⁶ avec l'« *approche de la demande différenciée* »,

L'approche de la demande différenciée : qui stipule que si les échanges croisés entre deux pays portent sur des produits similaires, ceux-ci ne sont pas totalement identiques.

Ils peuvent être différenciés par leur qualité ou par leur caractéristique réelle. Par conséquent, la participation d'un pays à l'échange intra-branche lui permettrait de satisfaire la demande intérieure des consommateurs qui veulent différencier leur consommation de celle des voisins et compatriotes. Aussi, cette participation à l'échange intra-branche permettrait d'élargir le marché potentiel des entreprises locales à l'étranger.

Dans la perspective de biens intermédiaires, Lassudrie-Duchêne et Mucchielli (1979) ont démontré que les « *pays intermédiaires* », fabricant des produits technologiquement avancés, intensifs en capital technique et en savoir-faire humain, ont des avantages comparatifs par rapport aux pays en développement et un désavantage comparatif par rapport aux pays développés. Il s'agit du principe des avantages comparatifs relatifs qui permet de mieux saisir l'essor des NPIA par rapport aux pays en développement et leur rattrapage par rapport aux pays développés.

En peaufinant cette analyse, Lassudrie-Duchêne (1982) a élaboré le concept de *décomposition internationale des processus productifs (DIPP)*, qui semble rendre compatible l'analyse de la diversification avec les nouvelles théories du commerce international.

⁶ Lassudrie-Duchêne, B. (1971), «La demande de différence et l'échange international», *Cahiers de VI.S.E.A., Economies et Sociétés*.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

La *décomposition internationale des processus productifs* est à l'origine de la diversification horizontale dans une même industrie à cause des importations et exportations des biens intermédiaires. La DIPP permettrait ainsi aux pays intégrés au commerce international de combler leurs handicaps dans la filière de production par l'échange intra-branche des composants pour lesquels ils sont moins compétitifs, ce qui se traduit par une diversification de la structure industrielle avec la création d'une nouvelle industrie compétitive. Celle-ci est facilitée par la fragmentation de la chaîne de valeur et les délocalisations industrielles opérées par les firmes multinationales. La congruence entre la diversification et le développement international des échanges intra-branches s'observe par une plus grande diversité potentielle des exportations, comme en témoignent l'industrie aéronautique avec le programme Airbus en France (Lassudrie- Duchêne, Berthélemy et Bonnefoy, 1986) et l'exemple du commerce d'assemblage de la Chine, qui lui a permis d'exporter de plus en plus de produits manufacturés à l'étranger (Lemoine et Unal-Kezenci, 2004).

Le corpus de ces nouvelles approches du commerce international se distingue de celui des approches classiques et néoclassiques, tout en s'inscrivant dans la continuité de ces dernières, par l'abandon de la concurrence pure et parfaite, et de l'immobilité des facteurs de production au profit de la concurrence imparfaite et de la mobilité des facteurs de production. Ce nouveau corpus permet donc de mieux étudier les échanges internationaux dans le contexte de la mondialisation. Les avancées théoriques de l'échange intra-branche vont concourir à l'intégration de la diversification dans les théories de la croissance endogène.

1.3. Les théories de la croissance endogène :

Elles s'inscrivent donc dans la lignée des travaux de Schumpeter (1942)⁷ et de Solow (1956)⁸, qui ont tenté d'expliquer les sources de la croissance dans une économie. Ces théories ont vu le jour sous la plume d'économistes tels que Romer (1986), Lucas (1988), Barro (1990), Barro et Sala-i-Martin (1995, 2003) et Grossman et Helpman (1991). Quelles sont les sources de la croissance selon ces théories? Et en quoi forment-elles un corpus explicatif de la diversification?

⁷ Schumpeter, J.A. (1942), *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York : Harper.

⁸ Solow, Robert M. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1), pp. 65-94.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

Précisons que les théories de la croissance endogène vont connaître leur essor grâce aux démonstrations de l'existence de la concurrence imparfaite par les nouvelles théories du commerce international. Cette démonstration va ouvrir une brèche à ces économistes pour expliquer les facteurs de la croissance économique. Le progrès technique (innovation) n'est plus un phénomène exogène, extérieur à l'économie, mais bien au contraire le résultat des choix des agents économiques et une conséquence des activités de recherche et développement (R&D). Autrement dit, le progrès technique serait à la fois à l'origine et le résultat de la croissance. Cette hypothèse de base donnera lieu au développement de trois modèles dominants dans les théories de la croissance endogène.

Le premier modèle de la croissance endogène est celui de Lucas (1988), qui prône d'investir dans le capital humain parce que les différences de croissance entre pays et régions pourraient s'expliquer par les dotations dans la qualité du capital humain. Par ailleurs, un capital humain bien formé avec des compétences et connaissances valorisables permettrait à la fois de faire apparaître l'innovation et de la diffuser dans le processus de production.

Le second modèle est celui de Barro (1990), qui considère qu'il convient d'investir dans le capital public (infrastructures, santé, éducation) qui pourrait avoir des externalités positives favorables sur la croissance à long terme.

Le troisième modèle est celui de Romer (1986, 1990), dont les fondements de la croissance reposent, d'une part, sur le capital physique et ses externalités liées à la complémentarité et à la diffusion des connaissances entre firmes et, d'autre part, sur le progrès technique et la technologie qui trouvent leur essence dans l'innovation et la recherche et développement (R&D).

Ces trois modèles de la théorie de la croissance endogène reconnaissent l'intervention de l'Etat dans l'investissement de la R&D, dans la fourniture des biens publics (infrastructures), dans la régularisation du marché dans un contexte de concurrence imparfaite. En cherchant les sources fondamentales de la croissance à long terme, ces modèles en général et celui de Romer (1986, 1990) en particulier ont intégré la diversification comme l'un des facteurs de la croissance économique dans son ensemble.

Les externalités technologiques engendrées par la diffusion de l'innovation entre les entreprises novatrices, les laboratoires publics et les universités permettent la création de

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

nouveaux produits intermédiaires, de nouveaux procédés de fabrication et de produits finaux nouveaux ou améliorés. La prolifération de produits diversifiés à la fois intermédiaires et finaux induite par la R&D se traduit par une plus grande diversification économique (accroissement des biens qu'une économie sait produire grâce à l'émergence d'un plus grand nombre de secteurs industriels). Partant de ce raisonnement, Romer(1990) a fourni un argument supplémentaire selon lequel la diversification des intrants (biens intermédiaires) dans la production peut être bénéfique pour la croissance.

En adaptant cette argumentation à la diversification de la production, Feenstra et coll. (1999) sont arrivés aux mêmes conclusions. Dans la même foulée, plusieurs études empiriques (Berthélemy et Chauvin, 2000; Berthélemy et Söderling, 2001; Al-Marhubi, 2000, De Ferranti et coll., 2002) ont démontré par des méthodologies différentes qu'un pays ou une région économiquement diversifiée est moins sensible aux aléas conjoncturels, et ce, à condition que ces aléas qui touchent les différents secteurs ne soient pas positivement bien corrélés.

1.4. Théorie de la malédiction des ressources naturelles

Certains pays dotés en ressources naturelles (pétrole, gaz, ou minerais) se retrouvent pauvres par rapport à d'autres pays qui n'ont pas cette richesse. De nombreux travaux empiriques ont été avancés afin d'expliquer le lien existant entre les ressources naturelles et la croissance de PIB. Dans cette section nous allons essayer d'expliquer comment ces ressources naturelles peuvent être une malédiction plutôt qu'une bénédiction.

1.4.1. Définition de la malédiction des ressources naturelles

La malédiction des ressources naturelles telle que popularisée par Sachs et Warner, en 1995, signifie que les pays riches en ressources naturelles se retrouvent pauvres à cause de cette richesse. Il s'agit d'une relation négative entre l'abondance en ressources naturelles et la croissance économique. Leur découverte est partie d'une observation du fait que depuis les années 1970⁹, les économies riches en ressources naturelles ont eu une croissance économique plus faible que les économies moins abondantes en matières premières.

⁹ Vanessa Nobre_Fines disponible sur le site <https://www.academia.edu> PDF consulté le 03/03/2017

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

Sala-i-Martin (1997) et Doppelhofer montrent que la malédiction des ressources naturelles est due à leurs effets sur les institutions du pays et ils confirment aussi que les ressources naturelles sont empiriquement importantes dans l'étude de la croissance¹⁰.

Bravo-Ortega et de Gregorio (2005) affirme quant à eux que les ressources naturelles ont un impact positif sur le niveau de revenu, mais un impact négatif sur le taux de croissance des pays.

De plus, la malédiction des ressources naturelles, telle que présentée par Sachs et Warner, met en relation les ressources naturelles et le taux de croissance du PIB et non le niveau de Revenu¹¹. Donc selon ces auteurs mêmes si un pays est riche, il peut être touché par cette malédiction des ressources si son taux de croissance est faible.

Ces relations ont permis à plusieurs économistes d'affirmer qu'en moyenne, l'abondance en ressources naturelles constitue un handicap au développement plutôt qu'une bénédiction.

1.4.2 : Les apports de la théorie de la malédiction des ressources naturelles

La malédiction des ressources naturelles a lieu quand l'existence des ressources empêche la capacité du pays de développer d'autres secteurs qui sont connus pour accélérer la croissance économique. Les pays qui dépendent économiquement des ressources naturelles sont exposés à plusieurs contraintes: une augmentation de la corruption, une forte probabilité d'un gouvernement autoritaire et un risque plus élevé de guerre civile. Il est tout à fait clair que cette dépendance excessive puisse nuire à la croissance de ce pays, et cette abondance ne nuit pas directement à la croissance, mais aux actes pour exclure l'activité qui conduit à la croissance dans un pays. Il y a différents déclencheurs de croissance, où pour chacun, il y a une théorie d'accompagnement quant à la façon dont elle peut être évincée par un grand secteur primaire (Sachs et Warner, 2001)¹².

Ces pays ont intérêt à chercher et à encourager d'autres secteurs de l'économie, car le fait de ne compter que sur les revenus qui proviennent des ressources naturelles renforce le risque de

¹⁰ Nzimbu-Makamu, Blavasky tiré de site <https://www.ruor.uottawa.ca.pdf>, Consulté le 03/03/2017.

¹¹ VÉRONIQUECHRISTOPHE disponible sur le site :

[http://economie.esg.uqam.ca/upload/files/memoires/ PDF](http://economie.esg.uqam.ca/upload/files/memoires/PDF) consulté le 03/03/2017

¹² Traduit à partir de site

<https://translate.google.dz/translate?hl=fr&sl=en&u=http://www.earth.columbia.edu/sitefiles/file/about/director/pubs/EuroEconReview2001.pdf&prev=search>, Consulter le 30/03/2017.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

l'apparition du modèle de « l'État rentier »¹³, de ce fait, seule une petite partie de la population active est impliquée dans la génération de la rente et le plus important le majeur bénéficiaire de cette rente est le gouvernement, et le mauvais investissement de ces revenus n'encourage pas non plus l'émergence de ces pays.

Les pays dont l'économie est fondée sur le commerce des matières premières ne leur permet pas de se diversifier, ni de s'industrialiser ou de produire suffisamment d'emplois, et elles ressentent plus fortement la fluctuation des prix, cette volatilité des prix engendre à son tour la faible croissance puisqu'elle entraîne des incertitudes et des risques. De même, les pays riches de ressources ont souvent des institutions plutôt faibles, caractérisées par la recherche de rentes et une structure oligarchique du pouvoir¹⁴. Cela rend plus difficiles l'application de mesures économiques et l'émergence d'un climat d'affaires sain.

La malédiction des ressources peut aussi se manifester par la détérioration des institutions des pays, causant alors un ralentissement économique, comme elle peut se manifester par l'augmentation des exportations de matière première du pays qui engendre l'appréciation de sa monnaie nationale ce qui dégrade la compétitivité des autres secteurs de l'économie qui serait une entrave à l'émergence de l'économie de ce pays, ce qui est appelé la maladie hollandaise¹⁵.

1.4.3. Les limites de cette théories

Certaines économistes considèrent que les ressources naturelles sont un moteur à la croissance économique plutôt qu'une malédiction, de plus ils affirment aussi que les ressources naturelles sont indispensables au développement économique d'un pays. Si on raisonne au niveau global, il ne peut pas y avoir d'activité économique sans matières premières. La croissance économique moderne (Kuznets) repose sur les ressources naturelles (charbon, pétrole, gaz...)¹⁶.

Sous un certain angle, les ressources naturelles sont considérées comme un avantage en termes de couts de production pour une économie nationale, de manière implicite comme

¹³ OP Cite, Consulté le 03/03/2017.

¹⁴ Louis-Marie Philippot tiré de site <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00553629/document>, Consulté le 04/03/2017.

¹⁵OP Cite, Consulté le 04/03/2017.

¹⁶ Leçon CAMES disponibles sur le site <http://idesuf.u-bordeaux4.fr>, Consulté le 04/03/2017

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

chez Ricardo (les avantages comparatifs) pour les pays qui les possèdent en grande quantité. L'utilisation pertinente de la rente provenant des ressources naturelles n'est pas essentiellement nuisible pour le développement économique et ne constitue en aucun cas un frein pour la croissance, mais c'est l'utilisation désorientée de l'homme qui la rend ainsi.

Pour plusieurs économistes, l'exportation de la matière première était positive pour les économies en développement, car elle compensait la rareté relative des capitaux internes, tout en attirant les investissements étrangers. Et dépendamment de la qualité des institutions, les revenus fiscaux perçus pourront servir à financer les services publics (Ross, 1999).

Les résultats de recherche de Stijns (2005) et de Brunnschweiler (2006) suggèrent que les ressources naturelles n'ont pas nécessairement un impact négatif sur l'économie d'un pays.

Au lieu de cela, il est censé ajouter une contribution significative au bien-être d'un pays. Brunnschweiler et Bulte (2006) ont fortement critiqué la théorie de la malédiction des ressources naturelles défendue par Sachs et Warner en déclarants qu'il s'agissait en réalité d'une fausse piste destinée à dévier l'attention des vrais problèmes en matière de développement. Ils soutiennent que les indicateurs utilisés pour mesurer l'abondance des ressources naturelles mesurent davantage la dépendance envers les ressources naturelles que le développement. Après de nombreuses estimations, Brunnschweiler et Bulte (2006) arrivent à deux conclusions principales : premièrement l'abondance des ressources et les institutions déterminent la dépendance des ressources et cette dépendance n'affecte pas la croissance.

Deuxièmement, l'abondance des ressources naturelles affecte positivement la croissance et la qualité institutionnelle. Gelb et Grasmann (2008) affirment en outre que des pays à fort capital humain et ayant des institutions fortes seront capables de tirer profit de leurs richesses naturelles, et citent le cas de l'Australie. Brunnschweiler (2008) avance par contre que la relation entre abondance en ressources naturelles et croissance des revenus est positive¹⁷.

¹⁷ Carmen Cantuarias-Villessuzanne «La mesure économique de la dépréciation du capital minier au Pérou » disponible sur le site <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00724852/document>, Consulter le 09/04/2017.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

Section 2 : Déterminants de la diversification économique

Sur la base de l'analyse théorique décrite ci-dessus et à partir de la littérature empirique mobilisée, nous avons retenu huit déterminants essentiels de la diversification économique quand peut validés empiriquement dans d'autres contextes. Ces huit déterminants sont : niveau de développement (niveau de vie), investissement public, investissement direct étranger, inflation, cours du change, gestion des finances publiques, ouverture commerciale et entrepreneuriat. Dans les prochains paragraphes, nous passerons en revue chacun de ces déterminants.

2.1. Niveau de développement (niveau de vie) :

Afin de mesurer le niveau de développement de chaque pays et de le comparer à celui d'autres pays dans le monde, les grandes institutions du développement (FMI, Banque mondiale, PNUD, OCDE, etc.) ont élaboré un catalogue d'indicateurs de mesure du niveau de développement en s'inspirant des travaux précurseurs de William Petty (1682)¹⁸ sur *L'Arithmétique politique*. Parmi les agrégats macroéconomiques d'ordre économique, social et financier développés par les institutions de Bretton Woods et les agences des Nations unies, les plus fréquemment utilisés sont le Produit intérieur brut (PIB) et l'Indice de développement humain (IDH).

Selon plusieurs auteurs (Silem, Albertini et Bichot, 2008; Bezbakh et Gherardi, 2011; Lakehal, 2001), le Produit intérieur brut est un agrégat de la comptabilité nationale qui mesure l'ensemble des biens et services produits sur le territoire national, sans distinction de nationalité des agents économiques, au cours d'une période donnée. En d'autres mots, il recense la richesse créée par tous les résidents et non-résidents d'un pays au cours d'une période (mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle). C'est, de loin, l'outil le plus utilisé par les analystes économiques parce qu'il contribue à dresser le bulletin de santé de l'économie et à situer l'activité économique dans une phase de son cycle de vie¹⁹. Le PIB *per capita* au prix du marché mesure théoriquement le niveau de vie ou le bien-être économique

¹⁸ William Petty (1682). *Another Essay in Political Arithmetic, Concerning the Growth of the City of London: with the Measures, Periods, Causes, and Consequences thereof* Jacques et Michel Dupaquier, dans *Histoire de la démographie, La statistique de la population des origines à 1914*, considèrent l'arithmétique politique élaborée par William Petty comme « l'ancêtre » de la statistique, et en particulier de la statistique démographique.

¹⁹ Melchior, site de sciences économiques et sociales : <http://www.nielcbior.fr/Le-PIB--comme-indicateursvntfae.3820.0.html> consulté le 14 novembre 2009.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

des habitants d'un pays si et seulement si la production totale était équitablement redistribuée entre ces habitants. Le PIB *per capita* se calcule de la manière suivante :

$$\text{PIBcat} = \frac{\text{PIBt}}{\text{Population totalet}}$$

Attendu que Ben Hammouda et coll. (2006) ont montré qu'une augmentation de la richesse créée consolide le processus de diversification au niveau continental et que Kamgna (2010) en est arrivé à la même conclusion.

2.2. L'investissement public (l'infrastructure publique)

Au sens de la comptabilité nationale, **l'investissement public** est un acte d'utilisation, au cours d'une période, d'une partie du revenu national par l'État et les collectivités territoriales dans le but de renouveler ou d'améliorer l'équipement collectif aussi appelé l'infrastructure publique : routière, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire, scolaire, sanitaire, hydroélectrique et sociale (logements sociaux). Plus spécifiquement, l'investissement public se décompose en investissement non productif (logement et équipement sociaux et collectifs) et en investissement en capital humain (éducation, formation, dépenses de santé). L'investissement public joue un double rôle essentiel en fonction de la conjoncture économique qui prévaut dans le monde, dans le pays et dans la collectivité territoriale. En période de récession ou crise économique, l'investissement massif dans les infrastructures publiques est utilisé comme un levier de la relance économique. En période de prospérité économique, l'investissement public est une composante de la demande globale, donc un ingrédient stratégique de la croissance et du développement économique, comme en témoigne l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt en ces termes : « *Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain.* » (Cité par Bezbakh et Gherardi, 2011 : 405)

Dans le deuxième chapitre, il a été démontré que les modèles de la théorie de la croissance endogène plaident pour un investissement dans le capital humain (Lucas, 1988), dans le capital public (Barro, 1990) et dans la recherche et développement, source du progrès technique et technologique (Romer 1986, 1990). Abondant dans le même sens, Gylfason (2005) est aussi arrivé à la conclusion que tout ce qui concourt à la croissance économique encourage la diversification économique en montrant que l'investissement dans l'éducation, la formation et l'infrastructure est un déterminant de la diversification économique.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

L'investissement est généralement mesuré par la Formation brute du capital fixe (FBCF), un agrégat en comptabilité nationale qui représente la somme des investissements réalisés au cours d'une année dans un pays. Bien que la FBCF inclue les investissements des entreprises et des ménages, elle est souvent utilisée comme indicateur de mesure de l'investissement public à cause des difficultés à distinguer les investissements immatériels des dépenses courantes de consommation intermédiaire des entreprises. Nous utiliserons la FBCF comme dans les études de Ben Hammouda et coll. (2006), Ben Hammouda, Oulman et Sadni Jallab (2009) et Kamgna (2007, 2010) malgré le fait qu'elle a des limites (estimation approximative des investissements immatériels, exclusion des dépenses en recherche et développement, formation, publicité, etc.) en tant que mesure de l'investissement public.

2.3. Les investissements directs étrangers (IDE): constituent des investissements réalisés par des firmes multinationales (FMN) et ils sont l'un des leviers de la mondialisation des échanges et du développement économique depuis plusieurs décennies (Blonigen, 2005)²⁰. L'IDE représente l'ensemble des capitaux que les résidents d'un pays possèdent dans un autre pays et qui y ont investi essentiellement dans les activités productives, par opposition aux investissements de portefeuille qui sont de transaction de nature essentiellement financière (Dioury, 2003). Stricto sensu, L'IDE désigne les investissements qu'une entité résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable et d'exercer un contrôle direct et significatif dans la gestion d'une entité résidente dans une autre économie (Bezbakh et Gherardi, 2011). A des fins statistiques, le FMI a établi à un seuil d'au moins 10 % le pourcentage d'actifs (capital social) de l'entité détenu par l'investisseur étranger. En dessous de ce seuil de 10 %, ces investissements sont considérés comme des investissements de portefeuille (Mucchielli, 2001).

Les IDE peuvent se différencier selon qu'il s'agit d'un investissement de création, d'acquisition, de fusion, de joint-venture, d'extension ou de restructuration financière. L'IDE est mesuré, d'une part, par le stock d'investissement direct entrant, qui correspond à une estimation de la valeur totale des capitaux dans un pays à un moment donné, et, d'autre part, par le flux d'investissement direct entrant, qui représente la sommation des bénéfices réinvestis sur place par les firmes multinationales, les opérations en capital. Le flux

²⁰ Blonigen, B.A (2005), « A Review of the Empirical Literature of FDI Determinants », NBER Working Paper 11299.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

d'investissement direct entrant a été préféré au stock d'investissement entrant parce qu'il est plus fiable, dans le sens qu'il est en mouvement au cours d'une période donnée, alors que le stock est une valeur résiduelle cumulative dont la sommation peut contenir des flux se chevauchant sur plus d'une période.

Enfin l'IDE serait un facteur catalyseur de la croissance économique du pays hôte grâce à l'amélioration de la productivité des entreprises nationales, à une augmentation des investissements domestiques, à la diffusion et au développement technologiques et à l'accroissement du stock des connaissances et des exportations (Mucchielli, 2002). Actuellement, les économistes tendent à reconnaître un impact positif des IDE sur la croissance des pays en développement mais avec des diversités souvent importantes. L'impact des IDE sur la croissance dépend de plusieurs facteurs qui varient selon les spécificités économiques de chaque pays : le capital humain, l'investissement local, le commerce extérieur, le revenu, le marché des facteurs, le transfert de technologies.

2.4. Le cours du change : se définit comme le prix d'une devise étrangère exprimée en monnaie du pays, c'est-à-dire le nombre d'unités de monnaie étrangère que l'on peut obtenir avec une unité de monnaie nationale. En d'autres termes il exprime la valeur d'une devise par rapport à une autre devise. il se détermine en fonction de l'offre et de la demande sur ces devises avec des cours, qui pour les plus importantes des monnaies, évoluent au fil des jours. un cours de change peut être flottant (le cas des grandes devises) ou fixe.

Bien que le cours du change soit un bon baromètre de la vigueur d'une économie, de sa stabilité et de la valeur de ses titres financiers, il n'en demeure pas moins que sa variabilité (appréciation ou dépréciation) induit des effets immédiats importants sur une économie. Bosworth, Collins et Chen(1995)²¹ ont abondé dans ce sens en démontrant une relation fortement négative entre la variabilité des taux de change et la croissance économique. De même, Collins et Razin (1997)²² ont montré qu'une surévaluation très sensible d'une monnaie tendra à ralentir la croissance, alors qu'une sous-évaluation importante, sans être toutefois excessive, aura pour effet de l'accélérer.

²¹ Bosworth, B.P., Collins, S.M. et Chen, Y.C. (1995), « Accounting for Differences in Economic Growth », Brookings Institution, Discussion Papers in International Economics n° 115, October.

²² Collins, S.M. et Razin, O. (1997), « Real exchange rate misalignments and growth », *NBER, Working Paper n° 6174*, septembre.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

Le FCFA est une monnaie qui a évolué dans un régime de change fixe depuis que la France l'a créé en 1945 dans le but de préserver des liens avec ses colonies (Masson et Pattillo, 2005)²³. Le régime de change fixe signifie simplement que la monnaie d'un pays est rattachée à celle d'un autre pays à une parité fixée que les autorités monétaires de ce pays s'engagent à maintenir aussi longtemps que possible. Dans le cas du FCFA, la garantie de convertibilité était assumée par le Trésor français. De 1945 à 1999, le taux de change du FCFA dépendait largement des niveaux enregistrés, sur les marchés internationaux de change, du franc français (FF) et du dollar américain; or, depuis l'arrimage du FCFA à l'euro (1 EURO = 655,957) en 1999, la volatilité de l'euro par rapport au dollar américain (USD) fait réagir le FCFA de la même manière vis-à-vis de cette devise de référence.

Parmi les indicateurs de mesure du cours du change répertoriés dans la littérature, les plus connus sont le taux de change nominal (TCN), le taux de change à parité du pouvoir d'achat (TCPPA) et le taux de change effectif réel (TCER). Le TCER est un indicateur de la compétitivité-prix du pays, puisqu'il permet de mesurer le pouvoir d'achat externe de la monnaie nationale par rapport aux biens étrangers.

2.5. La gestion des finances publiques (GFP) :

Les finances publiques sont un champ de l'administration publique au cœur de la décision politique. C'est le processus qui couvre toutes les phases du cycle budgétaire, à savoir l'établissement du budget, son exécution, l'audit interne et les rapports, les évaluations externes (audits). Ce processus édifie un garde-fou pour une utilisation efficace et responsable des ressources publiques en vue de répondre aux priorités nationales et d'assurer la stabilité macroéconomique et budgétaire du pays. Les deux principaux instruments de la gestion des finances publiques au service des élus et des fonctionnaires sont le budget de l'État et la loi de finances. Incarné dans la loi de finances (actes juridiques et politiques, ensemble des comptes) adoptée chaque année par le parlement, le budget de l'État est l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles de l'État pour un an (Bezbakh et Gherardi, 2011). Les recettes proviennent essentiellement des impôts (impôts directs et indirects) payés par les citoyens et les entreprises et des recettes non fiscales (dividendes, produits du domaine...). Les dépenses, quant à elles, correspondent à l'argent que l'État utilise pour financer l'action publique

²³ Masson, Paul et Pattillo, Catherine (2005), *The Monetary Geography of Africa*, Washington, DC : Brookings Institution Press.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

(éducation, défense, justice, recherche, santé...) (Arkwright et coll., 2005). Puisque la gestion des finances publiques est un enjeu de gouvernance au cœur des relations entre les bailleurs de fonds et les pays en développement, un programme PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability*) a été lancé en décembre 2001, le Cadre PEFA est devenu l'outil d'analyse de la GFP le plus largement utilisé dans le monde, avec plus de 206 évaluations réalisées dans plus de 119 pays. Dont le Gabon²⁴. L'un des éléments évalués dans le Cadre PEFA est la gestion des recettes et des dépenses publiques, qui conduit à la détermination d'un solde budgétaire.

Le solde budgétaire est un indicateur de la GFP qui mesure la différence entre les recettes et les dépenses de l'Etat au cours d'une année financière donnée. Il peut être positif, nul ou négatif. Il est positif lorsque les recettes de l'Etat sont supérieures à ses dépenses. Dans ce cas de figure, il y a excédent budgétaire et on parle de solde budgétaire excédentaire. Une situation d'excédent budgétaire favorise le remboursement d'une partie de la dette publique (ensemble des emprunts contractés par l'État). Le solde budgétaire est nul lorsque les recettes de l'Etat sont égales à ses dépenses. Cette situation est généralement appelée équilibre budgétaire. Le solde budgétaire est négatif quand les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses; on parle alors de déficit budgétaire et de solde budgétaire déficitaire. Ce dernier cas de figure est de nature à augmenter la dette publique, puisque l'État doit emprunter pour financer le déficit. Dans la littérature empirique, les deux formes de solde budgétaire généralement utilisées sont le solde budgétaire global et le solde budgétaire primaire. Pendant que le solde budgétaire global représente la différence entre le total des recettes, qui incluent les dons, et le total des dépenses plus les prêts moins les remboursements, le solde budgétaire primaire est simplement la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes hors intérêts. Quoique les deux indicateurs soient de bonnes mesures de la GFP.

Si l'investissement public, antérieurement présenté, permettait de vérifier les effets de la stratégie d'investissement du gouvernement gabonais sur le processus de diversification, la gestion des finances publiques, pour sa part, nous informerait sur la manière dont les autorités gabonaises ont utilisé les excédents budgétaires pour les répartir entre les pressions sociales en constante augmentation, l'investissement productif, la réduction de la dette de l'Etat et

²⁴ Site du PEFA : <http://siteresources.worldbank.org/PEFA/Resources/FR-PEFA-5th-Year-Anniversary-Brochure.pdf> consulté le 8 septembre 2011.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

l'épargne pour les générations futures. Pour l'ONU et le FMI, les pays en développement, exportateurs de pétrole et de produits de base, ont enregistré une amélioration significative de leur solde budgétaire grâce aux cours élevés du pétrole brut (ONU-DAES 2006²⁵; FMI 2006²⁶). Pour ce qui du lien entre la gestion des finances publiques et la diversification économique, le rapport de l'UNECA (2007) recommande la stratégie suivante :

« Une gestion efficace des recettes pétrolières aux fins de la diversification économique est indispensable pour que les économies africaines exportatrices de pétrole réduisent leur vulnérabilité aux chocs pétroliers, fassent en sorte que les recettes tirées du pétrole profitent au plus grand nombre et parviennent à assurer une croissance durable. » (UNECA, 2007: 40 41).

2.6. L'inflation :

C'est un terme fréquemment mentionné dans les bulletins économiques mensuels, trimestriels, semestriels et annuels pas les agences statistiques et les banques centrales des pays aussi bien développés qu'en développement.

Selon Laidler et Parkin (1975 : 741)²⁷, l'inflation est « *un processus continu de la hausse des prix, ou encore, la baisse de la valeur de la monnaie d'une façon continue* ». Selon cette définition, l'inflation est un phénomène économique qui correspond à une augmentation généralisée et durable du niveau moyen des prix à la consommation au sein d'une économie et au cours d'une période de temps donnée.

Pour mesurer l'inflation, les économistes des agences statistiques des pays développés et en développement ont élaboré des indices calculés sur une base mensuelle pour suivre la variation du niveau générale des prix à la consommation à partir d'une année de référence.

L'un des indicateurs le plus utilisés est l'indice des prix à la consommation (IPC), qui eest la moyenne pondérée des prix d'un panier fixe de biens et services consommés pas les ménages (Bezbkh et Gherardi, 2011). L'IPC n'est pas confondre avec le taux d'inflation, qui

²⁵ Département des affaires économiques et sociales au Secrétariat de l'ONU, ONU-DAES (2006), *LINK Global Economie Outlook*, New York, octobre.

²⁶ Fonds monétaire international (2006), *Perspectives de l'économie mondiale*, Washington, DC. [consulter le 26/04/2018]

²⁷ Laidler, David E.W. et Parkin, J. Michael (1975), « Inflation: A Survey », *Economie Journal*, Royal Economie Society, 85(340), p. 741-809, décembre.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

correspond justement au pourcentage de variation de l'IPC sur une année. Par exemple, si l'IPC pour le Canada était égale à 100 en 2002 (année de référence utilisée par Statistique Canada) et qu'il passait à 104 en 2003, cela signifie que le taux d'inflation (variation générale des prix à la consommation) était de 4% de 2002 à 2003.

Au même titre que le taux de change, l'inflation est aussi un déterminant de la croissance économique (Ghosh et Philips, 1998 ; Sarel, 1996) dont l'impact varie non seulement en fonction d'un certain seuil (Christoffersen et Doyle, 1998), mais aussi selon le court, moyen et long terme (Faria et Carneiro, 2001) et ce, selon que le pays soit industrialisé ou pas (Khan et Senhadji, 2001). L'inflation réduit la croissance en décourageant l'épargne, les investissements et la productivité (Fisher, 1993 ; Bruno et Easterly, 1998). Dans le cas de la diversification, Ben Hammouda et coll. (2006) et le rapport de l'UNECA (2007) montrent que les niveaux d'inflation élevés compromettent les perspectives de la diversification de l'Afrique.

2.7. La politique d'ouverture commerciale²⁸ :

Désigne la volonté des autorités d'un pays de multiplier les échanges économiques de toutes sortes avec d'autres pays ou de réduire les obstacles à cette multiplication. Cette politique délibérée de l'Etat peut se caractériser par un certain nombre des stratégies en fonction des objectifs poursuivis par les autorités politiques et administratives dudit pays. Elle peut prendre la forme de subventions à l'exportation pour encourager les entreprises locales, de politiques sélectives des taux d'intérêt pour faciliter l'accessibilité des entreprises et des particuliers aux crédits, et du protectionnisme éducatif pour protéger les industries naissantes et pour procéder à la remontée des filières. La majorité de ces mesures et bien d'autres sont souvent intégrées dans les accords commerciaux et les négociations commerciales conduites généralement sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La littérature empirique regorge d'une panoplie d'indicateurs pour mesurer le degré d'ouverture commerciale d'un pays par rapport à d'autres pays ou régions du monde. Le ratio d'ouverture (taux d'ouverture) est l'indicateur le plus couramment utilisé, à tort ou à raison, comme mesure de l'ouverture commerciale d'un pays. Il mesure la part de l'ensemble du commerce extérieur dans l'économie nationale et il est déterminé selon la formule ci-après :

²⁸ Banque mondiale (2004), *Globalization, Growth and Poverty* ; Building an Industrie World Economy (2005), *World development report 2006* ; *Development and Equity*.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

$$\text{ratio d'ouverture commerciale} = \frac{\text{Exportations} + \text{Importations}}{\text{Produit Intérieur Brut}} * 100$$

Le ratio d'ouverture est utilisé comme indicateur du degré d'ouverture commerciale pour des raisons de pragmatisme relatives à l'accessibilité aux données statistiques. En fait, l'avantage de cet indicateur est qu'il est facile à calculer et que, par ailleurs, les organisations internationales (CNUCED, OMC, Banque mondial...) qui compilent les données statistiques sur le commerce international disposent de données pour un nombre important de pays et sur une longue période de temps. En dépit de cet avantage de la disponibilité des données et de la crédibilité des organismes internationaux qui les produisent, Siroen (2000)²⁹ juge que le ratio d'ouverture n'est pas un bon indicateur d'ouverture commerciale, mais qu'il serait plutôt une bonne mesure de l'exposition (ou dépendance) d'une économie au commerce extérieur et aux aléas qui y sont associés (la volatilité des termes de l'échange, les crises économique, financière et alimentaire).

Même s'il a empiriquement été démontré que l'ouverture commerciale a favorisé la diversification des économies des NPIA par l'industrialisation et la remontée des filières, puisque ces pays réalisent désormais 75 % de l'exportation des produits manufacturés des pays en développement (Dioury, 2003), il n'en reste pas moins que dans le cas des pays africains, l'ouverture commerciale aurait tendance à favoriser la spécialisation de ces économies dans l'exportation des matières premières et des produits de base (Ben Hammouda et coll., 2006; UNECA, 2007; Ben Hammouda, Oulman et Sadni Jallab, 2009) et Kamgna (2007, 2010).

2.8. L'entrepreneuriat :

Selon les chercheurs Entrepreneurship Monitor (GEM, 2003)³⁰ c'est un concept difficile à définir. Cette appréhension est aussi partagée par Verstraete (2000), pour qui ce concept est trop complexe pour être réduit à une simple définition. Si ces chercheurs reconnaissent le

²⁹Jean-Marc Siroën (2000), « L'ouverture commerciale est-elle mesurable? », Communication au Colloque sur l'Ouverture économique et développement tenu à Tunis, en Tunisie, du 22 au 24 juin 2000. En ligne :

www.dauphine.fr/siroen/siroen > PDF

³⁰ Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est un projet de recherche international lancé conjointement en 1999 par la London Business School et le Babston College (USA) avec pour mission d'étudier l'activité entrepreneuriale de différents pays, la relation entre cette activité et la croissance économique ainsi que les caractéristiques nationales qui l'influencent. Depuis sa création, le GEM publie chaque année un rapport exécutif sur l'entrepreneuriat et c'est dans son Rapport 2000 qu'il reconnaît la complexité de la notion d'entrepreneuriat.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

caractère polysémique de la notion d'entrepreneuriat, d'autres ont tout de même essayé de la circonscrire comme suit :

« L'entrepreneuriat est une façon de voir les choses et un processus pour créer et développer des activités économiques à base de risque, de créativité et d'innovation à gérer à l'intérieur d'une nouvelle ou d'une organisation existante. » (OCDE, 2003)

« L'entrepreneuriat est un phénomène d'émergence et d'exploitation de nouvelles opportunités créatives de valeur économique ou sociale, impulsé et rendu possible par l'initiative et la dynamique d'innovation/changement d'un homme, l'entrepreneur, en interaction avec son environnement. » (Coster et Slimane, 2009 : introduction, XIX)

Il ressort de ces deux définitions que l'entrepreneuriat est à la fois un processus et un phénomène qui se singularise par l'exploitation des opportunités d'affaires par un entrepreneur ayant non seulement le sens de l'initiative, mais aussi la capacité de prendre des risques, et ce, dans le but de les transformer en projet d'affaires et de créer de la valeur économique pour la collectivité. Si ce champ de l'entrepreneuriat est considéré par Fayolle (2005) en tant que phénomène économique et social, cet auteur en identifie deux autres. Il s'agit de l'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche et en tant que domaine d'enseignement. Bien évidemment, c'est le champ de l'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche. Pour Julien (1997), Reynolds et coll. (2001), l'entrepreneuriat est l'un des catalyseurs du dynamisme économique et de la compétitivité nationale, car il contribue à la création d'une entreprise qui, à son tour, participe à la création d'emplois et accélère la production et la diffusion d'innovations technologiques, des sources importantes de productivité globale et de croissance économique durable (OCDE, 2001)³¹. En Suède, les travaux de Davidson et coll. (2004)³² ont conclu que les taux élevés de création d'entreprises jouaient un rôle statistiquement significatif sur la croissance économique régionale. En plus des résultats des études empiriques menées par les chercheurs universitaires, l'entrepreneuriat est reconnu par la classe politique comme un élément clé pour le développement économique national et local, comme en témoignent les propos tenus par Jacques Chirac alors qu'il était président de la République française :

³¹ OCDE (2001), *Productivité et dynamique des entreprises : Leçons à tirer des micro-données*, Rapport d'étape, ECO/CPE/WP1-N0 8, Paris : OCDE.

³² Davidson, P., Lindmark, L. et Olofsson, C. (2004), « New firm formation and regional economic growth in Sweden », *Regional Studies*, 28(4), pp. 395-410.

CHAPITRE II: Les principales théories et les déterminants de la diversification

« Si la création d'entreprise est une aventure personnelle et individuelle, c'est aussi l'affaire de la société toute entière. Car ses bénéfices sont collectifs. La création d'entreprise est en effet la clé de la croissance et de l'emploi³³. » (Jacques Chirac cité par Gastine)

Pour Gartner et Shane (1995) cités par Riverin (2004), il existe deux types de banques de données généralement utilisées en entrepreneuriat : celles qui recensent les individus et celles qui se penchent plutôt sur les entreprises. Le choix de l'une ou de l'autre dépend strictement de l'objet et de la perspective de la recherche. Pour leur part, Julien et Cadieux (2010) font une revue exhaustive des différentes mesures de l'entrepreneuriat qui touchent à la fois les entrepreneurs et les entreprises. Ils démontrent assez bien que chaque mesure a ses avantages, mais aucune ne reflète le caractère multidimensionnel et hétérogène de l'entrepreneuriat.

Conclusion

A travers ce chapitre on a expliqué les principales théories et les importants déterminants de la diversification économique et l'apport de ces théories dans la compréhension du phénomène de diversification. Dans la première section est consacrée à la présentation des principales théories de la diversification économique à savoir la théorie moderne de portefeuille ; la théorie du commerce intra-branche ; La théorie de la croissance endogène et la théorie de la malédiction des ressources naturelles et les différents concepts liés à cette dernière ainsi que les auteurs qui sont intéressés à ce paradigme. Dans la seconde section, on a expliqué les importants déterminants de la diversification économique. Et comme résultat de ce chapitre nous avons arrivé à expliquer que les ressources naturelles, par leur abondance, ont une tendance à influencer la croissance à la hausse ou à la baisse, en fonction du mode de gouvernance en place. En effet, une bonne/mauvaise qualité des institutions peut représenter un déterminant/obstacle à la croissance économique d'un pays et évidemment à sa diversification économique.

Ces affirmations seront validées dans l'étude du cas de l'Algérie. C'est l'objet du chapitre qui suit.

³³ Lionel Gastine, L'entrepreneuriat en France et dans le Grand Lyon, Millénaire 3 : Le centre Ressources Prospectives du Grand Lyon. En ligne : http://www.millenaire3.com/uploads/tx_reesm3/Gastine_entrepreneuriat.pdf consulté le 14 septembre 2011.

**CHAPITRE III : L'ECONOMIE
ALGERIENNE ET LA
DIVERSIFICATION : REALITES ET
PERSEPECTIVES**

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

Introduction

La nouvelle tendance de l'économie Algérienne passant d'une économie centralisée à une économie libérale dite de marché, n'échappe pas aux réformes économiques basé sur la structuration des échange mondiaux et à l'adaptation de tous les dispositifs et mesures pour la promotion des exportations hors hydrocarbure. Ce chapitre a pour objet de montrer pourquoi l'Algérie, malgré le potentiel de ressources naturelles dont elle dispose, le pays n'arrive pas à diversifier son économie, en général, et sa production en particulier. Et aussi de monter les enjeux de l'ouverture à l'international et l'impact de cette ouverture sur l'exportation en Algérie.

Ainsi, dans une première section, nous ferons état des ressources naturelles dont recèle l'Algérie ainsi qu'une description sommaire de la structure de son tissu productif. Il s'agira de mettre en évidence le paradoxe relevé par la littérature, notamment le paradigme de la malédiction, à savoir une abondance des ressources naturelles avec une structure économique non diversifiée et en déclin. Dans la deuxième section, nous ferons le choix de certains indicateurs de mesure de la qualité des institutions afin d'évaluer le climat des affaires en Algérie et de montrer, par conséquent, que ce contexte n'est pas favorable à la diversification de l'offre économique et dans la troisième section nous intéressons aux enjeux de l'ouverture, et nous allons toucher à la stratégie de l'Algérie à l'ouverture à l'international et d' identifier l'impact de cette ouverture sur l'exportation en Algérie.

Section 1 : l'état des ressources naturelles et de tissu économique algérien

Dans cette section, nous présenterons la diversification des ressources naturelle en Algérie ainsi que son tissu économique qui est dominé par les PME. L'Algérie a un potentiel de ressources qu'elle n'exploite pas pour améliorer sa situation économique.

1.1. Etat des ressources naturelles en Algérie : un potentiel diversifié

1.1.1. Les reliefs :

L'ensemble tellien et littoral :

Les collines et littoral algérien représente le Nord de l'Algérie Cet ensemble représente 4% du territoire. Il est composé d'un espace littoral d'une largeur de 80 à 180 Km sur une

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

longueur de 1.200 Km et d'une chaîne de montagnes telliennes qui contiennent divers bassins et plaines intérieures riches.

Il est constitué en 25 wilayas sur 48 Wilayas algériennes, il regroupe plus de 60% de la population algérienne⁴⁰.

Les hauts plateaux : Cet ensemble qui occupe 9% du territoire algérien est constitué par un ensemble de hauts plateaux et de plaines semi-arides, limité au nord par les chaînes côtières de l'Atlas Tellien et au sud par l'Atlas saharien. Cette zone est caractérisée par la présence des chotts (des lacs salés) au potentiel hydraulique souterrain. Cet ensemble contient la majeure partie du patrimoine agricole avec 5 millions d'hectares².

Le Sahara: Il représente 86% de la superficie de l'Algérie. Il se caractérise par les fortes amplitudes thermiques et l'aridité extrême de son climat. Cet ensemble bénéficie toutefois, de ressource hydraulique importante mais non renouvelable.

Le Sahara se compose pour une grande part de plateaux rocheux et de plaines Caillouteuses³.

1.1.2. Faune et flore :

L'Algérie dispose d'énormes variétés animales et végétales, sa biodiversité globale compte environ 16000 espèces, mais l'économie algérienne n'utilise que moins de 1% de ce total⁴.

1.1.3. Les ressource en eau :

Le potentiel de l'Algérie en eau de surface est de 8 milliards de m³ par an pour un module pluviométrique de 46 milliards, soit une année à faibles pluies.

Pour ce qui est des eaux souterraines, leurs réserves permettent d'exploiter un volume annuel de quelques 6,8 milliards de m³ et elles exigent, par conséquent, de coûteux forages⁵.

¹ Neutralité en matière de dégradation des terres Tiré du site <http://www.unccd.int/en/programmes/RioConventions/RioPlus20/Documents/LDN%20Project%20Country%20Reports/algeria-ldn-country-report-final-draft> . Pdf , Consulter le 15 /05/2017.

² 2AIT ATMANE Foudil, L'allocation optimale des ressources naturelles, <https://manifest.univouargla.Dz/pdf> Consulté le 16/05/2017.

³ Neutralité en matière de dégradation des terres tirées de site <http://www.unccd.int/en/programmes/RioConventions/RioPlus20/Documents/LDN%20Project%20Country%20Reports/algeria-ldn-country-report-final-draft> . pdf, Consulter le 21/05/2017.

⁴ Idm

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

1.1.4. Pêche :

L'Algérie pays riverain de la méditerranée qui dispose d'une façade maritime de 1600 Kilomètre de ligne de côte. Cette dernière recèle de ressources halieutiques diverses (petits pélagiques, mollusques, crustacés, et grands pélagiques), de potentialité de pêche qui s'étale sur 9.5 millions d'hectares et un stock halieutique évalué à 500 000 tonnes dont plus de 220 000 exploitables⁶.

1.1.5. Les réserves de l'Algérie en matière d'hydrocarbures :

Elle occupe la 15ème place en matière de réserves pétrolières, la 18e en matière de production et la 12e en exportation. Ses capacités de raffinage peuvent atteindre 22 millions de tonnes/an.

Concernant le gaz, l'Algérie occupe la 7e place dans le monde en matière de ressources prouvées, la 5e en production et la 3e en exportation. Véritable géant énergétique, l'Algérie, forte de 50 % des réserves, de 48 % de la production totale et de l'impressionnant taux de 94 % des exportations de gaz naturel. Elle est classée premier producteur et exportateur de pétrole et de gaz naturel dans la Méditerranée.

Outre ces deux richesses, l'Algérie recèle dans son sous-sol d'immenses gisements de phosphate, de zinc, de fer, d'or, d'uranium, de tungstène, de kaolin, etc⁷.

1.1.6. Les sols en Algérie :

La superficie totale de l'Algérie qui est de l'ordre de 238 millions d'hectares qui se distingue en deux grandes catégories, à savoir les terres utilisées par l'agriculture ou superficie agricole total(42 444 350 ha)et les autres terres (195 729 750 ha). L'Algérie vise à élargir la superficie des terres agricoles irriguées pour renforcer la production agricole et ainsi assurer la sécurité alimentaire⁸.

⁵ Mounir Khaled BERRAH, statistique sur l'environnement, disponible sur surons@ons.dz PdfConsulté le 23/05/2017.

⁶ Idm

⁷ Idm

⁸ Mounir Khaled BERRAH, statistique sur l'environnement, disponible sur surons@ons.dz PdfConsulté le 28/05/2017.

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

1.1.7. Potentiel des énergies renouvelables en Algérie :

Potentiel solaire :

Par sa situation privilégiée, et un territoire composé à 86% de désert saharien, l'Algérie dispose du plus grand gisement solaire du bassin méditerranéen⁹.

Le potentiel éolien :

Ce potentiel énergétique convient parfaitement pour le pompage de l'eau particulièrement sur les Hauts Plateaux. Au Sud, la vitesse moyenne des vents dépasse les 4m/s, plus particulièrement au sud-ouest, avec des vents qui dépassent les 6m/s dans la région d'Adrar, et le Grand Sud (>8m/s)¹⁰.

Potentiel de l'Energie Géothermique :

Plus de 200 sources d'eau chaude ont été répertoriées dans le nord-est et le nord-ouest de l'Algérie. Environ 33% d'entre elles ont des températures supérieures à 45°(65°C dans la région de l'Ouest, 80°C dans la région Centre, 94°C pour la région de l'Est et 50°C en moyenne dans le Sud)Il existe des sources à hautes températures pouvant atteindre 118°C à Biskra⁹.

Potentiel Hydraulique :

Les ressources de surface décroissent du nord au sud. On évalue actuellement les ressources utiles et renouvelables de l'ordre de 25 milliards de m³, dont environ 2/3 pour les ressources en surface. 103 sites de barrages ont été recensés. Plus de 50 barrages sont actuellement en exploitation¹⁰.

De ce qui précède, nous nous sommes contentés de rappeler quelques chiffres suffisants pour se rendre compte de la diversification du potentiel de ressources naturelles dont recèle l'Algérie, tout en sachant que la description n'est pas exhaustive et que ce potentiel est nettement plus important que celui présenté ci-dessus.

⁹AIT ATMANE Foudil, L'allocation optimale des ressources naturelles, <https://manifest.univouargla.dz/pdf> Consulté le 16/05/2017

¹⁰ Idm

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

1.2. Le tissu économique en Algérie : une structure peu diversifiée

De même que la description du potentiel naturel qui précède, nous nous contenterons, dans ce qui suit d'une description sommaire du tissu économique (productif). Mais, contrairement aux ressources naturelles, nous verrons que cette structure construite depuis l'indépendance à nos jours n'est pas diversifiée. Nous constaterons que l'espoir de diversification de l'offre nationale est à rechercher au niveau du secteur privé, lequel enregistre non seulement des améliorations au niveau quantitatif, mais aussi qualitatif.

1.2.1. La répartition des PME selon le statut juridique

Les PME sont dominées par le secteur privé qui compte 1013637 entités, soit 99.96% du total. La part du secteur public est de 438 entités qui se situent à 0.04%.

1.2.2. La répartition des PME par taille

A la fin de l'année 2017, la population globale de la PME est composée de 96% de Très Petites Entreprises TPE (effectif de moins de 10 salariés) qui demeurent fortement dominantes dans le tissu économique avec 983 653 entreprise, suivie par les Petites entreprises PE (effectif entre 10 et 49 salariés) avec 27380 entreprises soit 2,57% et les Moyennes Entreprises ME (effectif entre 50 et 249 salariés) avec 3042 entreprise soit 0,3, selon le bulletin d'information statistique N°29.

Le tissu économique algérienne est dominée par les TPE ce qui fait que le tissu économique national est très faible, pour faire face à la concurrence international et même elle est jeune pour arriver à satisfaire le marché national et à penser à exporter vers l'extérieur. L'Algérie doit mettre des procédures pour protéger et aider ces TPE à résister, grandir, et même à survivre sur le marché.

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

1.2.3. Répartition des PME par statut juridique et secteur d'activité

PME publiques

Les PME publiques représentent une part minime dans la population globale des PME.

Secteurs d'activités	1 à 9salaries		10 à 49 salaries		50 à 249 salaries		Nombre global de PME		Effectif global	
	nomb re	effect ifs	nomb re	Effect ifs	nomb re	effect ifs				
industrie			15	428	82	10144	97	24.87	10572	36.43
Services	4	28	23	513	54	7190	81	20.77	7731	26.64
agriculture	34	123	115	3203	32	2878	181	46.41	62.04	21.38
BTPH			4	123	24	4046	28	7.18	4169	14.36
Mines et carrières			1	43	2	305	3	0.77	348	1.20
Total	38	151	158	4310	194	24563	390	100	29024	100

SOURCE : ECOFIE bulletin statistique N° 30 2017

Les PME publiques activent dans tous les secteurs de l'économie nationale, dans l'Agriculture (46,41% des PME/EPE), l'Industrie (24,87%) et les services (20,77%). Les PME publiques industrielles fournissent plus de 36 % des effectifs du type publique marchant.

Tableau N° 02 : Répartition des PME privées par secteur d'activité (Source : CNAS)

N	Secteurs d'activités	Nombre de PME 2017	Pourcentage
1	Agriculture	6230	0.60
2	Hydrocarbures ; Energie ; Mines et services	2767	0.27
3	BTPH	174848	17.10
4	Industries manufacturières	89597	8.76
5	Services y compris les professions libérales	513647	50.25
6	Artisanat	235242	23.01

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

	Total général	1022231	100
--	---------------	---------	-----

Source : CNAS/CASNOS

PME Privé

Le nombre total des PME privées à fin 2017 est de 1 022 231. Les PME privées se concentrent au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'Artisanat et le BTPH (le bâtiment en particulier).

Près de la moitié des PME privées (personnes morales) exercent dans les Services, l'autre moitié, exerce dans le secteur du BTPH et les industries manufacturières.

Tableau N° 03 : Evolution des PME privées par secteur d'activité (2016/2017)

N	Secteurs d'activités	2016	pourcentage	2017	pourcentage	évolution
1	Agriculture	5625	1.05	6130	1.06	8.98
2	Hydrocarbure	2639	0.49	2767	0.48	4.85
3	BTPH	168557	31.34	174848	30.36	3.73
4	Industries	83701	15.56	302564	15.56	7.04
5	Services	277379	51.57	302564	52.54	9.08
	Total général	537901	100	575906	100	7.07

Source :CNAS

On note à cet égard dans cette même logique, que les secteurs où la création d'entreprises a été la plus forte restent ceux des Services [9,08% entre les deux semestres], suivie par l'Agriculture [8,98%]. Les PME à caractère industriel sont au nombre de 302564 entités au 1er semestre 2017, contre 83701 entités au 1er semestre 2016, soit une progression de 7,04 %. De ce qui précède, nous pouvons constater que le tissu économique de l'Algérie est constitué en quasi-totalité de TPE, laquelle structure est observée dans différents pays qu'ils soient développés ou en voie de développement. Cette structure a évolué initialement par le rôle primaire accordé par les pouvoirs publics au lendemain de l'indépendance aux industries lourdes (industries industrialisantes). Mais le retrait de l'Etat et le processus de désindustrialisation engagé ont bouleversé la structure productive du pays à la faveur du privé d'une part et du secteur des services d'autres part. Cependant, ces deux tendances récentes qui

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

ressortent de la démographie des PME n'offrent pas de perspective favorable pour la diversification de l'offre économique de l'Algérie.

Section 02 : évaluation du climat des affaires en Algérie

La structure du tissu économique de l'Algérie, telle qu'elle est décrite ci-dessus, trouve une explication dans le rôle faible joué par les institutions dans l'activité économique. Ceci s'illustre par l'incapacité de ces institutions à créer un climat favorable aux affaires, c'est-à-dire un contexte où il y a moins d'incertitude et incitatif à la prise de risque. Ce qui peut avoir un effet favorable à la diversification de l'offre économique qu'elle soit domestique ou étrangère (attractive).

L'objet de cette section est d'évaluer le climat des affaires ou des institutions en Algérie, à travers des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, mesurables pour faciliter la comparabilité, et le classement entre pays, régions...

2.1. Les mesures de la qualité des institutions

Les difficultés liées à la mesure et l'évaluation de la gouvernance en tant que facteur explicatif de la croissance économique sont plus nombreuses quand il s'agit des institutions.

Ces difficultés viennent de la diversité et de la complexité des institutions que nous avons déjà évoquées. Dans ce cadre, trouver des mesures fiables et efficaces demeure une tâche difficile mais essentielle dans notre effort d'étudier l'effet des institutions sur la performance économique.

Comment mesurer la qualité des institutions ? Les commentateurs utilisent souvent l'expression « qualité des institutions » pour décrire les conditions institutionnelles d'un pays. Mesurer l'institution équivaut à mesurer la qualité des institutions. Les études empiriques récentes utilisent trois mesures assez générales des institutions¹¹ :

L'indice global de gouvernance : c'est la moyenne des six mesures des institutions présentées par Kaufmann¹² dans une étude en 1999. Cet indicateur permet de mesurer

¹¹ World Economic Outlook "Growth and Institutions" Tiré du site <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2003/01/index.htm> , Consulté le 03/07/2017.

¹² Kaufmann., Kraay et Zoido-Lobaton.(1999) tiré du site <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2003/06/pdf/edison.pdf> , Consulté le 04/07/2017.

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

la qualité de la gestion des affaires publiques (corruption, droits politiques, efficacité du secteur public et poids de la réglementation).

L'indice des droits de propriété : il rend compte de la protection dont bénéficie la propriété privée, de l'existence de lois protégeant la propriété privée et de l'application de ces lois.

Le contrôle du pouvoir exécutif : il rend compte de l'état des limites institutionnelles et autres qui sont imposées aux dirigeants politiques.

Ces trois mesures permettent à l'analyse économique d'évoluer vers des champs souvent restés inexploités. Donc, les progrès réalisés dans la mesure des institutions rendent l'analyse économique plus efficace et plus crédible, surtout au niveau de l'explication et de la détermination des facteurs les plus influents de la croissance économique. Mais, malgré la contribution significative faite par ces indicateurs, ces derniers souffrent de plusieurs inconvénients, et de ce fait, nous ne pouvons dire qu'il y a un consensus parmi les économistes. Dans ce contexte flou, nous proposons l'indicateur (INST) qui servira à mesurer et à évaluer les institutions¹³.

Tableau N° 04: Indicateurs de la qualité des institutions algériennes¹⁴.

année	SG	DP	LC	LFL	DG	LA	LT	LM	LCOM	LI	L F
1998	55.7	50.0	50.0	48.8	69.5	70.0	N/A	59.2	54.2	50.0	50.0
1999	54.5	50.0	50.0	48.8	60.7	70.0	N/A	57.0	54.2	50.0	50.0
2000	54.9	50.0	50.0	48.8	65.5	70.0	N/A	56.0	54.2	50.0	50.0
2001	55.8	50.0	50.0	48.6	69.3	70.0	N/A	60.1	54.2	50.0	50.0
2002	57.2	50.0	50.0	48.7	72.8	70.0	N/A	69.0	54.2	50.0	50.0
2003	56.8	50.0	50.0	64.7	63.3	70.0	N/A	74.0	39.6	50.0	50.0
2004	57.3	30.	50.0	64.6	63.3	70.0	N/A	78.2	59.4	50.0	50.0
2005	62.3	30.0	50.0	65.0	71.2	70.0	N/A	82.8	60.0	70.0	50.0
2006	57.7	30.0	50.0	65.2	74.9	70.0	N/A	78.9	50.4	70.0	30.0
2007	58.1	30.0	50.0	74.1	62.4	70.0	N/A	81.1	55.0	70.0	30.0

¹³ DOUGLASS C. NORTH (1990), Institutions, Institutional change and economic Performance, Cambridge University Press. New York, tiré du site : http://kysq.org/docs/North_91_Institutions.pdf, Consulté le 01 /07/2017.

¹⁴ M. MAAMRI & H. IFOURH, La croissance économique entre ouverture, qualité institutionnelle et dépendance énergétique. Tiré du site : www.scientifics.fr/journal/index.php/AF/article/download/50/55 , Consulté le 02/07/2017.

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

2008	53.2	30.0	26.0	73.9	61.8	70.0	95.9	80.1	54.4	70.0	30.0
2009	55.7	30.0	27.0	73.9	74.4	74.8	57.4	78.8	61.0	50.0	30.0
2010	55.4	30.0	28.0	73.8	74.2	73.7	57.6	80.7	66.0	50.0	20.0
2011	56.2	30.0	31.0	77.0	74.6	73.6	57.0	80.2	68.6	50.0	30.0
2012	56.6	30.0	30.0	77.2	74.1	72.5	55.5	78.6	68.6	40.0	30.0
2013	56.9	30.0	32.0	83.5	73.4	71.2	56.4	77.2	70.7	50.0	30.0
2014	52.4	30.0	32.0	83.5	62.4	69.4	52.9	75.4	72.8	50.0	30.0
2015	51.0	30.0	29.0	82.9	47.9	66.3	54.4	76.3	72.8	20.0	30.0
2016	49.6	30.0	29.0	80.4	44.1	65.25	52.6	76.6	67.8	20.0	30.0
2017	50.8	30.0	28.7	80.5	51.0	66.3	48.3	67.8	60.8	45.0	30.0

Source : Base de données de la fondation héritage.

Selon ces statistiques la qualité des institutions algériennes tourne autour de la moyenne depuis 1998 (varie entre 49.6% et 61%), néanmoins la majorité des sous indicateurs ont connu une nette dégradation depuis 2013 jusqu'à 2017 à savoir : la liberté d'affaire (71.2% à 65.2%), la liberté de travail (56.4% à 48%) et la liberté d'investissement (50% à 45%) ce qui reflète l'inefficacité des institutions et la mauvaise qualité du climat des affaires en Algérie.

L'indicateur de liberté de commerce est le seul à connaître une hausse pour atteindre 72.8% en 2015 car c'est le secteur le plus rémunérant pour le secteur privé au quel le secteur public a cédé la place.

Par ailleurs, l'indicateur des dépenses publiques connaît lui aussi une baisse à partir de 2013 en atteignant le seuil de 62.4% après avoir été aux alentours des 70% durant les années précédentes, cette constatation nous renseigne sur l'absence d'accompagnement des politiques économiques de la nation, et sur la fragilité dans laquelle vivait l'économie algérienne dont les hydrocarbures restent le seul secteur qui constitue les recettes publiques, et l'injection des fonds importants dans une économie en situation de transition telle que l'Algérie ne peut conduire qu'à la favorisation de la corruption et de la gouvernance, ce qui est nuisible au climat des affaires du pays.

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

2.2. L'évaluation du climat des affaires et en Algérie

L'Algérie se classe mauvaise 156e en terme de facilité de faire des affaires, selon le dernier rapport Doing Business 2017 de la Banque Mondiale (BM). L'institution internationale a étudié 190 économies à travers le monde, la première place étant la meilleure, cette place fait de l'Algérie l'un des pires pays au monde pour faire des affaires. Malgré qu'elle a gagnée 7 place par rapport à l'année précédente ou elle occupe la 163 e place, la qualité de son environnement des affaires reste médiocre, en 2017 elle a s'est classée 154e et en 2016 la 147e et en 2012 la 134 place, ainsi en remarque que l'Algérie n'a cessé de perdre de place, ce qui illustre la difficulté accrue qui caractérise l'environnement qu'elle propose aux investisseurs pour investir et faire des affaire.

Pour accomplir sa comparaison, la Banque Mondiale prend en compte 11 paramètres, des procédures de création d'une entreprise jusqu'à la législation du marché du travail (celle-ci n'est pas prise en compte pour le classement), en passant par l'accès au financement, la pression fiscale ou l'accès au foncier et à l'énergie.

Tableau N°5 : classement de l'Algérie par paramètre de Doing Business 2017

Création d'entreprise	142
Règlement de l'insolvabilité	74
Exécution des contrats	102
Commerce transfrontalier	178
Paiement des taxes et impôts	155
Protection de l'investisseur minoritaire	173
Obtention pertes	175
Transfert propriété	162
Raccordement à l'électricité	188
Obtention d'un permis de construire	77

Sources : Etablie par nous même à partir des données de Doing business 2017

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

Ce tableau, montre le retard qu'accumule l'Algérie dans le classement de chaque paramètre.

Nous remarquons que l'Algérie se positionne au 178e rang dans le commerce transfrontalier, suivi de l'obtention de prêts au 175e rang et de protection des investisseurs minoritaires au 173e rang, c'est les pires classements enregistrés. Par contre elle se positionne au 77e Rang concernant l'obtention de permis de construire, et au 74e rang concernant le règlement de l'insolvabilité, une position plus qu'acceptable compte tenu de son classement générale.

Pour créer une simple entreprise en Algérie, il faut compter 12 procédures différentes et une durée de 20 jours. La Banque Mondiale classe l'Algérie parmi les pays où on perd le plus de temps pour créer une simple entreprise. Le délai de la création est estimé à 20 jrs selon le Doing business 2017 contre 22 jours en 2016. Malgré cette diminution, le délai reste relativement long lorsque nous connaissons qu'en Tunisie il est estimé à 11 jours, et au Maroc, les entrepreneurs créent et commencent à exploiter leurs entreprises en 11 jours, en Égypte et les Emirats arabes unies il est estimé à 8 jours et d'une demie journée seulement en Nouvelle Zélande. Ainsi, pour le paramètre création d'entreprise, l'Algérie occupe la 142e place sur 190 économie selon les calculs de l'institution internationale. Ce qui décourage les initiatives d'investissement. Ce critère identifie donc les obstacles bureaucratiques et juridiques au quels un investisseur doit faire face pour immatriculer et enregistrer une nouvelle entreprise.

En ce qui concerne les procédures pour obtenir un permis de construire, ce sont 17 procédures et un délai de 130 jours, selon la Banque Mondiale. L'Algérie est classée 77 e, et le voisin marocain à 29e place au classement mondial.

Le raccordement au réseau électrique, et selon les données de Doing business pas moins de 5 procédures administratives, et un délai de 180 jours, l'Algérie se classe au 118e rang. Lorsque nous prenons en comparaison le délai estimé au Maroc pour le raccordement à l'électricité qui est de 49 jours, et qu'elle est classée au 55e rang, l'Algérie enregistre un grand retard dans ce domaine malgré ses ressources en électricité. La lenteur administrative et la bureaucratie demeurent le blocage essentiel.

L'Algérie enregistre un retard considérable en ce qui concerne le paramètre de facilité de l'obtention des prêts, ou elle se classe au 175e rang et cela pour diverses raisons comme l'impuissance du marché bancaire algérien et la faiblesse de la solidité des garanties

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

juridiques, qui est un index qui mesure à quel point les lois sur la faillite et les garanties protègent les droits des emprunteurs et des prêteurs et facilitent donc les prêts. L'indice va de 0 à 12 (0= faible ; 12= fort ; l'Algérie se positionne à 2), une note plus élevée indique que les lois en place sont mieux conçues pour permettre d'accroître l'accès au crédit. Selon le rapport de Doing business.

Le temps nécessaire pour faire appliquer un contrat en Algérie est de 630 jrs, elle se classe au 102^e rang, et le Maroc se classe au 57^e rang et un délai de 510 jrs. La lenteur et la lourdeur que les tribunaux enregistrent en matière de règlement des litiges en Algérie restent le principal obstacle qui freine l'application d'un contrat.

Il n'y a pas de niveau d'imposition idéal. Mais les taxes influencent les incitations et donc le comportement des acteurs économiques et la compétitivité de l'économie. En Algérie les revenus fiscaux constituent la première source des recettes publiques, ce qui indique un taux d'imposition plus élevé et une diversité des taxes, selon le rapport de la banque mondiale l'Algérie se classe dans le paramètre de paiement des taxes et impôts au 155^e rang, ainsi une entreprise doit régler 27 différents impôts et taxes, un processus qui nécessite 265 heures de travail et qui consomme 65.5% des profits des entreprises.

Section 3 : Les enjeux de l'ouverture internationale de l'économie Algérienne

Le commerce extérieur est un élément essentiel dans le développement d'une économie. Dans cette perspective, nous allons éclaircir lors de cette section la notion de l'ouverture internationale de l'économie Algérienne, ses enjeux, ensuite nous allons représenter la stratégie de l'ouverture à l'internationale.

3.1. Qu'est-ce que l'ouverture internationale ?

L'ouverture internationale désigne à la fois une attitude en matière de politique des relations économiques internationales et un fait évaluable¹⁵ :

La politique d'ouverture internationale désigne la volonté de multiplier les échanges économiques de toutes sortes et/ou de réduire les obstacles à cette multiplication. Le libre-échange est la forme libérale de cette volonté.

¹⁵<http://ses.webclass.fr/chapitre/chapitre-3-quels-sont-fondements-commerce-internationalinternationalisation-production> , Consulté le 15/08/2017.

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

Le degré d'ouverture internationale est un fait que l'on mesure, notamment en matière commerciale (importations et exportations de biens). On peut recourir à d'autres indicateurs de ce type pour évaluer aussi l'importance relative des flux transfrontières de capitaux par exemple...

En matière de choix du type et du degré d'ouverture souhaitable pour un pays, l'enjeu est bien sûr le type et le rythme de croissance et de développement qu'une telle politique pourra favoriser pour lui-même d'abord, et ensuite pour ses partenaires.

L'ouverture d'une économie se traduit par une forte progression de ses échanges avec l'étranger et son indépendance avec le reste du monde. Le degré d'ouverture d'une économie est mesuré par le rapport de la valeur des échanges extérieurs au PIB. Tous les pays ne sont pas ouverts sur l'extérieur de manière égale. Généralement, les pays dont le marché intérieur est développé (Etats-Unis, Japon) ont un degré d'ouverture plus élevé. A l'inverse, certains pays comme la Chine sont très ouverts sur l'intérieur, son industrie produit surtout pour l'exportation¹⁶.

Tous les secteurs d'une économie ne sont pas ouverts au même degré sur le reste du monde. Dans chaque pays, il existe des secteurs abrités et des secteurs exposés à la concurrence mondiale.

3.2. La stratégie d'ouverture internationale de l'Algérie : quelques caractéristiques

Afin d'intégrer l'économie mondiale, l'Algérie a opté pour le processus de l'ouverture de son commerce extérieur et son engagement dans le cadre des accords commerciaux internationaux par des réformes économiques engagées par les pouvoirs publics.

La libéralisation du commerce extérieur a été réalisée au cours des années 1990 par l'abolition du monopole de l'État sur le commerce extérieur, la levée de toutes les barrières non tarifaires, la simplification du tarif douanier en ramenant le nombre de taux des droits de douane à quatre (0 %, 5 %, 15 %, 30 %) et en réduisant le taux maximum à 60 % dans un premier temps au lieu de 100 % précédemment et à 30 % depuis 2002.¹⁷

Les exportations d'hydrocarbures représentent 97,21 % de la totalité des exportations algériennes, les exportations hors hydrocarbures n'ont atteint que 2,15 milliards de dollars en 2011, en progression de 41 % par rapport à l'année 2014.¹⁸

¹⁶ Bensabbar « L'ouverture des économies » disponible sur : <http://sabbar.fr/economie-2/louverture-deseconomies/PDF>, Consulté le 15/08/2017.

¹⁷ Ministère Algérien du Commerce, <https://www.commerce.gov.dz/Article> Consulté le 21/07/2012

¹⁸ OP cite, consulté le 11/09/2017

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

L'encouragement et le soutien à l'exportation hors hydrocarbures consacrés dans la stratégie économique du pays dans un souci d'équilibre de la dépense publique¹⁹, n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Les contraintes soulevées par les exportateurs restent toujours les mêmes telles que : entraves bureaucratiques, lenteurs et complexité des procédures douanières, un environnement bancaire qui n'est pas facile et un manque d'logistique et d'infrastructures portuaires²⁰. Par dérision, ce phénomène est appelé « import-import » par les algériens.

Tableau N° 06: Évolution des importations²¹ et exportations²² en (milliards \$) de l'année 2009 à l'année 2017

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant des importations en milliard de dollar	10.6	10.6	12.42	15.25	22.53	27.6	39.16	39.1	37.07
Montant des exportations en milliard de dollar	19.5	19.5	24.96	32.16	49.59	55.6	78.23	43.69	52.66

Source : CIA World Facebook- Version du 01 janvier 2018

Globalement, la balance commerciale de l'Algérie demeure fortement tributaire des revenus que génère la vente du pétrole et du gaz qui constituent à eux seuls plus de 97 % du volume global des exportations en 2017²³. Ainsi, à la faveur de l'envolée des prix des matières premières depuis le début du 20^{ème} siècle, l'Algérie, à l'instar des autres pays producteurs de pétrole et de gaz, a dû enregistrer un renflouement exceptionnel de ses recettes en devises, permettant ainsi une très nette amélioration des indicateurs macro-

¹⁹ Idem

²⁰ TADJINE R Radhia, Capacité logistique et gouvernance des ports algériens, http://www.ummo.dz/IMG/pdf/R-TADJINE_M-AHMED_ZAID_-_version_finale_12p.pdf Consulté le 21/07/ 2012

²¹ Idem

²² Ati Takarli, LES EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES ALGERIENNES, http://ubifrance.typepad.fr/optimexport/files/intervention_mr_takarli.pdf consulté le 21/07/2017

²³ Idem

CHAPITRE III : L'économie algérienne et la diversification: réalités et perspectives

économiques. En 2017, le volume des exportations s'élève à 63,3 milliards de dollars contre 26,13 milliards pour les importations, permettant ainsi de totaliser un excédent commercial record de 37,17 milliards de dollars. Le principal partenaire commercial de l'Algérie est l'Union européenne, avec qui elle réalise plus de la moitié de son commerce extérieur ; parmi les clients, les États-Unis viennent en tête avec un volume d'échanges de 19 milliards de dollars, suivis par l'Italie et l'Espagne. Pour les importations, en 2017, la Chine est devenu le premier partenaire commercial de l'Algérie avec 8,197 milliards d'euros et détrône la France (6,342 milliards d'euros)²⁴. Et cette tendance c'est confirmée au 1er trimestre 2018, où le commerce avec la Chine a atteint 2,136 milliards de dollars contre 1,364 milliards de dollars pour la France.

Conclusion

Au terme de cette évaluation du climat des affaires sur l'Algérie, il ressort qu'en dehors de l'indicateur relatif à l'obtention du permis de construire, indicateur relativement bien classé, le pays accuse un retard dans tous les autres indicateurs relatifs à l'activité d'entreprendre. Ce qui révèle la mauvaise qualité des institutions liées à l'activité économique. Ce constat est appuyé par d'autres résultats d'évaluations internationales que nous avons ignorées de citer ici et malgré les dispositifs établis par l'Algérie pour son ouverture à l'international, celle-ci demeure timide et son influence sur les exportations n'est que marginale. Contrairement à plusieurs pays qui ont pu maîtriser leur ouverture en défendant leur production domestique, voire en la renforçant et la diversifiant.

²⁴ Bilan du commerce extérieur, mise à jour le 18/03/2015. Consulté le 20/08/2017.

CHAPITRE IV :
POLITIQUE DE
DIVERSIFICATION : ETUDE
COMPARATIVE ENTRE
I'INDONESIE ET I'ALGERIE

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Introduction :

Dans le but de comparer les politiques agricoles, industrielles et les politiques d'attractivités des IDE afin de comprendre pourquoi l'Indonésie a réussi sa politique de diversification, alors que l'Algérie demeure un pays mono-exportateurs. Ce chapitre va comporter trois sections. La première concerne l'étude de la politique agricole et les principaux indicateurs de développement de l'agriculture, la deuxième est consacrée à l'étude de la politique industrielle et les principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier, et la dernière section est consacrée à L'investissement direct étranger.

Section 1 : Etude de la politique agricole et les principaux indicateurs de développement de l'agriculture

Dans cette section, on présentera les principaux indicateurs de développement de l'agriculture, ainsi que les politiques agricoles des deux pays à savoir l'Indonésie et l'Algérie.

1.1. Un aperçu sur les politiques agricoles en Algérie

Dans son article, Bessaoud (1994)¹ a montré que les politiques agricoles mises en œuvre en Algérie se sont caractérisées par l'absence de continuité. En effet, la décennie 1960 a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif. La décennie 1970 a été celle d'une intervention institutionnelle lourde de l'Etat dans la gestion du secteur et celle de la réforme agraire.

La décennie 1980 opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché. En effet, la part de l'agriculture dans la création de la richesse a chuté à moins de 10%. Au cours de la décennie 1980–89, la valeur ajoutée agricole a représenté, en termes constants, 7 à 8% de la PIB par an. Sa place dans la population active occupée en 1989 n'est que de 23% (975 113 occupés dans l'agriculture sur près de 4,2 millions) avec une quasi-stagnation de l'emploi agricole entre 1985 et 1990)².

¹ Bessaoud O (1994) « L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) » Options Méditerranéennes, Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée, pages 89- 103, tiré du site internet : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf>

² Idem, P91

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Le recours aux importations agricoles et alimentaires est devenu le principal instrument de gestion de la consommation et de la ration alimentaire nationale. Les importations alimentaires sont passées d'une moyenne annuelle de 0,8 milliard de DA durant le 2ème plan (1970-73) à 3,8 milliards de DA au cours du 3ème plan (1974-77) pour atteindre

7,8 milliards de DA au cours de la 1ère période quinquennale (1980-84) et 10,3 milliards de DA courants en moyenne annuelle en 1985-89. Elles représentent en 1989 approximativement 25% des importations de l'Algérie (contre 11% au début de la décennie 1970)³. Les exportations agricoles ont chuté de moitié en valeur absolue entre la période 1970-73 et 1980-84, elles ne représentent plus que 183 millions de DA en moyenne annuelle, soit 0,3% des exportations totales du pays.⁴

Les taux d'autosuffisance alimentaire se sont fortement dégradés pour les blés et les laits et ses dérivés, particulièrement au cours de la décennie 1980-89. L'encouragement de l'agriculture privée, la libéralisation du système et le retrait de l'Etat dans le cadre du programme d'ajustement adopté au début des années 1990, n'ont toutefois pas réussi à améliorer les performances du secteur.⁵

Au début des années 90, l'application du PAS a pénalisé l'agriculture algérienne. En effet, les prix des intrants agricoles importés ont augmenté suite à la suppression des subventions y afférentes et la libéralisation du commerce extérieur, Les restriction imposées sur les crédits accordés aux agriculteurs suite à la réforme du système bancaire par la loi 90- 10 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit. L'ensemble de ces éléments ont eu pour conséquence une tendance au désinvestissement dans le secteur agricole.

Dans les années 2000, le Programme National de Développement Agricole (PNDA), rebaptisé Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) en 2002, avait pour principaux axes la reconversion des sols (à travers notamment le déplacement des cultures céréalières vers des zones plus favorables et l'utilisation des terres aux conditions rudes à des usages moins exigeants tels l'arboriculture rustique, la viticulture et les petits élevages) ; l'amélioration du rendement et de la productivité du travail dans les filières stratégiques (céréales, lait, pomme de terre); l'extension de la surface irriguée ; la mise en valeur des terres

³ Bessaoud O (1994) « L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) » Options Méditerranéennes, Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée, pages 94.- 103, tiré du site internet : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf>

⁴ Idem, P 95

⁵ Idem, pages 89-103,

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

par les concessions dans les zones de montagnes, de piémonts, les terres steppiques et les zones sahariennes ; le lancement d'un programme de reboisement et enfin, l'amélioration des revenus des agriculteurs via des soutiens financier. Ce programme a certes eu des résultats positifs en termes de croissance, mais cela reste loin des résultats escomptés⁶.

La politique de renouveau agricole et rural, mise en œuvre durant la période couvrant 2010-2017, vise le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Il s'agit ainsi de réduire les vulnérabilités dans le cadre d'un partenariat public-privé et grâce à une forte implication des différents acteurs.

Lors d'une conférence-débat animée à la Fondation Friedrich-Ebert, à Alger, Mourad Boukella (2008) montre que la question de l'autosuffisance et la politique agricole restent encore irrésolue. Une tendance historique au recours systématique à l'importation comme instrument quasi-unique de régulation des filières agroalimentaires principales est constatée. Selon lui, l'échec est dû à la précipitation dans l'élaboration des politiques et au manque de visibilité et planification rigoureuse. Il note à ce sujet : "Les politiques successives qui ont été menées ont été conçues à chaque fois dans l'urgence pour résoudre des problèmes conjoncturels nés des dysfonctionnements du marché"... "n'ont jamais pris racine dans le cadre d'une stratégie de long terme, appuyée par une planification rigoureuse des objectifs et des moyens à échéances précises et des évaluations d'étapes objectivement établies". Même le PNDRA, lancé en 2000, "n'a pas répondu positivement et complètement à la question de la sécurité alimentaire du pays à long terme, si l'on en juge par la rigidité persistante de l'offre domestique des produits de base et par l'évolution sans cesse croissante de la facture alimentaire".

⁶ Laoubi K.et Yamao M. « The Challenge of Agriculture in Algeria: Are Policies Effective? », Economic Studies, Agriculture and Fisheries, No.12, March 2012, pp.69-72.

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

1.2 La politique agricole en Indonésie

L'Indonésie a adopté des politiques agricoles qui ont longtemps encouragé l'autosuffisance en denrées de base, pour plus récemment favoriser les productions à plus haute valeur ajoutée, sans toutefois délaisser les secteurs traditionnels qui assurent un approvisionnement national, notamment en riz. Dans un cas comme dans l'autre, l'État a joué jusqu'à maintenant un rôle de premier plan afin de favoriser la sécurité alimentaire, en subventionnant massivement les denrées de base, les intrants chimiques, les carburants fossiles, et en mettant sur pied des mécanismes de stabilisation des prix.⁷

Ainsi, pour assurer l'accessibilité de populations plus démunies aux produits alimentaires, notamment par des programmes de distribution de denrées de base comme le riz et l'huile végétale aux populations défavorisées, l'Indonésie fournit ces deux derniers produits

presque gratuitement aux 28 millions de personnes sous le seuil de la pauvreté (World Bank, 2018)⁸. À partir des années 1965, le gouvernement indonésien considère l'agriculture comme secteur prioritaire pour le développement économique. Les mesures gouvernementales pour garantir l'approvisionnement en riz consistaient également à mettre en place de nouveaux mécanismes de régulation des stocks et du commerce. BULOG, l'agence de gestion logistique, établie en 1967, a joué un rôle de premier plan dans la gestion de l'approvisionnement, et dans le contrôle sur les prix, afin de protéger autant les producteurs que les consommateurs en cas de ratés du marché. Cette agence dispose de deux moyens principaux pour assurer la régulation du marché :

- un monopole sur le commerce international de cette denrée
- la gestion des stocks afin de gérer l'approvisionnement du marché national.

⁷Bernard S et Bissonnette J, « Les politiques agricoles de l'Indonésie et de la Malaisie face aux impératifs de la sécurité alimentaire », Vertigo ; volume 14, n°1, p 13-21. Consulter sur le site : <https://vertigo.revues.org/14886>

⁸Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et du forêt ; les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples », paris. Consulter sur le site : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/fichepays2018-INDONESIE_cle855cb4.pdf

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

- La gestion des importations par l'Agence et les barrières tarifaires élevées aux importations et aux exportations ont permis au gouvernement indonésien de contrôler l'approvisionnement du marché en riz, et par le fait même, de fixer des prix plafonds et planchers.
- BULOG gère également l'achat d'une importante proportion du riz produit dans le pays (moins de 12 % de la production) afin d'alimenter les stocks et les programmes d'aide alimentaire nationaux (Gérard, 2010)
- L'Agence gère des entrepôts de stockage de riz à l'échelle de chaque district et s'assure ainsi d'une réserve alimentaire pour atténuer l'effet d'une mauvaise récolte ou d'une hausse soudaine des prix.

À partir de la crise alimentaire de 1973-74, les autorités indonésiennes ont déployé des efforts importants pour l'augmentation de la production alimentaire (Gérard, 2010). L'Indonésie était le plus important importateur de riz du monde dans la deuxième moitié de la décennie 1970. Une série de programmes d'intensification (INSUS) ont suivi à partir des années 1979 afin d'accélérer l'augmentation des rendements. La filière rizicole, comme l'ensemble de l'économie agricole a fait l'objet d'une attention particulière de l'État par la mise sur pied de nombreux programmes pour la formation technique des producteurs. À cet effet, le programme BIMAS a permis l'organisation des riziculteurs et la dissémination des connaissances auprès des producteurs qui ont favorisé l'adoption à grande échelle des technologies de la Révolution verte⁹.

Le Gouvernement de l'Indonésie avec le soutien de la Banque mondiale a élaboré une stratégie de développement rural avec un accent sur la relance croissance de la productivité entre les producteurs ruraux et assurer que ces mesures sont viables à long terme (Banque mondiale 2007). Les composantes de cette stratégie font appel à des méthodes établies pour améliorer la productivité et la gestion durable des ressources. Ils comprennent l'amélioration des droits de propriété sur les terres en augmentant la proportion de certificats de titres officiels de l'actuel 25%, l'amélioration de la gestion des ressources en eau grâce à de

⁹ Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et du forêt ; les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples », paris. Consulter sur le site : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/fichepays2014-INDONESIE_cle855cb4.pdf

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

meilleures opérations d'irrigation et d'entretien, et de réduire le gaspillage d'eau, épuisement des eaux souterraines, la pollution de l'eau et la dégradation des sols.¹⁰

La nouvelle loi No. 18/2012 sur l'alimentation a posés le principe général de la sécurité alimentaire (kemandirian pangan ou autonomie) et établi comme priorité la production nationale des biens de consommation courante. Des objectifs de production ont été fixés pour 39 produits et pour cinq d'entre eux (riz, maïs, soja, sucre et bœuf), les niveaux visés doivent permettre l'autosuffisance. La loi impose par ailleurs des restrictions sur les importations de fruits et de légumes, ce qui a fait augmenter les prix intérieurs. Pour le riz particulièrement, on estime qu'à la mi-2017, les prix pratiqués en Indonésie étaient supérieurs de 60 % aux prix mondiaux (Timmer, 2017).

Règlement présidentiel n ° 39 de 2017 sur la Liste d'investissement négatif impose le degré de limitations à la propriété étrangère dans les plantations variant selon le type de culture, et le règlement gouvernemental n ° 98 de 2013, limite les plantations privées à 100.000 hectares

Les principaux indicateurs de développement de l'agriculture

Les critères de comparaison entre les deux pays seront : la superficie agricole, la population rurale, l'emploi dans le secteur agricole, la Valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur, Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) et l'exportation de produit agricoles

Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)

Durant toute la période 1960-2017, la part de secteur agricole dans le PIB des deux pays, l'Algérie et l'Indonésie, ne cesse de diminuer. Le tableau suivant présente l'évolution de la moyenne de la valeur ajoutée des deux pays en pourcentage de PIB.

¹⁰ Traduit de global business guide indonesia , consulter sur le site http://www.gbgingonesia.com/en/agriculture/article/2011/agriculture_overview_of_indonesia.php

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Tableau 7 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur agricole pour l'Indonésie et l'Algérie

Pays	1960	1966-	1971-	1976-	1981-	1986-	1991-	1996-	2001-	2007-	2013-
/Période	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2006	2012	2017
Indonésie (% du PIB)	63%	48%	45,1%	63,4%	23.22%	22.22%	17.86%	17.22%	14.68%	14.08%	13.43%
Indonésie (million USD)	9262	10770	13613	16414	20170	24100	28305	31279	35382	41958	49999
Algérie (% du PIB)	12%	9%	8,56%	8,95%	8.36%	11.92%	11%	10.98%	9.64%	8.24%	9.93%
Algérie (million USD)	1500	1314	1738	6663	2907.34	3781	4502	5571.08	7090.5	9365.78	8446

Source : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS>

En 1960, la part de l'agriculture dans le PIB se situait à 51.46%. Après, elle a connu une légère augmentation pour atteindre 56.28% en 1962, la part de l'agriculture a connu une baisse constante pour atteindre une part de 13.38% en 2017.

Alors qu'en Algérie, la part de secteur agricole a connu une légère augmentation, en passant de 9.14% en 1966 pour à 13.04 en 1984. Au-delà de cette période, le secteur agricole a connu une diminution continue, pour se situer seulement à 11.09% du PIB en 2017.

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

En dépit de ce phénomène symétrique de décroissance de la valeur ajoutée du secteur agricole dans ces deux pays, la part de l'agriculture dans le PIB reste plus importante dans l'économie indonésienne que celle de l'Algérie durant toute la période étudiée.

Superficie

Entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 1980, le pourcentage de la superficie des terres indonésienne qui a été utilisée pour l'agriculture est restée constante, (environ 21 %) de la superficie totale de l'Indonésie. Au milieu des années 1980, ce chiffre est passé à près de 24 pour cent jusqu'à la fin des années 1990. A partir de 1998, un autre essor, constaté en raison de la mise en place de plantations à grande échelle, en particulier, l'huile de palme, fait ce nombre atteint le niveau actuel de 30 pour cent¹¹.

Terres agricoles (% du territoire)

Le tableau suivant présente les moyennes de la part des terres agricoles en pourcentage de territoire algérien et indonésien.

Tableau 8: La part des terres agricoles en pourcentage de territoire algérien et indonésien.

Périodes	1960-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2006	2007-2012	2013-2017
Algérie	26.61	21.21	21.15	20.99	16.46	16.26	16.4	16.7	16.98 %	17.34	17.4%
Indonésie	23.43	18.56	22.46	18.24	21.02	24.12	23.16	24.64	27.84	29.78	31.3%

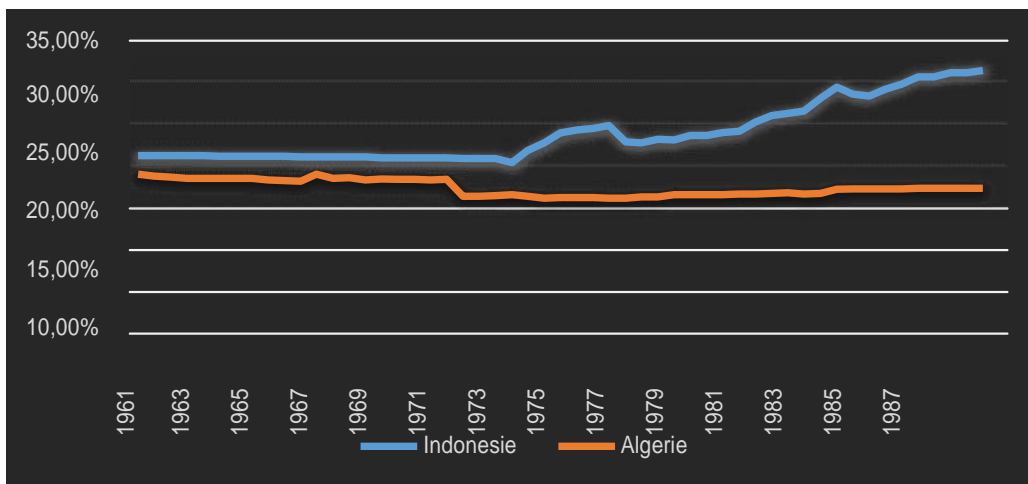
Source : établir par nous même à partir des données de la banque mondiale

La tendance générale de la part des terres agricoles du territoire indonésienne est croissante en passant d'une moyenne de 23.43% durant la période 1961-1965 à une moyenne de 31.30% durant la période 2013-2017. Tandis qu'en Algérie, la part des terres agricoles dans le territoire est en déclin constant, en passant d'une moyenne de 26.61% durant la période 1961-1965 à une moyenne de 17,40 % durant la période 2013-2017.

¹¹ Traduit de global business guide indonesia http://www.gbgingonesia.com/en/agriculture/article/2011/agriculture_overview_of_indonesia.php

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Graphe 01 : Evolution de la part des terres agricoles (% du territoire)



Source : établi par nous même à partir des données de tableau n° 8

En 1961, la part des terres agricoles dans l'ensemble de territoire indonésien se situait à 21.31%. Après avoir connu une légère diminution pour atteindre une valeur de 20.45% en 1984, la part de territoire agricole a connu une croissance rapide et constante pour atteindre une part de 31.46% en 2017.

Alors qu'en Algérie, la part de territoire agricole est marquée par une dégradation constante en passant d'une valeur de 19.09% en 1961 à une valeur de 17.39% en 2017.

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

La population rurale

Le tableau suivant présente les moyennes de la part de population rural en pourcentage de la population

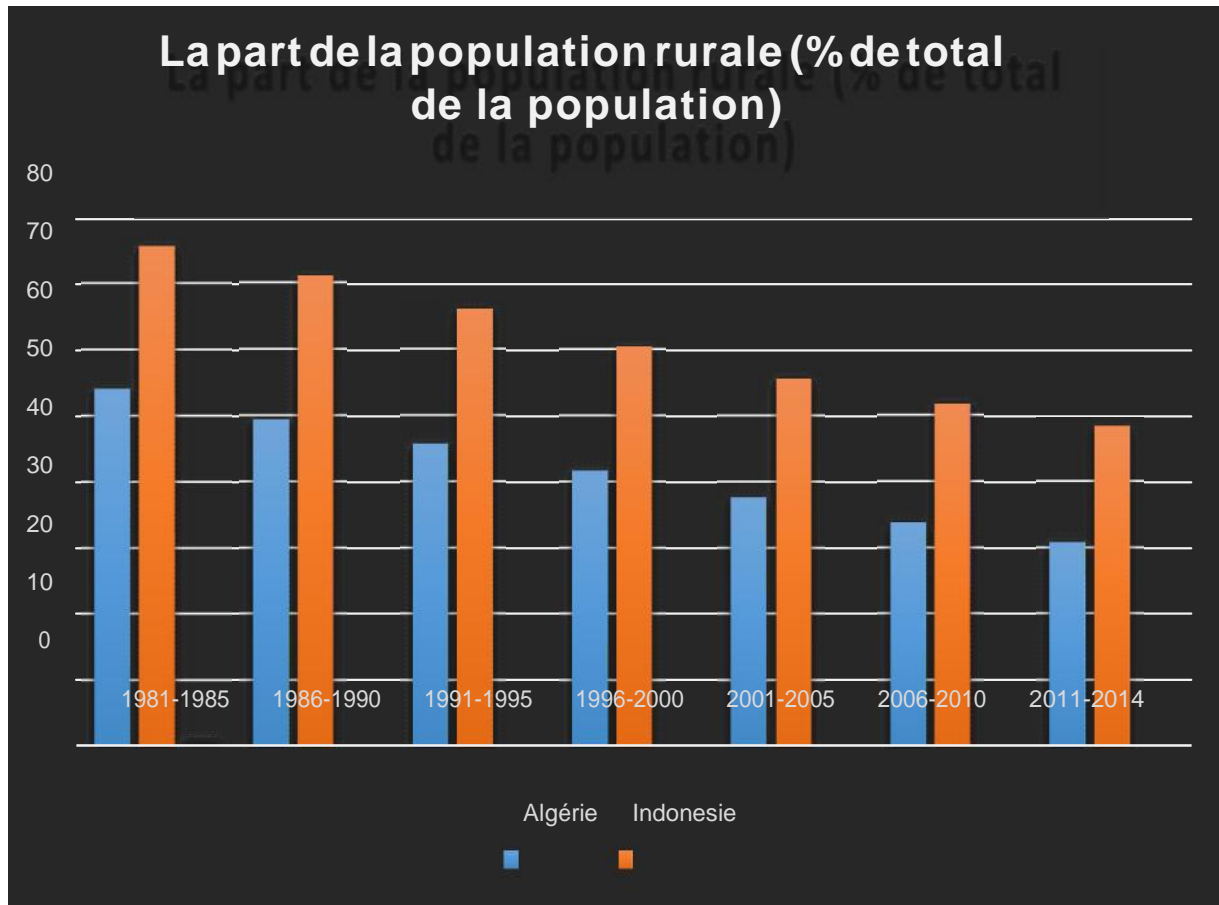
Tableau 9 : la population rurale (% de la population)

Période	1960- 1965	1966- 1970	1971- 1975	1976- 1980	1981- 1985	1986- 1990	1991- 1995	1996- 2000	2001- 2006	2007- 2012	2013- 2017
Algérie (%de total de la population)					54%	49.4 %	45.6 %	41.6 %	37.6 %	33.8 %	30.75 %
VA par travailleurs (USD)	1500. 69	1314. 11	1738. 88	6663. 55	2907. 34	3781. 53	4502. 86	5571. 08	7090. 5	9365. 78	8446. 04
Indonésie (%de total de la population)					75.6 %	71%	66%	60.4 %	55.6 %	51.6 %	48.25 %
VA par travailleurs (USD)	9262. 07	10770 .36	13613 .97	16414 .97	20170 .25	24100 .85	28305 .26	31279 .54	35382 .58	41958 .96	49999 .34

Source : la banque mondiale

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Graphe 02 : La part des de la population rurale (% de total de la population)



Source : établi par nous même à partir des données de tableau 09

La lecture du tableau montre que durant ces 5 dernière années le secteur agricole fourni 35% du total de l'emploi en Indonésie, alors qu'on Algérie, l'emploi dans ce secteur ne représente que 11% du total de l'emploi en 2017.

Entre 2001 et 2006, la population rurale représente 37% du total de la population en Algérie, alors qu'elle est estimée à 55% en Indonésie sur la même période. Le pourcentage de la population a connu cependant une légère diminution (48%) entre 2013 et 2017 pour l'Indonésie et 30% pour l'Algérie dans la période actuelle. Ceci est expliqué par l'exode rural, le transfert de l'investissement depuis le secteur agricole au secteur industriel et tertiaire.

La lecture du graphe laisse apparaitre une importante disparité entre les deux pays en termes de valeurs ajoutées par travailleur. En effet durant la période 2013 et 2017, la VA en Indonésie est estimée à 49999 USD, alors qu'en Algérie, elle ne représente que 8446 USD.

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Bien que la part de l'agriculture du pays produit intérieur brut (PIB) ait diminué de façon marquée au cours des cinq dernières décennies, il fournit toujours revenu pour la majorité des ménages indonésiens aujourd'hui. En 2000, par exemple, l'agriculture absorbe encore 45,1 pour cent de la main-d'œuvre indonésienne. En 2015 ce secteur emploie environ 49 millions de personnes en Indonésie, ce qui représente 41 pour cent du total de la main - d'œuvre indonésienne. Même si le chiffre absolu de la main-d'œuvre agricole ne cesse pas d'accroître, sa part relative de la main-d'œuvre indonésienne totale a diminué de manière significative de 55 pour cent dans les années 1980 à 45 pour cent dans les années 1990 et actuellement à 41 pour cent. Seulement au cours de la crise financière asiatique à la fin des années 1990, cette part a augmenté d'une façon significative parce que le chômage tant dans le secteur de l'industrie et des services a été absorbé par le secteur de l'agriculture (principalement informelle)¹².

Tableau 10 : Exportation de la nourriture.

	1960- 1965	1966- 1970	1971- 1975	1976- 1980	1981- 1985	1986- 1990	1991- 1995	1996- 2001	2003- 2008	2009- 2012	2013- 2017
Indonésie (% des marchandises exportées)	16,82	21.23	15.86	16.93	5.93	12.31	11.24	11.44	12.98	14.61	17.06
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Algérie (% des marchandises exportées)	0%	21.89	8.15	1.93	0.57	0.38	0.75	0.44	0.18	0.26	0.41
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%

Source : établi par nous même à partir des données de la banque mondiale

¹² Traduit par nous-même, tire de FAO ; "WTO Agreement on Agriculture : The Implementation Experience - Developing Country Case Studies";2003.

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

L'État indonésien tente de favoriser la diversification agricole vers des productions à plus haute valeur ajoutée pour stimuler le développement économique, tout en maintenant des programmes de distribution de denrées aux populations les plus pauvres¹³.

Les Principaux produits sont : huile de palme, de palmiste, caoutchouc, cacao, café, thé, tabac, riz, canne à sucre, de maïs, de manioc, les fruits tropicaux, épices, volaille, pêche. Les Principaux marchés d'exportations sont : la Chine, les États-Unis, le Japon, l'Inde, Singapour, la Malaisie, le Pakistan, la Corée du Sud, l'Italie, Pays-Bas, le Bangladesh, et l'Egypte¹⁴. On constate une diversification géographique des exportations de produit agricole.

Section 2 : Etude la politique industrielle et les principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier

Le secteur d'industrie est considéré un important élément pour l'avancement et développement de l'économie globale du pays. Mais la croissance industrielle de n'importe quel pays nécessite une importante diversification de la structure du secteur manufacturé. A cet effet, nous avons présenté dans cette section l'étude des politiques concernant le développement du secteur manufacturé et les principaux indicateurs de celle-ci.

2.1. Les politiques visant le développement du secteur manufacturier

Selon l'auteur, Mohammed Zulfan Tadjoeddin , la banque mondiale et la banque asiatique de développement ont récemment préconisé l'importance du secteur de l'Industrie. L'industrie est considérée comme un secteur clé pour l'avancement de l'économie globale du pays. En Indonésie, les pouvoirs publics ont accordé une attention croissante aux exigences de l'industrialisation. De 1973 à 1983, le pays s'est ainsi doté d'un secteur industriel important. Le tissu industriel était par ailleurs largement concentré à Java, dans les branches de l'agro-alimentaire et du textile. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

En 1965, l'agriculture représentait 2/3 du PIB et fournissait 3/4 des emplois, alors que l'industrie stagnait aux alentours de 10 % sur un compte comme sur l'autre. A partir de 1965-66, le changement de l'économie indonésienne est radical la politique de développement résolument poursuivie depuis lors a profondément bouleversé les structures économiques du pays comme le montrent clairement les quelques tableaux qui précèdent.

¹³ Bernard S et Bissonnette J, « Les politiques agricoles de l'Indonésie et de la Malaisie face aux impératifs de la sécurité alimentaire », Vertigo ; volume 14, n°1, p 13-21. Consulter sur le site : <https://vertigo.revues.org/14886>

¹⁴ Traduit de global business guide indonesia, consulter sur le site : http://www.gbgindonesia.com/en/agriculture/article/2011/agriculture_overview_of_indonesia.php

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

L'Indonésie a pris place parmi les principaux producteurs de biens manufacturés au sein du groupe des pays en voie de développement. En contribuant pour 0.29 % à la valeur

ajoutée manufacturière (VAM) mondiale, elle s'est ainsi classée au 7ème rang de sa catégorie en 1981, derrière le Brésil, le Mexique, l'Inde, la Corée, l'Argentine et la Turquie, mais devant des pays comme les Philippines, Hong Kong, la Thaïlande, le Pérou, le Pakistan, l'Iran ou Singapour¹⁵. Or elle était la dernière de ce groupe en 1973 avec tout juste 0.12 %. Ceci dit, la part de la VAM dans le PIB indonésien reste modeste comparée à celle qu'elle occupe dans la plupart des pays susmentionnés. De 7.6 % en 1973 elle est passée à 12.9 % en 1981, contre 33.8 % pour la Corée, 30.8 % pour Hong Kong, 27.6 % pour Singapour, 25.7 % pour les Philippines et 20.8 % pour la Thaïlande. En revanche, la croissance de ce secteur manufacturier a été tout à fait remarquable tout au long des années 1970, ce taux de croissance annuel a plus que quadruplé, passant de 3 % entre 1960 et 1970 à 12.5 % entre 1970 et 1980¹⁶.

Cette forte accélération de la croissance industrielle s'est accompagnée d'une importante diversification de la structure du secteur manufacturier ainsi que d'une réorientation très marquée des biens de consommation vers les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Il en ressort que l'on a assisté en dix ans à une très forte diminution de l'importance relative des industries traditionnelles liées à la transformation des produits agricoles et à une stagnation du textile en faveur de branches nouvelles plus intensives en capital comme la chimie, le contreplaqué, la mécanique, les machines électriques ou l'électronique.

En 2008, la contribution des exportations manufacturières dans le PIB a atteint 28 pourcent. Ce chiffre a connu une amélioration significative par rapport aux années précédentes. L'évolution des exportations de haute technologie en Indonésie (% des exportations de biens manufacturés)

¹⁵ Jean-Luc Maurer ; « Modernisation agricole, développement économique et changement social », OpenEdition books, p17-61. Consulter sur <http://books.openedition.org/iheid/4218?lang=fr>, consulté le 19/03/2018

¹⁶ Traduit par nous-même de la langue indonésienne de livre : Yukio and Hasudungan . T, « The development of the Manufacturing Sector in Indonésia », Southeast Asian Studies, vol 25, No.2, September 1987, consulter par le site www.Kyoto-seas.org, le 30 mai 2018.

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Tableau 11 : Evolution des exportations de haute technologie en Indonésie.

Année	1989	1994	1997	1998	2000	2001	2002	2003	2005	2008	2013	2017
Exportation	1,54	6,65	11,59	10,37	16,37	14,18	16,67	14,78	16,55	10,9	12,87	6,97

Source : La banque mondiale

Les exportations de haute technologie ont connu une nette évolution, le montant passe de 1,45% en 1989 à 16,55% en 2006, alors que de 2006 à 2008 cette part a diminué de 16,55% à 10,9% cette diminution est due la crise de subprime 2008 qui a des effets négatifs sur l'économie des autres pays, ce qui fait ces derniers ont diminuées leurs importations des technologies, alors les pays exportateurs comme l'Indonésie sont touchés. Cette part a connu une diminution à 6,97% en 2017. (Voir l'annexe n°5). Quant à l'Algérie, les données sont inexistantes, cela signifie que le pays n'exporte pas de produit de haute technologie.

Alors qu'en Algérie, l'Etat n'a aucune stratégie importante de diversification de leurs exportations concernant la technologie, malgré quelques tentatives qui demeurent toujours marginales.

2.2. Les principaux indicateurs de développement de manufacturier

Les critères de comparaison entre les deux pays seront : les exportations des biens manufacturiers, la valeur ajoutée de fabrication en pourcentage de PIB et la valeur ajoutée en pourcentage de croissance annuelle.

2.2.1. Les exportations des biens manufacturiers (% des marchandises exportées)

Le tableau suivant présente les moyennes de la part des exportations des biens manufacturé en pourcentage des marchandises exportées.

Tableau 12 : Les exportations des biens manufacturés (% des marchandises exportées)

Période	1973-1969	1978-1974	1983-1979	1988-1984	1993-1989	1997-1993	2002-1998	2007-2003	2012-2008	2017-2013
Indonésie	1.52	1.41	1.99	7.26	28.29	48.77	50.06	52.13	40.9	37.27

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Algérie	5.51	4.01	0.57	1.01	2.6	3.01	3.31	2.31	1.54	2.52
----------------	------	------	------	------	-----	------	------	------	------	------

Source : établi par nous même à partir des données de CNUCED

En Indonésie les exportations des biens manufacturiers en % des marchandises exportées, ont connu une évolution spectaculaire entre 1962 et 2017.

Les exportations des biens manufacturiers qui ne représentant que 1,52% du totale des exportations est devenu 37% en 2017.

Par contre en Algérie, cette part a connu déclin constant durant ces dernières décennies. En effet, elles étaient de 5,1%, elle diminue jusqu'à 2,52%. (Voir l'annexe n°6).

2.2.2. La valeur ajoutée en pourcentage de PIB

Le tableau suivant présente les moyennes de la part de valeur ajoutées du secteur manufacturier en pourcentage de PIB.

Tableau 13 : Fabrication, valeur ajoutée (% de PIB)

Période	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2017
Indonésie	9.43	9.93	11.45	13.47	18.76	22.62	26.23	26.88	31.25	37.10	38.08
Algérie	5.07	13.69	10.96	12.22	13.84	12.15	8.86	8.45	10.56	13.49	12.25

Source : établi par nous même à partir des données de CNUCED

Le graphe ci-dessous illustre l'évolution de la valeur ajoutée de fabrication des biens manufacturiers des deux pays

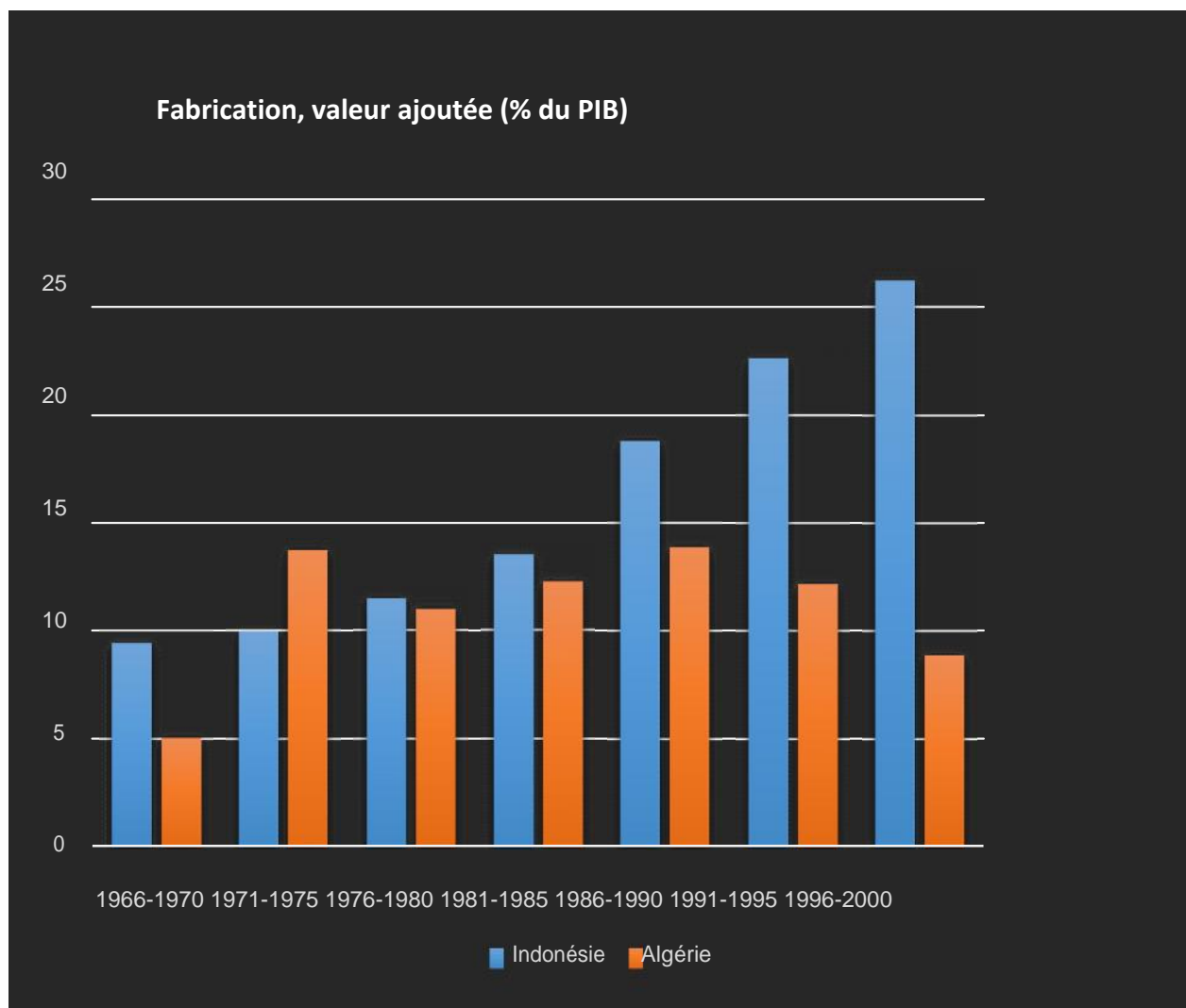
Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

En Indonésie, la valeur ajoutée de fabrication en % de PIB, a connu un accroissement important en passant de 9.43% dans la période 1966-1970 à 38.08% dans la période 2010-2017. En Algérie le rythme de croissance de fabrication est très faible, elle passe de 5,07% à 12,86% durant les mêmes périodes d'étude. (Voir l'annexe n°7).

2.2.3. La valeur ajoutée en pourcentage de la croissance annuelle

L'évolution de la valeur ajoutée est reprise dans le tableau ci-après

Graphe 03 : Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB)



Source : établi par nous même à partir des données de tableaux n°13

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Tableau 14 : Fabrication, la valeur ajoutée (% de la croissance)

Période	1966- 1970	1971- 1975	1976- 1980	1981- 1985	1986- 1990	1991- 1995	1996- 2000	2001- 2005	2006- 2011	2012- 2017
Indonésie	7.59	12.4	15.91	13.29	11.45	10.58	3.06	4.98	3.97	5.25
Algérie	11.85	1.63	15.31	8.26	0.58	-2.68	-0.28	2.3	-0.73	-1.02

Source : établi par nous même à partir des données de CNUCED

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur manufacturier a connu une évolution importante durant la période 1966-1980, pour l'Indonésie, alors que l'Algérie a enregistré une diminution de ce taux de 1966-1970 à 1971-1975. Une croissance est enregistrée durant la période allant de 1971-1975 à 1976-1980.

Dans la période 1996-2017, les deux pays ont connu une évolution en dent de scie, avec de nombreuses valeurs négatives pour l'Algérie. (Voir l'annexe n°8).

Section 3 : L'investissement direct étranger

Dans cette section, on présentera les principaux indicateurs du développement des flux des IDE, ainsi que les politiques d'attractivité des IDE dans les des deux pays à savoir l'Indonésie et l'Algérie.

3.1. Les principaux indicateurs:

Les principaux indicateurs du développement des flux des IDE sont :

3.1.1 L'Entrée des IDE

Durant toute la période 1960-2017, l'entrée nette des IDE les deux pays, est en évolution continue durant toute la période 1981-2017. Le tableau suivant présente l'évolution de la moyenne des entrées des de l'Algérie et l'Indonésie.

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Tableau 15 : Entrée nette des IDE (million USD)

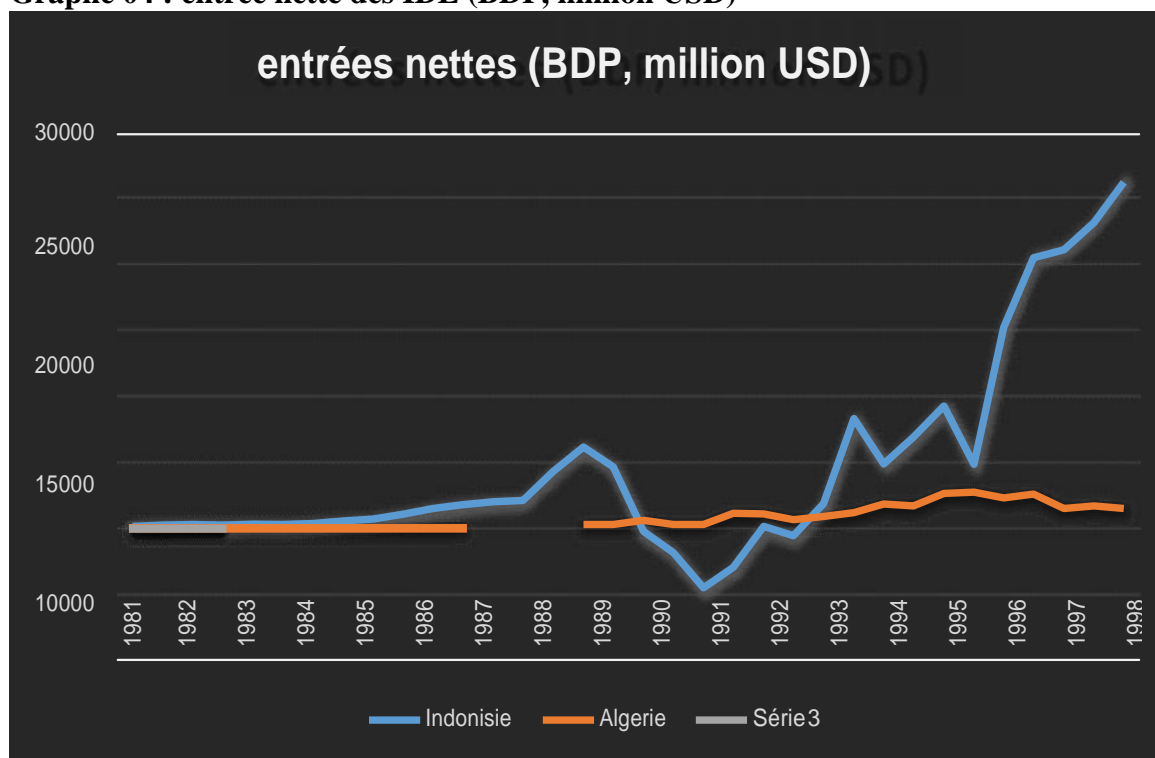
Période	1981-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2006	2007-2012	2013-2017
Algérie	0.23	6.892	26638.7	341.66	968.9	2242.73	1817.05
Indonésie	934	2299.6	8241.2	842.774	1360.786	8266.102	22849.1

Source : Etablit par nous-mêmes à partir des données de la banque mondiale.

(Concernant les entrées nettes des IDE en l'Algérie durant 1991-1995 nous n'avons trouvé que les entrées de l'année 1993 et 1995.)

Le graphe ci-dessous illustre les entrées nettes des IDE (BDP, million USD)

Graphe 04 : entrée nette des IDE (BDP, million USD)



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de la banque mondiale.

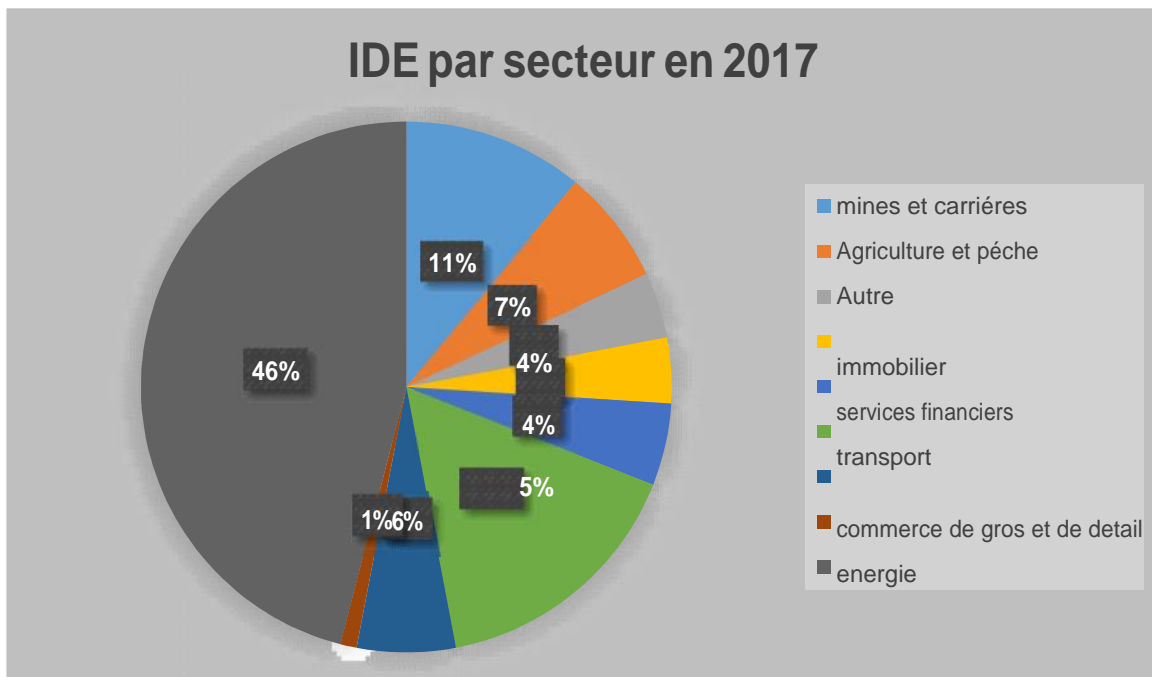
Entre 1981 et 2017, les entrées des IDE ont augmenté, ils enregistrent une valeur de 1816.825 million USD en Algérie. En Indonésie, l'évolution est spectaculaire, le pays enregistre un montant de 21915.1725 million USD

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Principaux secteurs d'IDE en Indonésie

Les principaux secteurs sont représentés dans le graphe suivant :

Graphe 05 : Les IDE par secteur en 2017



Source : Bank Indonésie, 2018

En Indonésie, 46% des IDE sont concentrés dans le secteur manufacturier

Pour investir en Indonésie, l'investisseur doit d'abord regarder la liste négative qui est mise à jour avec les changements de politique tous les trois ans en vertu de la loi sur l'investissement. Comme indiqué précédemment, si un domaine d'activité ne figure pas dans la liste négative, il est considéré comme « ouvert » à l'investisseur étranger. (Voir l'annexe n°9).

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

La répartition sectorielle des IDE en Algérie est représentée dans le tableau n°3.20.

Tableau 16 : répartition des projets d'investissement déclarés étrangers par secteur

Secteur d'activité	Nombre de projet	%	Montant en million de DA	%
Agriculture	9	1,70	6845	0,40
BTPH	86	16,29	46107	2,72
Industrie	281	53,22	925295	54,63
Santé	3	0,57	8589	0,51
Transport	24	4,55	10319	0,61
Tourisme	13	2,46	102295	6,04
Service	111	21,02	505789	29,86
Télécommunication	1	0,19	88500	5,23
Total	528	100	1693748	100

Source : ANDI.

Il ressort de ce tableau que durant la période 2002-2017 les investissements étrangers sont concentrés essentiellement dans l'industrie (avec 53,22% du nombre de projets et 54,63% des montants), suivi de loin par les services (avec 21,02% du nombre de projets et 29,86% des montants). Le secteur de l'agriculture, télécommunication, santé, transports et tourisme n'avaient pas attiré beaucoup d'investisseurs étrangers.

Secteurs où les opportunités d'investissement sont moindres en Indonésie

La fabrication des armes, le secteur des boissons alcoolisées, des concessions pour l'exploitation des forêts naturelles, bûcheronnage entreprises, de plus en plus du matériel génétique, les services de transport en taxi / bus, les petites entreprises de navigation, les services commerciaux et les services de soutien, à l'exception des ventes au détail à grande échelle, le commerce de gros, la fourniture de services d'exposition et de congrès, la fourniture de services de certification, la qualité, la fourniture de services d'études de marché,

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

la fourniture de services d'entreposage en dehors des ports maritimes et la fourniture de services après-vente, la radiodiffusion et la télévision, la fourniture de services, la fourniture de services de radiodiffusion et de télédiffusion en circuit fermé et de l'audiovisuel et la presse écrite, et la production de films de cinéma.

Quant aux secteurs en déclin, on trouve l'Artisanat, assurance (saturé), le tourisme (lié à la conjoncture économique), le tabac¹⁷.

3.2. Mesures gouvernementales pour motiver ou restreindre l'IDE

En 2006, le gouvernement indonésien a lancé un programme pour l'amélioration du climat d'investissement : projet de la loi sur l'investissement, l'élaboration d'une nouvelle liste négative applicable sur les investissements, la réduction drastique du temps nécessaire à la création d'une société, l'accélération du réexamen processus des réglementations locales susceptibles de nuire à l'esprit d'entreprise, ainsi que la rationalisation des procédures et l'amélioration de la réglementation douanière. Un programme de privatisation concernant principalement des secteurs clés tels que les transports et la finance et qui a été lancé en 1998, est régulièrement mis à jour¹⁸.

L'investissement direct étranger est régi par la loi n° 25 de 2007 concernant l'investissement et son règlement d'application. En vertu de la loi sur l'investissement, toute forme d'investissement direct étranger en Indonésie doit être sous la forme d'une société à responsabilité limitée. L'investissement doit être par le biais de l'Etat. Loi n° 40 de 2007 concernant la société à responsabilité limitée, protège les investisseurs en déclarants que le gouvernement indonésien n'a pas le droit pour enlever les droits de propriété de tout investisseur, y compris les investisseurs étrangers, sans avoir payer un tel investisseur une rémunération fondée sur le marché.

¹⁷ Etude Oede 2015 <https://www.oecd.org/fr/eco/etudes/Synthese-Indon%C3%A9sie-2015.pdf>

¹⁸ Traduit de « Indonesia: Foreign investment », trade portal, consulter sur le site <https://en.portal.santandertrade.com/establish-overseas/indonesia/foreign-investment>

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

En 2013, le régime de l'IDE indonésien était le quatrième le plus restrictif sur 58 pays, selon l'indice de l'OCDE de restriction de la réglementation de l'IDE. La révision, effectuée en décembre 2013, de la liste des secteurs dans lesquels l'IDE nécessite une autorisation officielle (la liste négative d'investissement) est plus restrictive que la version antérieure dans certains secteurs clés comme le pétrole et le gaz.

Néanmoins, les entrées d'IDE sont restées élevées, car les perspectives de croissance et les conditions de financement favorables ont déclenchés un essor de l'IDE à partir de 2010.

Les modifications apportées en mai 2016 à cette liste s'expliquent à la fois par les priorités de développement du pays et par les obligations qui lui incombent dans le cadre de la Communauté économique de l'ASEAN.

Les restrictions pesant sur les investissements étrangers dans certains secteurs d'infrastructure, comme les ports, la production d'électricité et le traitement des déchets, ont été assouplies et des dispositions particulières ont été instaurées pour les investisseurs des pays de l'ASEAN.

Cela étant, la révision de la liste négative d'investissement intervenue en mai 2017 s'est également accompagnée d'un durcissement des restrictions dans d'autres secteurs, comme l'industrie pétrolière et la logistique¹⁹.

¹⁹ Etude OCDE 2015 <https://www.oecd.org/fr/eco/etudes/Synthese-Indon%C3%A9sie-2015.pdf>

Chapitre IV : Politique de diversification : Etude Comparative entre l'Indonésie et l'Algérie

Conclusion

Au terme de ce chapitre, on dira que le secret de la réussite de l'Indonésie dans la diversification se trouve dans sa politique agricole, qualifiée de protectionniste, très efficace visant des objectifs de développement durable, élaborée en coordination avec les équipes de la Banque Mondiale spécialisées dans l'Agriculture et les questions de la sécurité alimentaires. Depuis son indépendance, l'agriculture, en Indonésie, est le secteur dans lequel les mesures en faveur de l'autosuffisance ou protectionnistes sont le plus manifestes. Ces politiques ont souvent pour effet de combiner et de confondre des objectifs multiples comme la protection des revenus des agriculteurs, la gestion des fluctuations des prix des produits alimentaires ou l'autosuffisance alimentaire nationale en minimisant le recours aux importations.

Le secteur manufacturier a émergé dans les années 80 comme secteur stratégique par lequel l'Indonésie a réussi à accaparer une part importante dans les exportations mondiale. Les IDE sont bien encadrés par la promulgation des lois interdisant l'installation de certains investissements jugés nuisible au pays.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Le travail de recherche que nous avons effectué vise à répondre à la question suivante : pourquoi l'Algérie n'arrive pas à mettre en œuvre les leviers de la diversification économique?

D'après la revue de la littérature et l'observation des expériences réussies de certaines économies, nous avons formulé trois hypothèses principales :

- La mauvaise qualité du climat des affaires en Algérie a un impact négatif sur la diversification de l'offre économique.
- L'absence d'une politique efficace d'exploitation des ressources naturelles a un impact négatif pour diversifier l'offre économique en Algérie.
- L'absence d'une politique d'ouverture internationale (d'intégration) a un impact négatif sur la compétitivité du pays et la diversification de son offre économique.

L'étude bibliographique nous a permis de comprendre le phénomène de diversification en tant que processus qui se construit à long terme et qui affecte les aspects structurels d'une économie. D'où la nécessité d'une vision stratégique afin d'aborder cette problématique.

Le constat du non diversification de l'économie algérienne s'explique, d'après les définitions mises en avant dans les premiers chapitres, par des facteurs structurels, à savoir les facteurs institutionnels. Autrement dit, la mauvaise qualité des institutions algériennes, d'après les indicateurs du climat des affaires, constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre des leviers de la diversification économique. Par conséquent, la malédiction des ressources naturelles dans le cas algérien s'explique d'abord par une « malédiction des institutions » qui renvoie à une mauvaise gouvernance des ressources naturelles. D'où la preuve de la dimension politique de la diversification.

Par ailleurs, nous avons essayé de montrer que le retard qu'accuse l'Algérie dans son intégration internationale est dû à l'absence d'une politique d'ouverture économique maîtrisée qui auraient dû avoir des retombées positives sur la diversification de l'offre économique du pays et aussi à travers une étude comparative entre l'Algérie et l'Indonésie en terme de politique de diversification.

Enfin, si les trois hypothèses avancées dans ce travail sont validées, il n'en reste pas moins que ce travail présente des écueils qui ont trait :

CONCLUSION GENERALE

- à la mesure des concepts clés de cette recherche : diversification – institutions – ouverture - climat des affaires - agriculture - industrie - IDE, puisque nous nous sommes contentés de quelques indicateurs ;
- au manque de données exactes et fiables quant au potentiel économique productif (études monographiques, sectorielles...);
- à l'absence d'une approche historique (approches en termes de régulation, de dépendance du sentier, etc.) nécessaire afin de comprendre la dynamique du phénomène de diversification.

Bibliographie

Références Bibliographique

Bibliographie

Ouvrages

1. AIT ATMANE Foudil, L'allocation optimale de la ressource naturelle, <https://manifest.univouargla.Dz.pdf> Consulté le 16/05/2017.
2. Ati Takarli, LES EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES ALGERIENNES, http://ubifrance.typepad.fr/optimexport/files/intervention_mr_takarli.pdf consulté le 21/03/2018
3. Banque mondiale (2004), Globalization, Growth and Poverty ; Building an Industrie World Economy (2005), World development report 2006 ; Development and Equity.
4. Berezin (P.), "The challenge of diversification in the Caribbean", FMI, Working Paper n° 02/196,
5. Bernard S et Bissonnette J, « Les politiques agricoles de l'Indonésie et de la Malaisie face aux impératifs de la sécurité alimentaire », Vertigo ; volume 14, n°1, p 13-21
6. Bessaoud O (1994) « L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) » Options Méditerranéennes, Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée, pages 89- 103,
7. Blonigen, B.A (2005), « A Review of the Empirical Literature of FDI Determinants », NBER Working Paper 11299.
8. Bosworth, B.P., Collins, S.M. et Chen, Y.C. (1995), « Accounting for Differences in Economie Growth », Brookings Institution, Discussion Papers in International economics n° 115, October.
9. Brahim EL MORCHID, La renaissance et la relance des économies africaines
10. Collins, S.M. et Razin, O. (1997), « Real exchange rate misalignments and growth », NBER, Working Paper n° 6174, septembre.
11. Davidson, P., Lindmark, L. et Olofsson, C. (2004), « New firm formation and regional economic growth in Sweden », Regional Studies, 28(4), pp. 395-410.
12. Département des affaires économiques et sociales au Secrétariat de l'ONU, ONU-DAES (2006), LINK Global Economie Outlook, New York, octobre.
13. DESTANNE DE BERNIS, G. (1966), « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », Économie Appliquée, Tome XIX, N° 3-4, P. 419.
14. DOUGLASS C. NORTH, Institutions, Institutional change and economic Performance, Cambridge University Press. New York, 1990.
15. Edgar Morin, Le paradigme perdu : Nature humaine, Paris : Éditions du Seuil, 1973, 246 pages.
16. Enseignant-Chercheur, Faculté de Droit, Marrakech , 2010.
17. FELIX Orsini, Co responsable de l'organisation mondiale corporate, Lavoiserie, Paris, 2005.
18. Fonds monétaire international (2006), Perspectives de l'économie mondiale, Washington, DC. [consulter le 26/04/2018]

Références Bibliographique

19. Frédéric LEROY, « les stratégies de l'entreprise », édition DUNOD, 2e édition, paris,
20. Gustave Le Bon, Les incertitudes de l'heure présente, Paris : Éditions d'Ernest Flammarion, 1923, 230 pages.
21. James D. Thompson, « Organizations in action », McGraw-Hill Book, 1967.
22. JEAN Louis, 100 fiches pour comprendre la stratégie d'entreprise, Bréal, France, 2002.
23. Jean-Luc Maurer ; « Modernisation agricole, développement économique et changement social », OpenEdition books, p17-61.
24. Jean-Marc Siroën (2000), « L'ouverture commerciale est-elle mesurable? », Communication au Colloque sur l'Ouverture économique et développement tenu à Tunis, en Tunisie, du 22 au 24 juin 2000. En ligne : www.dauphine.fr/siroen/siroen PDF
25. Kaufmann., Kraay et Zoido-Lobaton. Aggregating Governance Indicators 1999.
26. Laidler, David E.W. et Parkin, J. Michael (1975), « Inflation: A Survey », *Economie Journal*, Royal Economic Society, 85(340), p. 741-809, décembre.
27. Laoubi K. et Yamao M. « The Challenge of Agriculture in Algeria: Are Policies Effective? », *Economic Studies, Agriculture and Fisheries*, No.12, March 2012, pp.69-72.
28. Leçon CAMES disponibles sur le site <http://idesuf.u-bordeaux4.fr>, Consulté le 04/03/2017
29. Linder S. B. (1961), *An Essay on Trade and Transformation*, New York : John Wiley and Sons.
30. Lionel Gastine, *L'entrepreneuriat en France et dans le Grand Lyon*, Millénaire 3 : Le centre Ressources
31. M. MAAMRI & H. IFOURAH, *La croissance économique entre ouverture, qualité institutionnelle et dépendance énergétique*, 2016.
32. M. MAAMRI & H. IFOURAH, *La croissance économique entre ouverture, qualité institutionnelle et dépendance énergétique*. Tiré du site : www.scientifics.fr/journal/index.php/AF/article/download/50/55 .
33. Markowitz, Harry (1952), « Portfolio selection », *Journal of Finance*, 7(1), pp. 77-91.
34. Markowitz, Harry (1959), *Portfolio selection: efficient diversification of investments*. New York: Wiley.
35. Masson, Paul et Pattillo, Catherine (2005), *The Monetary Geography of Africa*, Washington, DC : Brookings Institution Press.
36. Modigliani, Franco et Miller, Merton H. (1958), « The Cost of Capital, Corporation Finance and the Theory of Investment », *The American Economic Review*, 48(3), pp. 261-297.
37. Mounir Khaled BERRAH, *statistique sur l'environnement*, disponible sur ons.dz Pdf Consulté le 28/05/2017.
38. OCDE (2001), *Productivité et dynamique des entreprises : Leçons à tirer des micro-données*, Rapport d'étape, ECO/CPE/WP1-N0 8, Paris : OCDE.Paris, 2005.

Références Bibliographique

39. PORTER, Avantage concurrentiel, economica, Paris, 2000.
40. Schuh, E., & Barghouti, S. (1988), « Agricultural diversification in Asia », Finance and Development, pp. 2541-2544. Cité par PATERNE NDJAMBOU « Diversification Economique Territoriale » Thèse de doctorat, université de Québec, Octobre 2013.
41. Schumpeter, J.A. (1942), Capitalism, Socialism and Democracy, New York : Harper.
42. Solow, Robert M. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », The Quarterly Journal of Economics, 70(1), pp. 65-94.
43. STRATEGOR, politique générale de l'entreprise, 3ème édition, Dunod, Paris. 2000. Revues et articles.

Mémoire

- PATERNE NDJAMBOU « Diversification Economique Territoriale » thèse de doctorat, université de Québec, Octobre 2013.

Sites web

- www.oeconomia.net
- <https://www.commerce.gov.dz>
- www.dglaymann.com
- <http://www.millenaire3.com>
- <http://siteresources.worldbank.org>
- <http://www.unccd.int>
- <https://www.academia.edu>
- www.ruor.uottawa.ca
- www.economie.esg.uqam.ca
- www.miningfacts.org
- www.tel.archives-ouvertes.fr
- www.dicopo.fr
- www.eco-maroc.over-blog.com
- www.cairn.info
- www.codesria.org
- <http://eldjazaircom.dz>
- www.andi.dz
- www.ons.dz
- www.algerie360.com
- <https://portail.cder.dz>
- <http://era.dz>
- www.energy.gov.dz
- www.imf.org
- www.scientifics.fr
- <http://ses.webclass.fr>
- <http://economie.esg.uqam.ca>

Références Bibliographique

- <https://www.academia.edu>
- : [http://sabbar.fr/economie 2/louverture de economies/](http://sabbar.fr/economie%20/louverture%20de%20economies/)
- <http://www.imf.org>
- <http://sabbar.fr>
- <https://fr.wikipedia.org>
- <https://donnees.banquemondiale.org>
- [http://www.ummt0.dz/IMG/pdf/R-TADJINE M-_AHMED_ZAID_-_version_finale_12p.pdf](http://www.ummt0.dz/IMG/pdf/R-TADJINE_M-_AHMED_ZAID_-_version_finale_12p.pdf)
- www.tunisieindustrie.nat.tn
- <http://www.ummt0.dz/IMG/pdf/R>
- <http://www.earth.columbia.edu>
- <https://translate.google.dz>
- <http://ubifrance.typepad.fr>
- <http://www.univ-bejaia.dz>
- <http://www.finances.gov.tn>

Annexes

LISTE DES ANNEXES

Liste des annexes

1. **Annexe n°1** : Le ratio de concentration.
2. **Annexe n°2** : L'indice de Hirfindhel.
3. **Annexe n° 3** : L'indice d'entropie de Theil.
4. **Annexe n°4** : L'indice de concentration de Gini.
5. **Annexe n°5** : Evolution des exportations de haute technologie en Indonésie (% des exportations de biens manufacturés).
6. **Annexe n°6** : Les exportations des biens manufacturiers (% des marchandises exportées).
7. **Annexe n°7** : Fabrication, valeur ajoutée (% de PIB).
8. **Annexe n°8** : Fabrication, la valeur ajoutée (% de la croissance).
9. **Annexe n°9** : La liste négatif

Annexe n°1 : Le ratio de concentration

	0%	Pourcentage faible	Pourcentage élevé	100%
Pour chaque zone ou chaque secteur	Aucun salarié dans la zone(ou le secteur)			Tous les salariés sont employés dans les m plus grands établissements
	Cas limite			Cas limite
		L'emploi est peu concentré dans la zone(ou le secteur)	L'emploi est concentré dans la zone(ou le secteur)	Concentration maximale dans la zone(ou le secteur).

Annexe n°2 : L'indice de Hirfindhel

	1/N			1
Pour chaque zone ou chaque secteur	Distribution uniforme :les N établissements sont de même taille			Tous les salariés sont employés dans un seul établissement
	Cas limite			Cas limite
	L'emploi n'est pas de tout concentré dans la zone(ou le secteur)	L'emploi est peu concentré dans la zone(ou le secteur)	L'emploi est concentré dans la zone (ou le secteur)	Concentration maximale dans la zone(ou le secteur)

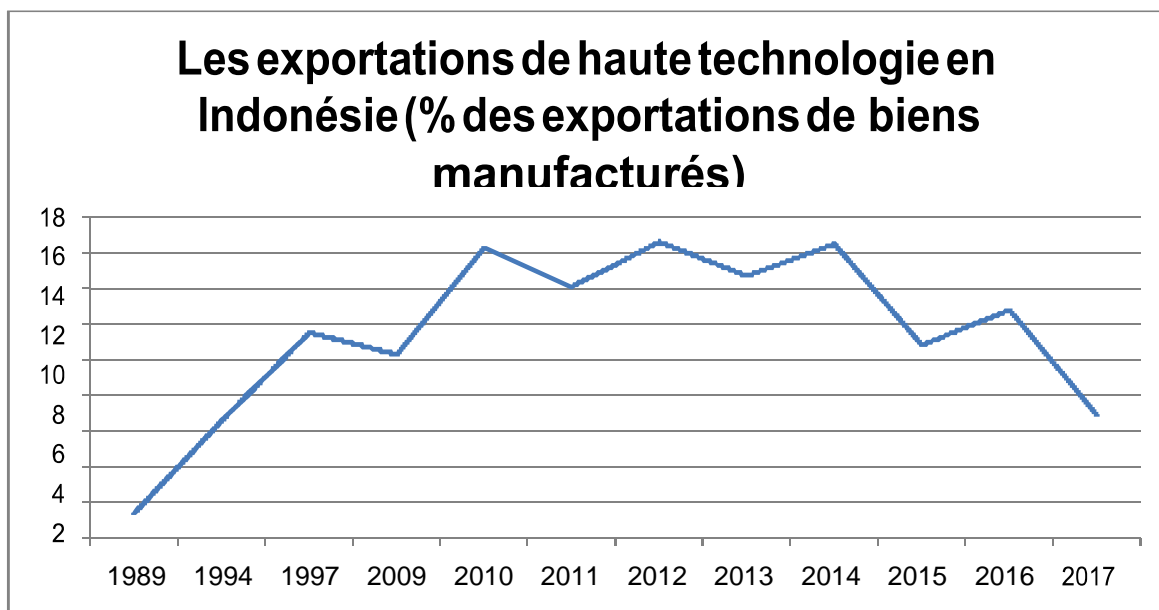
Annexe n°3 : L'indice d'entropie de Theil

	$-\ln(N)$			0
Pour chaque zone ou chaque secteur	Distribution uniforme : les N établissements sont de même taille			Tous les salariés sont employés dans un seul établissement
	Cas limite			Cas limite
	L'emploi n'est pas du tout concentré dans la zone(ou le secteur)	L'emploi est concentré dans la zone(ou le secteur)	L'emploi est concentré dans la zone(ou le secteur)	Concentration maximale dans la zone (ou le secteur)

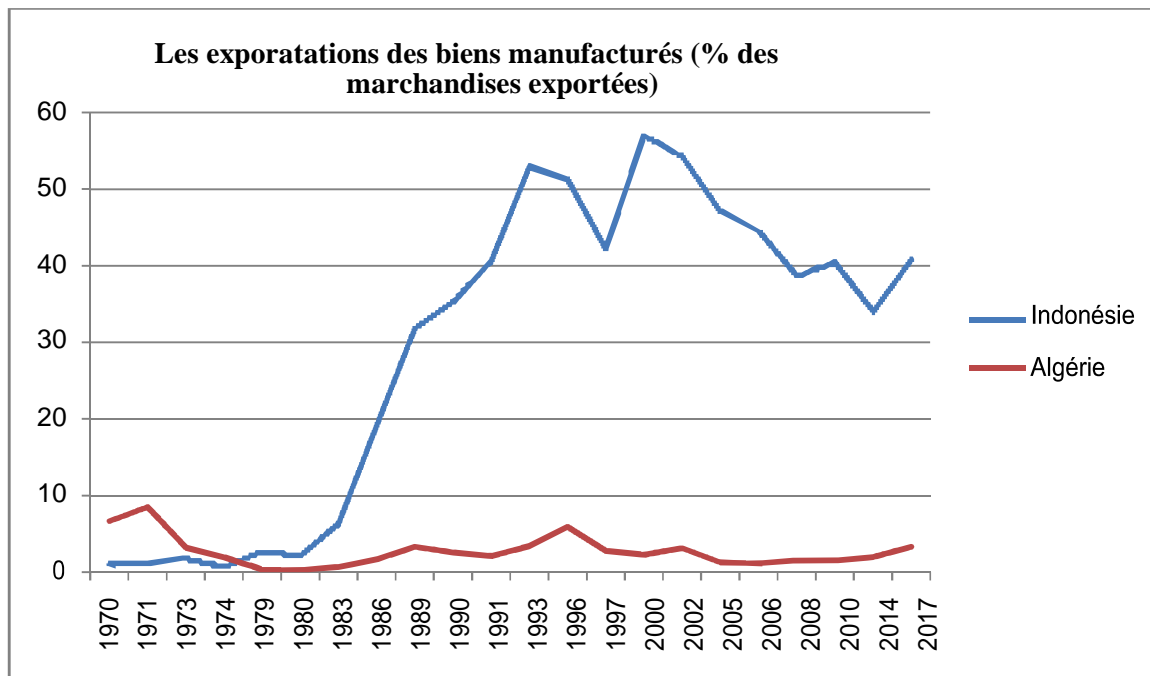
Annexe n°4 : L'indice de concentration de Gini

	0			1
Pour chaque zone ou chaque secteur	Distribution uniforme : les N établissements sont de même taille			Tous les salariés sont employés dans un seul établissement
	Cas limite			Cas limite
	L'emploi n'est pas du tout concentré dans la zone(ou le secteur)	L'emploi est peu concentré dans la zone(ou le secteur)	L'emploi est concentré dans la zone(ou le secteur)	Concentration maximale dans la zone(ou le secteur)

Annexe n°5 : Les exportations hors hydrocarbures (% des exportations)

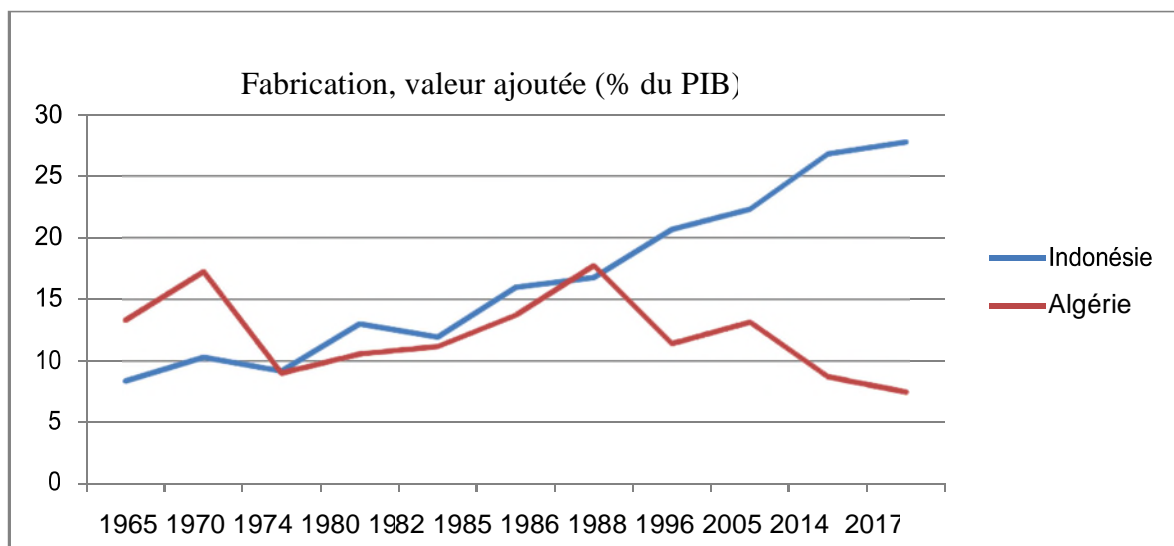


Annexe n°6 : Les exportations des biens manufacturés (% des marchandises exportées)



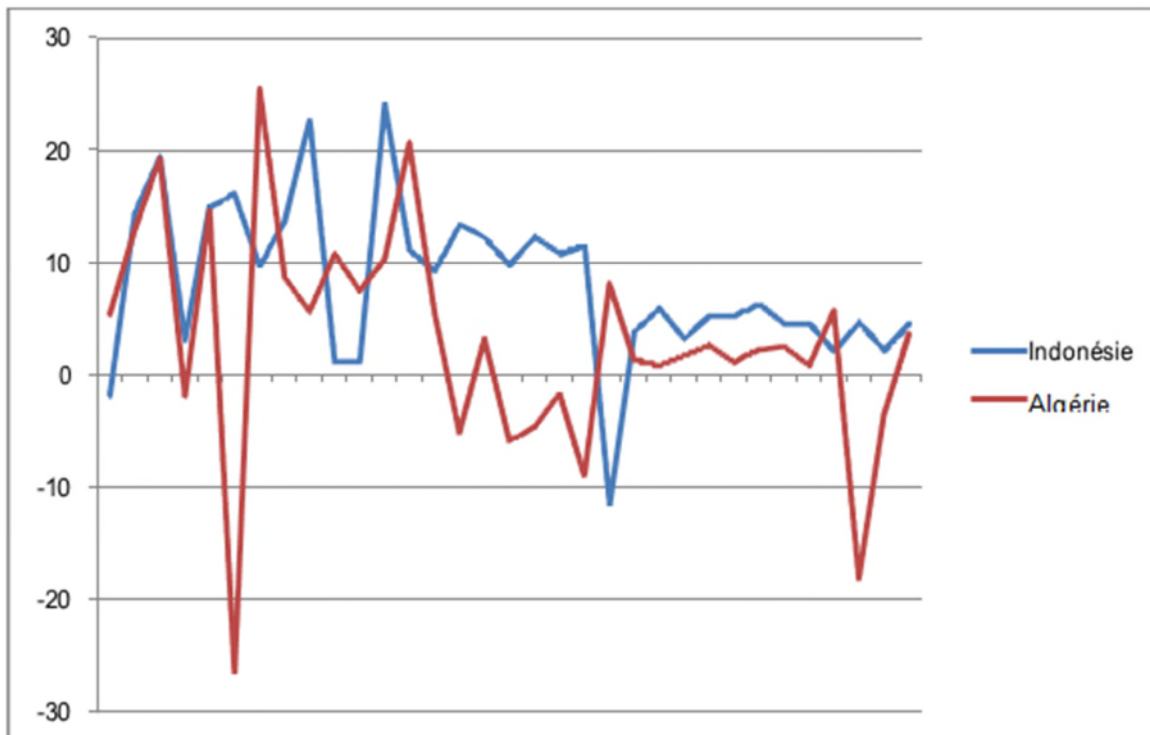
Source : établi par nous même à partir des donnée de CNUSED.

Annexe n°7 : Fabrication, valeur ajoutée (% du PIB)



Source : établi par nous même a partir des données de CNUSED.

Annexe n°8 : Fabrication, valeur ajoutée (% de croissance annuelle)



Source : établi par nous même a partir des données de CNUSED.

Annexe n°9 : IDE dans des secteurs spécifiques - Liste d'investissement négatif

Titre de secteur	Rubrique Sous-secteur	Règlement de PDI
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • plantation de Semis et des cultures (superficie de plus de 25 Ha) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 49% • Nécessite une recommandation du ministre de l'Agriculture
	<ul style="list-style-type: none"> • Semis plantations et cultures (zone inférieure ou égale à 25 Ha) ; Cochon (inférieur ou égal à 125 porcs), et libre parcours d'élevage de volaille et de l'agriculture ; produit Plantation En traitement 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé aux petites et moyennes entreprises et les coopératives
	<ul style="list-style-type: none"> • l'élevage porcin et l'agriculture pour la quantité de plus de 125 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisé dans certain endroit et ne doit pas contredire à la réglementation locale
	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de génétique dans le produit de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 49% la participation étrangère • Requier une recommandation du ministre de l'Agriculture
	<ul style="list-style-type: none"> • Plantation d'affaires (avec et sans unité de traitement ou d'une usine) y compris des semis, et la transformation des produits d'affaires (zone égale ou supérieure à 25 ha) 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% la participation étrangère maximale • Requier une recommandation du ministre de l'Agriculture
	<ul style="list-style-type: none"> • Horticulture (y compris la culture, l'industrie, la recherche et le développement, le tourisme agro, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • 30% du capital maximum étrangère. C'est conforme à la loi qui exige l'horticulture cession par Novembre 2014
Foret	<ul style="list-style-type: none"> • Non-reptile sauvage capture de la vie et de multiplication ; plantation forestière entreprise (sucre, palme, noix de pécan, etc.) ; bambou, et le traitement du rotin industrie primaire ; industrie de transformation des produits de choix des forêts ; Mangrove semi-produits finis et scierie - moins de 2000 m³/ an ; Résine, abeille, latex, soie naturelle, et culture alternative usine d'affaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé aux petites et moyennes entreprises et les coopératives
	<ul style="list-style-type: none"> • entreprise de chasse, soulevant des plantes sauvages, l'élevage des coraux/ cultiver 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme de nature et l'écotourisme entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • 51% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Capture/prélèvement et la distribution de reptiles et de corail / décoratif corail 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier la recommandation du ministre de foret
	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de l'utilisation de la technologie sur la faune et la flore la génétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier une déclaration sur le partenariat avec établissement accrédité/ institution nationale domaine de la recherche et le développement nommé par le Ministre des Forêts

	<ul style="list-style-type: none"> • industrie de transformation du bois 	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger la recommandation sur les matières premières durable approvisionnement en matériel du ministre des Forêts et de conformité avec le président Degré No.6 / 2007.
	<ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation du bois et de semences, exportation de plantes forestières ; environnement nautique de l'utilisation des affaires zone forestière 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
Affaires maritimes et Pêches	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche avec un navire de 100 TJB 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert pour la participation étrangère • Sous réserve de licences / permis spéciaux de la Ministre des affaires maritimes et de la pêche
	<ul style="list-style-type: none"> • entreprise de pêche avec un bateau de pêche au-dessus de 30GT et les zones de capture de plus de 12 milles 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
	<ul style="list-style-type: none"> • entreprise de transformation de la pêche à petite échelle ; Les pêches de capture avec un navire de pêche de 30GT 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé aux petites et moyennes entreprises et coopératives
	<ul style="list-style-type: none"> • Marine, eau saumâtre et d'eau douce et l'élevage couvoir ; la transformation de la pêche, la commercialisation et la distribution, produits de la pêche de gros, commerce d'exportation de produits de la pêche <p>Entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Requier un partenariat avec la petite entreprise
	<ul style="list-style-type: none"> • Zone économique exclusive indonésienne ("ZEEI") pêche à l'aide 100GT navire ou au-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite une licence spéciale • Conformité avec le Ministre des affaires maritimes et des Pêches
	<ul style="list-style-type: none"> • Levée des objets de valeur à partir d'un navire coulé cargaison 	<ul style="list-style-type: none"> • La conformité avec le décret présidentiel n 19 de 2007 concernant Comité national
L'énergie et des minéraux Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • services de forage de gaz à terre ; Pétrole et production de gaz en amont ; Installation du pipeline terrestre ; Installation de stockage de pétrole et de gaz à terre ; biens et Services d'exploitation et d'entretien ; contrôle technique, prestations de service ; Services pétroliers et gaziers conception et d'ingénierie ; La construction de l'installation de service public d'électricité ; inspection et test d'installation électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
	<ul style="list-style-type: none"> • Centrale électrique de plus de 10MW, transmission de puissance, et distribution d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> • 100% pour la participation étrangère avec un Arrangement pendant la période de concession, sinon 95% du capital étranger est maximale appliqué.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les services de forage pétrolier 	<ul style="list-style-type: none"> • 90% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation et entretien des installations de géothermie 	<ul style="list-style-type: none"> • 90% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Pétrole et gaz et des services d'enquête géologie et géophysique 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Le fabricant de granulés de biomasse pour l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> • 100% la participation étrangère avec un Indonésien la coopération de partenariat
	<ul style="list-style-type: none"> • Les services pétroliers et de construction de gaz : <ul style="list-style-type: none"> a. Plate-forme b. réservoirs sphériques c. Installation Conduit sur mer 	<ul style="list-style-type: none"> Maximum 75% la participation étrangère Maximum 49% la participation étrangère Maximum 49% la participation étrangère
	<ul style="list-style-type: none"> • Services d'enquête géothermique 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Services de forage de géothermie 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% du capital maximum étrangères
	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'installation du générateur électrique ; Électricité service de consultation ; Exploitation et entretien de l'électricité Installation 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% la participation étrangère maximale
Produits industriels	<ul style="list-style-type: none"> • poissons ; Aliments transformés ; Racine épluchage et le nettoyage ; Main coloration du fil de travail ; le durcissement du caoutchouc ; Artisanat ; outil manuel / semi-mécanique main et la main outil pour l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé aux petites et moyennes entreprises et coopératives
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>transformation des aliments (coprah, la sauce de soja, la tempe, et les fruits Industrie) ; processus de poudre de lait et le lait condensé industrie ; la transformation des produits forestiers (rotin le traitement et le rotin) ; industrie du bois de mangrove ; industrie pétrolière essentielle ; Le tabac L'échange et le traitement ; Matériaux de construction et de rechange les pièces ; machines de technologie moyenne, les outils, l'équipement l'industrie et le tourisme maritime ; l'industrie des bijoux en argent ; Métal artisanat main et produits de recyclage non métalliques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier un partenariat avec la petite entreprise
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Entretien de la voiture et de l'industrie de la réparation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie de la cigarette 	<ul style="list-style-type: none"> • requis pour obtenir la recommandation du Ministre de l'industrie

	<ul style="list-style-type: none"> • L'industrie de la pâte 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'obtenir des matières premières de l'industrie Plante forestière ou de copeaux de bois importé si les fournitures à partir de sources nationales sont insuffisantes
	<ul style="list-style-type: none"> • L'industrie de l'impression sur papier précieux ; industrie de l'encre essentielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier une licence d'exploitation de l'Agence de coordination de fausse monnaie Sous la National Intelligence Agency et une recommandation du ministère de l'industrie
	<ul style="list-style-type: none"> • industrie du caoutchouc Crumb 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
	<ul style="list-style-type: none"> • industrie de la fusion Plomb 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier une recommandation du ministre d'État pour le ministre de l'Environnement et de l'industrie en particulier pour l'industrie d'utiliser des batteries de voitures d'occasion comme matière première
	Industrie sucrière	<ul style="list-style-type: none"> • participation de capitaux étrangers maximum de 95% ; Obligation d'établir un sucre D'appartenance personnellement plantation de canne
Défense et Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • industrie des explosifs (matières premières et tous les composants) 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale • Requier une recommandation du ministre de la défense
	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'armes, de munitions, d'engins explosifs, et matériel de guerre 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100% • Requier recommandation du ministre de la défense
	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de sécurité et la fourniture de gardes de sécurité ; argent et le transport de marchandises de valeur des services d'escorte ; la sécurité la mise en œuvre de l'équipement, des services d'éducation et de formation ; services de fournisseur d'animaux ; dispositifs du système de sécurité et l'éducation et la formation de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale • Nécessite une licence d'exploitation de la République du département de police Indonésie
Travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> • Service de la construction sous et / égale à IDR 1 milliard valeur du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé aux petites et moyennes entreprises et coopératives
	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable et d'affaires de la route à péage 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 95% la participation étrangère

	<ul style="list-style-type: none"> • Service de la construction ci-dessus IDR 1 milliard valeur du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • 67% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • service de consultant en construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 55% la participation étrangère
	<ul style="list-style-type: none"> • Le traitement et l'élimination des déchets non dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% la participation étrangère maximale
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> • La vente directe par le réseau de marketing développé par associé 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce de détail de motocyclettes, pièces de rechange, non minimarchés, non département magasin, textiles, jeux et jouets, articles cosmétiques, chaussures, l'électronique, les achats en ligne ou hors ligne de vente au détail, la nourriture & boissons; base Grand commerce et la propriété / courtier immobilier sur les frais ou d'un contrat; Machines et matériel de location pour la terre le transport, l'agriculture, la construction, et le bureau; Bâtiment service de nettoyage, et d'autres (tels que salon, salon de coiffure, couture, photocopie, etc.); Enquête et d'autres activités services liés à l'enquête; Alternative trading 	<ul style="list-style-type: none"> • Requiert capital intérieur 100%
	<ul style="list-style-type: none"> • Les sondages d'opinion et études de marché 	<ul style="list-style-type: none"> • 51% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des pays de l'ASEAN • Fermé pour les investisseurs des pays non-ASEAN
	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution
	<ul style="list-style-type: none"> • Entreposage 	<ul style="list-style-type: none"> • 33% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • le stockage à froid 	<ul style="list-style-type: none"> • 33% du capital maximum étranger pour Sumatra, Java et Bali • 67% du capital maximum étrangère
	<ul style="list-style-type: none"> • Futures courtiers 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Grand commerce de boissons alcoolisées (importateur, distributeur et sous-répartiteur), entreprise de détail 	<ul style="list-style-type: none"> • Doit avoir le certificat de licence d'entreprise (SIUP), Affaires Licence Certificat d'alcool d'affaires, ont un réseau de distribution et un spécial endroit
Tourisme et économique Créatif	<ul style="list-style-type: none"> • Famille d'accueil ; services d'agent de tournée et de guidage ; Art studio et Galerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé aux petites et moyennes entreprises et coopératives

	<ul style="list-style-type: none"> • installation de promotion du film (annonces, affiches, images fixes, photos, diapositives, négatifs, bannières, dépliants, affiches, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • 51% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des pays de l'ASEAN • Fermé pour les investisseurs des pays non-ASEAN
	<ul style="list-style-type: none"> • la prise de Studio, laboratoire de traitement de film, le doublage de films installation, et le film d'impression et / ou duplication 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de films ; théâtres Affichage/ vidéo ; la prise du film, l'édition et l'installation de sous-titrage ; Le cinéma, la distribution ; Enregistrement studio (cassette, VCD, DVD, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
	<ul style="list-style-type: none"> • Musée privé ; Patrimoine culturel gestion privée 	<ul style="list-style-type: none"> • 51% la participation étrangère maximale et respect des réglementations locales
	<ul style="list-style-type: none"> • Galerie d'art et le renforcement de la performance artistique 	<ul style="list-style-type: none"> • 67% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Agence de voyage ; Bar et café ; Loisirs et de divertissement affaires (sports et terrain de golf) 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale • 51% du capital maximum étrangère avec un Indonésien partenariat d'affaires à petite échelle • Conformité aux réglementations locales
	<ul style="list-style-type: none"> • Autres services d'hébergement (motel) 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% de participation étrangère maximale • 51% du capital maximum étrangère avec un Indonésien partenariat d'affaires à petite échelle • 70% du capital maximum étranger pour l'ASEAN investisseurs, dans certaines régions de l'Indonésie (situé en Java et Bali) • Conformité aux réglementations locales
	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de Golf 	<ul style="list-style-type: none"> • la participation étrangère à 100% pour les investisseurs de pays de l'ASEAN, en dehors de Java et Bali • 70% du capital maximum étranger pour l'ASEAN investisseurs, en Java et Bali • 49% du capital maximum pour

		<p>les investisseurs étrangers des pays non-ASEAN</p> <ul style="list-style-type: none"> • 51% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des non-pays de l'ASEAN avec le partenariat avec petites et moyennes entreprises et Les coopératives • Conformité aux réglementations locales
	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurant, Catering, Hôtel, SPA, Convention, exposition et service de visites d'encouragement 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 51% et le respect des règlements locaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Natural tourism out of conservation areas 	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme naturel sur les zones de conservation
	<ul style="list-style-type: none"> • Dextérité 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 67% la participation étrangère et respect des réglementations locales
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Transport maritime international (hors sabotage) 	<ul style="list-style-type: none"> • 60% de l'actionnariat maximale pour les investisseurs étrangers des pays de l'ASEAN
	<ul style="list-style-type: none"> • Transport (conteneur, des marchandises générales, les cargaisons dangereuses, cargaison spéciale, équipement lourd, une cargaison liquide et gaz, usine & cargaison animale); transport maritime intérieur et à l'étranger; Traversier; River et le transport par bateau du lac <30 GT; Port installation (déchets de stockage); service de sauvetage et / ou sous-marine travail; Les services aéroportuaires, le transport aérien service de soutien (Manutention au sol, des marchandises et la location d'aéronefs); Terminal soutien aux entreprises; transport multimode; transport aérien; l'agent général de vente de la société de transport aérien étrangères; service de fret Avion; service arrangement de transport; autres services connexes aéroport 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Déchargement / chargement des marchandises (service de manutention de fret maritime) 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale • 60% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des pays de l'ASEAN
	<ul style="list-style-type: none"> • port de passage et de la fourniture de la rivière et le lac et le port Entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation de coopérer avec une entreprise nommée par le gouvernement
	<ul style="list-style-type: none"> • Le transport de passagers et le transport traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%

	<ul style="list-style-type: none"> • le transport aérien commercial 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 49% la participation étrangère. National participation doit détenir la majorité • Nécessite une licence spéciale
	<ul style="list-style-type: none"> • Les installations portuaires (jetée, bâtiment, la cargaison, le terminal de manutention 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 95% la participation étrangère avec un arrangement, sinon maximum de 49% d'étrangers participation est appliquée
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du contrôle périodique des véhicules; Terminal construction (transport terrestre de passagers et de marchandises générales terminal), mais pas la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale • Nécessite une recommandation du ministre de Transport
Communication et Informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de radiodiffusion sur la base ; Télécommunications et borne Internet ; Accueil et câble de construction d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réservé aux micros, petites et moyennes entreprises et coopératives
	<ul style="list-style-type: none"> • fournisseur de services à valeur ajoutée de téléphone (par exemple le contenu services, centre d'appel, une sonnerie, un fournisseur de services Internet, service de système de communication de données, connexion internet services, etc.) ; point d'accès au réseau ; Fermé fixe et opérateur de réseau de télécommunication mobile ; Internet service d'interconnexion 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Appareil de télécommunication test agence (test de laboratoire) 	<ul style="list-style-type: none"> • 95% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • réseau de télécommunication fixe ; Télécommunication fournisseur de réseau intégré avec télécommunication prestations de service 	<ul style="list-style-type: none"> • 65% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • La radio publique et la télévision agence de radiodiffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier une licence spéciale (Monopole seulement pour Agence de radiodiffusion publique République Radio de Indonésie (RRI), République d'Indonésie Télévision (TVRI) et Local Public
	<ul style="list-style-type: none"> • Activités tour de télécommunications d'affaires ; presse société, magazine, bulletin ; Privé et sur abonnement organisme de radiodiffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
	<ul style="list-style-type: none"> • Agence de radiodiffusion privée (LPS) ; Agence de radiodiffusion abonnement (LPB) 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100% et seulement pour Outre les entreprises et le développement, au maximum 20% de participation étrangère

	<ul style="list-style-type: none"> • fournisseur de messagerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 49% la participation étrangère • fournisseur de messagerie doit se conformer aux règlements de la secteur postal
La finance	<ul style="list-style-type: none"> • financement non-location ; Le capital de risque • Maximum 85% la participation étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> • La compagnie d'assurance (assurance générale, assurance-vie, réassurance, expert en assurance générale, agent d'assurance, courtier d'assurance, et le courtier de réassurance) ; conseil actuaire compagnie • 80% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de pension 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
Banque	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit BanquePersonnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite 100% habitant intérieur
	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires étrangères et de la banque de change non-étrangère, la charia bancaire, et courtage sur le marché monétaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Le respect de la loi n° 7/1992 relative à la Banque, Droit NO. 23/1999 concernant la Banque Indonésienne, la loi n° 21/2008 concernant la Charia bancaire, ainsi que leurs modifications et la régulation de la mise en œuvre
Main-d'œuvre et Transmigration	<ul style="list-style-type: none"> • l'activité de l'entreprise Agriculture et de la pêche dans le domaines transmigration 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite une licence de mise en œuvre de Transmigration du ministre de la Main-d'œuvre et de la Transmigration
	<ul style="list-style-type: none"> • la main-d'œuvre indonésienne nationale placement, fournisseur et services de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • service de placement des travailleurs indonésiens 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • entreprise d'éducation non formelle (par exemple l'enseignement privé ; prestations de service) 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • L'éducation formelle, y compris au début, de base et secondaire, et l'enseignement supérieur (à partir de l'école maternelle à degré / pas sanctionnée programme d'éducation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le respect de la loi No.20/2003 concernant Système national de l'éducation et de mise en œuvre règlements IDE dans des secteurs spécifiques - Liste d'investissement négatif (suite)
Soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie pharmaceutique, à savoir la fabrication de drogues premières les matériaux et la fabrication de médicaments finis 	<ul style="list-style-type: none"> • 85% la participation étrangère maximale

	<ul style="list-style-type: none"> • la gestion de l'hôpital et les services d'assistance sanitaire (santé 'aide et l'évacuation des patients dans des situations d'urgence) 	<ul style="list-style-type: none"> • 67% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Les tests d'étalonnage, la santé et la location de matériel médical, services d'entretien et de réparation 	<ul style="list-style-type: none"> • 49% la participation étrangère maximale
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les services de santé (location de matériel médical) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 49% la participation étrangère (peut-être mené partout l'Indonésie)
	<ul style="list-style-type: none"> • Services de traitement spécialisés en soins infirmiers 	<ul style="list-style-type: none"> • 70% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des pays de l'ASEAN, dans toutes les capitales partie orientale de l'Indonésie, sauf Makassar et Manado • 51% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des pays de l'ASEAN, à Makassar et Manado • 49% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des pays non-ASEAN
	<ul style="list-style-type: none"> • producteur de médicaments pharmaceutiques et grossiste 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier une licence spéciale du ministre de santé
	<ul style="list-style-type: none"> • industrie de l'entreprise productrice et de la médecine traditionnelle; Pharmaceutique, y compris les matières premières, grossiste, et drogue magasin/ pharmacie; les fournisseurs de soins de santé (hôpital, santé entre de recherche); maternité privée; Clinique générale services médicaux; Hôpital général; Service de santé de base Établissement; travailleur de la santé de la pratique individuelle; Soutenir la santé Service (service d'ambulance, le service de lutte contre les ravageurs / fumigation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Requier capital intérieur 100%
	<ul style="list-style-type: none"> • les services dentaires spécialisés cliniques; clinique spécialisée services médicaux; Les services hospitaliers (spécialiste / surspécialité) 	<ul style="list-style-type: none"> • 67% la participation étrangère maximale • 70% du capital maximum pour les investisseurs étrangers des pays de l'ASEAN, dans toutes les capitales partie orientale de l'Indonésie, à l'exception de Makassar et Manado
	<ul style="list-style-type: none"> • Services hospitaliers (clinique de réadaptation mentale) ; Justificatif services de santé (laboratoire de la clinique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 67% la participation étrangère (peut-être mené par toute l'Indonésie)

Table des matières

Remerciement	I
Dédicaces	II
Sommaire	III
Liste des abréviations	IV
Liste des tableaux et des graphes	V
Introduction générale	1
Chapitre (I) : Le cadre conceptuel de la diversification économique	5
Section(1) : Définition ; origine et typologie de la diversification économique	5
1.1. Définition de la diversification économique.....	5
1.1.1. Sur le plan microéconomique	6
1.1.2. Sur le plan macroéconomique	7
1.2. Origine et évolution de notion de la diversification	8
1.2.1. Sur le plan microéconomique	8
1.2.2. Sur le plan macroéconomique	8
1.3. Typologie de la diversification	9
1.3.1. Diversification verticale	9
1.3.2. Diversification horizontale.....	10
1.3.3. Diversification latérale	10
1.3.4. Diversification concentrique	10
1.3.5. Diversification géographique	10
1.3.6. Diversification financière	10
Section (2) : les objectifs et stratégies de la diversification économique	11
2.1. Les objectifs de la diversification	11
2.1.1. Objectifs stratégique et concurrentiel	11
2.1.2. Les objectifs organisationnels et économiques	12
2.2. Les stratégies de la diversification	13
2.2.1. Les stratégies fondées sur l'agriculture	13
2.2.2. Les stratégies fondées sur l'industrialisation	13
2.3. Les avantages et inconvénients de la stratégie de diversification	15
2.3.1. Les avantages de la diversification	15

Table des matières

2.3.2. les problèmes soulevés par la diversification.....	15
Section (3) : mesures et indices de la diversification.....	16
3.1. L'indices Herfindahl-Hirsheman	18
3.2. L'indice d'entropie	19
Chapitre(II) : les théories fondatrices et les déterminants de la diversification.....	21
Section(1) : les théories fondatrices de la diversification économique	21
1.1. La théorie moderne de portefeuille	22
1.2. La théorie du commerce intra-branches.....	24
1.3. Les théories de la croissance endogène.....	26
1.4. Théorie de la malédiction des ressources naturelles.....	28
1.4.1. Définition de la malédiction des ressources naturelles	28
1.4.2. Les apports de la théorie de la malédiction des ressources naturelles	29
1.4.3. Les limites de cette théories	30
Section (2) : les importants déterminants de la diversification.....	32
2.1. niveau de développement (niveau de vie).....	32
2.2. L'investissement public.....	33
2.3. Les investissements directes étrangers (IDE).....	34
2.4. Les cours de change ...	35
2.5. La gestion des finances publiques (GFP)	36
2.6. L'inflation.....	38
2.7. La politique d'ouverture commerciale	39
2.8. L'entrepreneuriat	40
Conclusion	42
Chapitre (III): l'économie algérienne : l'état des ressources ; évaluation de climat des affaires et ouverture internationale.....	43
Section (1) : état des ressources naturelle et tissu économique	43
1.1. L'état des ressources naturelle en Algérie	43
1.1.1. Les reliefs.....	44
1.1.2. Les ressources en eau.....	44
1.1.3. Pêche.....	45

Table des matières

1.1.4. Les réserves de l'Algérie en matière d'hydrocarbures.....	45
1.1.5. Les sols en Algérie.....	45
1.1.6. Potentiel des énergies renouvelables en Algérie	46
1.2. Le tissu économique en Algérie : une structure peu diversifier	47
1.2.1. La répartition des PME selon le statut juridique	47
1.2.2. La répartition des PME par taille.....	47
1.2.3. Répartition des PME par statut juridique et secteur d'activité.....	48
Section (2) : évaluation du climat des affaires en Algérie.....	50
2.1. Les mesures de la qualité des institutions	50
2.2. L'évaluation du climat des affaires en Algérie.....	52
Section (3) : enjeux de l'ouverture internationale de l'algérien.....	55
3.1. Qu'est-ce que l'ouverture internationale ?.....	55
3.2. La stratégie de l'ouverture internationale de l'Algérie.....	56
Chapitre(IV) : Politique de diversification : Etude comparative entre l'Algérie et l'Indonésie.....	59.
Section(1) : Etude de la politique agricole et les principaux indicateurs de développement de l'agriculture.....	59.
1.1. Un aperçu sur les politiques agricoles en Algérie.....	59.
1.2. La politique agricole en Indonésie.....	62
1.3. Les principaux indicateurs de développement de l'agriculture.....	64
Section(2) : Etude la politique industrielle et les principaux indicateurs de développement du secteur manufacturier.....	71
2.1. Les politiques visant le développement du secteur manufacturé.....	71
2.2. Les principaux indicateurs de développement de manufacturier.....	73
2.2.1. Les exportations des biens manufacturiers (% des marchandises exportées).....	73
2.2.2. La valeur ajoutée en pourcentage de PIB.....	74
2.2.3. La valeur ajoutée en pourcentage de la croissance annuelle.....	75
Section(3) : L'investissement direct étranger.....	76
3.1. Les principaux indicateurs.....	76
3.1.1 L'Entrée des IDE.....	76

Table des matières

3.1.2. Principaux secteurs d'IDE en Indonésie.....	78
3.1.3. Secteurs où les opportunités d'investissement sont moindres.....	79
3.2. Mesures gouvernementales pour motiver ou restreindre l'IDE.....	80
Conclusion.....	82
Conclusion générale.....	83
Référence et Bibliographie.....	.VI
Annexes.....	.VII
Résumé.....	
Table des matières	VIII

Résumé

Résumé

La diversification est considérée comme un processus de transformation structurelle et dynamique d'une économie. L'Algérie, malgré le potentiel de ressources naturelles dont elle dispose, le pays n'arrive pas à diversifier son économie, en général, et sa production en particulier. Nous verrons que les obstacles à la diversification économique sont généralement liés au cadre institutionnel et au climat des affaires défavorables dans un pays. Pour certains auteurs, il s'agit de paradigme de la malédiction, à savoir une abondance des ressources naturelles avec une structure économique non diversifiée et en déclin.

Dans une optique de comparaison des résultats et des mesures prise par le gouvernement Algérien et Indonésien dans les principaux secteurs économiques à savoir l'agriculture, manufacturé et les IDE. Nous pouvons dire que les mesures prises par le gouvernement Algérien manquent d'efficacité et de clarté des objectifs, ainsi l'Etat devrait s'inspirer de l'expérience Indonésienne en termes de politique agricole et industrielle.

Les mots clés

La diversification économique, l'obstacle, institutions, ressources naturelles, économie, malédiction des ressources naturelles, agriculture, manufacturé, exportation, IDE

Abstract

Diversification is seen as a process of structural and dynamic transformation of an economy. Algeria, despite the potential of natural resources available to it, the country does not manage to diversify its economy, in general, and its production in particular. We will see that the obstacles to economic resources with an undiversified and declining economic structure. diversification are generally related to the institutional framework and the adverse business climate in a country. For some authors, this is a paradigm of the curse, namely an abundance of natural.

With a view to comparing the results and the measures taken by the Algerian government and Indonesian in key economic sectors: agriculture, manufactured and FDI.

The measures taken by the Algerian government is actually ineffective, and the state's interest to draw on the Indonesian experience in terms of appropriate policy.

Keywords

Economic diversification, the obstacle, institutions, natural resources, economy, curse of natural resources, agriculture, manufacture, export, FDI.